T. XLVI — N° 1 25 Novembre 1936

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Commentaire sur le Psaume XXVIII.*

Le chant et la danse de David, le tabernacle, le Sinaï, et toutes les évocations de l'Ancien Testament dont ces pages sont remplies convergent pour nous attester la prise de possession de notre monde par l'Esprit divin : « *La voix de Yahweh gronde au-dessus des eaux... la voix de Yahweh est puissante... la voix de Yahweh fait jaillir les flammes de feu... la voix de Yahweh ébranle le désert...* »

Non sans user parfois d'une mordante ironie à l'adresse de quelque maladroit commentateur, le poète des *Grandes Odes* nous aide à reconnaître les échos de cette voix de Dieu dans l'histoire du monde, et une lecture attentive ne pourra manquer de découvrir la secrète unité de ce commentaire.

P. JOBIT. *L'Action catholique en Espagne.*

Où en était l'Action catholique en Espagne à la veille de la catastrophe? Sans manquer à la compassion et à l'admiration auxquelles elle a droit pour ses souffrances présentes et pour son activité passée, on peut se demander si elle a su, tout à la fois, s'inspirer assez de soucis pratiques et se garder de toute compromission politique.

E. DERMENGHEM. *La nouvelle édition critique des « Akhbâr al Hallâj ».*

Une des plus anciennes et importantes sources sur la prédication et le supplice de Hallâj, le mystique et le poète musulman du Xe siècle.

DOCUMENTS

Lettre ouverte de S. Ém. le Cardinal Liénart à MM. Ramette et Hentgès et à Mme Martha Desrumaux.

Contre la mauvaise conscience

Il faut donc y revenir puisqu'il se confirme que c'est la grande hantise de ce temps : il urge que l'union se fasse entre les Français. CHRISTIANUS *n'est pas seul à répéter, à temps et à contretemps, ces vérités premières. De telles pensées habitent tous les esprits; on n'a jamais tant entendu parler d'union et de « réconciliation » : réaction du bon sens après les excès de toutes sortes qui nous ont donné cette France divisée. De Thorez à La Rocque, l'unanimité est faite : il faut s'unir...*

Les catholiques en sont, tous, biens convaincus. D'abord, parce que, par définition, ils sont « pour la paix » et que l'union que l'on prêche, la réconciliation que l'on invoque sont les noms affaiblis de la paix sociale dont nous savons qu'elle est faite de justice et de charité. Et aussi parce que, dans une France déchirée, où deux « blocs » hostiles s'affronteraient à mort, les catholiques savent bien que leur destin à eux, incapables de faire crédit à la violence, d'où qu'elle vienne, serait d'être broyés comme dans un étau : ce qui ne manquerait pas de servir à leur salut éternel (quoi de plus beau que le martyre ?), — mais qui manifesterait douloureusement l'impuissance des catholiques de ce temps à empêcher le pire comme à préparer le salut de leur pays...

Qu'il soit donc entendu que nous sommes prêts à toutes les « réconciliations » et que nous répondrons à tous les appels.

Il reste tout de même qu'il ne faut pas se payer de mots. La manie des panneaux-réclames n'a pas épargné les catholiques. Et c'est une manie fâcheuse quand elle tient lieu de réflexion et d'idées claires. Une proclamation, une formule à effet, une promesse rassurante, voilà qui dispense trop d'entre nous de chercher à être eux-mêmes.

Ce n'est pas nouveauté. Il y a beau temps que, dans notre pays, les catholiques ont perdu l'habitude d'être eux-mêmes et qu'ils se mettent dans le sillage de chefs qui ne sont pas

qualifiés pour les conduire. On le déplore à juste titre : la distinction grossière, — et irritante, — entre « catholiques de droite » et « catholiques de gauche » contient une part de vérité. Certains d'entre nous sont séduits par l'attirance de droite, d'autres par l'attirance de gauche. C'est un fait avec lequel il faut compter et à quoi nous devons que les catholiques ne puissent avoir de chefs à eux et se plaisent tant à se réclamer de meneurs exotiques.

Ce n'est point mon dessein de dire les causes et les raisons historiques (il y en a eu de bonnes...) de ce paradoxe catholique dans la France républicaine. Il suffit que pour l'instant ce paradoxe montre le danger qu'il enveloppe et combien il rend illusoires les tentatives d'union qui cherchent à percer.

Qu'on le veuille ou non, les catholiques sont conviés à s'unir sur des thèmes directement liés à une politique partisane. C'est pourquoi on voit les uns, inquiets de ce qu'on appelle à gauche la « menace fasciste », soucieux d'appuyer les efforts de justice sociale, même maladroits et inopportuns, faire bloc sur les mots d'ordre d'une politique vulgairement dite de gauche. Ce pendant, les autres, inquiets de ce qu'on nomme à droite le « danger communiste », soucieux de ne rien sacrifier du statut traditionnel de l'ordre social, de l'autorité des « classes dirigeantes » et de la propriété inaliénable, faire bloc sur les mots d'ordre d'une politique dite de droite. Cette double attirance, quotidiennement observable, n'est pas, en vérité, une promesse d'union : on voit seulement que deux blocs ennemis peuvent revendiquer, pour leurs fins propres, l'appui et l'encouragement d'enfants de l'Église. Il faut dire aussi qu'on aperçoit mal en quoi cette double attirance est faite pour séduire des catholiques, — lesquels sont conviés à souscrire à des idéologies où leur foi n'a rien à voir, ou à prêter main-forte à des desseins qui n'importent pas à l'honneur du nom chrétien, ou à oublier, en leur état de citoyens, leur dignité de chrétiens. En toute hypothèse, c'est une situation affligeante.



Je sais bien que l'heure est trop grave pour qu'on ait le loisir de philosopher, que les circonstances se font inquiétantes et qu'il faut courir au plus pressé... Encore faut-il que cette course au plus pressé ne soit pas une évasion ou une

démission ni, plus simplement, une duperie. J'avoue n'éprouver aucun enthousiasme quand j'entends un chef de foules dociles proclamer sa foi dans les « libertés démocratiques ». Non pas qu'il ne soit légitime de changer d'opinion et de se rallier à ce que l'on avait raillé : ce serait là une querelle ad hominem. *Mais je ne pense pas que ce panneau-réclame fasse l'unanimité des catholiques : il risque fort de ne rassembler que des mal-ralliés, — ceux d'abord qui, depuis toujours, ont aimé ces « libertés démocratiques » et qui répugneront à se mettre sous la houlette d'un néophyte ; ceux, aussi, qui, depuis toujours, se défient de la liberté et de la démocratie et qui ne se rallieront qu'à contre-cœur et non sans arrière-pensée à un « programme » honni d'avance. De quel prix sera alors cette « union » qu'on nous demande, si elle est pleine d'équivoques et de sous-entendus ? On ne se réunit que dans la lumière et la confiance. La gangue politicienne enserre trop les catholiques pour qu'une formule politicienne fasse l'unanimité des catholiques au service de la cité.*

Une seule évidence n'est pas trompeuse : c'est que l'unanimité des catholiques ne sera faite par aucun des chefs politiques actuellement engagés dans la bagarre du forum. A quoi l'on peut ajouter (ce qui est autre façon de dire la même chose) que pendant tout le temps où les catholiques seront plus soucieux d'être à la remorque de passions politiciennes étrangères aux ambitions chrétiennes que d'être eux-mêmes, envers et contre tous, il n'y aura pas d'hunanimité catholique possible.

Sans doute vais-je dire que, dans ces conditions, les catholiques devraient consentir à un effort de dépouillement et de probité essentielle et d'authenticité ? Pourquoi pas ? Ce ne serait pas autre chose que de prendre l'initiative dont seuls peut-être ils sont capables, — de proposer à la nation française un destin digne d'elle et non à la mesure des préférences ou des ambitions de tel ou tel meneur. S'il leur faut se mettre en rupture avec de longues fidélités, affronter la rumeur du siècle et braver le discrédit des bien-pensants et des prophètes à courte vue, il serait bon qu'ils y consentent : il y a plus d'honneur à se libérer d'un joug indû qu'à s'installer, peureusement ou bravement, dans la mauvaise conscience.

CHRISTIANUS.

Commentaire sur le Psaume XXVIII

. . . .

... alors c'est un commentaire du même genre que je voudrais tenter aujourd'hui. Je parle de ce commentaire dansé que le saint Roi David exécuta devant l'Arche, quand, s'étant aperçu des bénédictions que la Boîte sacrée attirait sur la maison d'Obededom (II Reg., 6), il l'amena dans son propre palais. *Afferte, afferte !* s'écrie-t-il. Puisque Dieu s'est mis en mouvement vers nous, et nous, ébranlons-nous, de notre côté, précipitons-nous sous les pas de ceux qui nous l'apportent, comme une jonchée de branches et comme un vêtement arraché ! Apportez-Lui la gloire, fils de l'Esprit! vous, les fils de ce son dans le ciel, tribu de tous côtés mise en marche par le tonnerre ! C'est la première Fête-Dieu, et accompagnant les chants liturgiques, l'orage là-bas gronde sourdement au-dessus de la forêt. Apportez-Lui non seulement le présent, mais l'avenir et les perspectives à l'infini d'une inépuisable fécondité, *les béliers les fils des béliers* (1), la victime mâle, l'animal du sacrifice et celui de la reproduction, qui déjà anticipe sur le *filius unicornium* du vers. 6. L'Arche s'avance, — et j'en ai vu l'imi-

(1) *Il offrira au Seigneur à la porte du tabernacle du témoignage un bélier* (Lévit., XIX, 21).

Nous reproduisons, pp. 40 et 41, le texte latin (Vulgate) et la traduction française (Crampon) du Psaume XXVIII.

tation diabolique au Japon, qui navigue sur les épaules d'une centaine de frénétiques, — Jéhovah a repris sa marche en avant, et au-devant de Lui, à l'imitation de ces montagnes et de ces collines sur lesquelles son sceptre s'est étendu, s'est élancé le Corybante royal. Il danse, dans cet accoutrement que nous lui voyions sur les vitraux d'innombrables églises, sur les bois et les tailles-douces de toutes nos Bibles, avant que le misérable goût bourgeois de notre époque en ait interdit la représentation. « Ce n'est pas convenable. » Il me semble entendre le Roi des Sots, Voltaire et sa séquelle, qui parle par la bouche de Michol : c'est le même mauvais sourire, c'est le même ton de supériorité, c'est l'émoi de nos pharisiens et de nos prudes qui se peint sur sa figure scandalisée. *Quelle gloire s'est acquise aujourd'hui ce Roi d'Israël, se retroussant ainsi et se découvrant devant les servantes* (1) *de ses serviteurs, se mettant à nu et faisant ainsi le saltimbanque devant tout le monde !* (II Reg., VI, 20). Ainsi parle la fille de Saül le suicidé et le réprouvé, Michol, dont le nom en hébreu, paraît-il, veut dire la *Folle* (2). Mais notre David a bien autre chose à quoi prêter l'oreille que cet aigre caquet. Il y a un souffle qui l'enlève! et pour se retenir de danser, regardez-le, mes chers enfants, il faudrait qu'il puisse! D'un puissant coup de reins il s'emporte jusqu'aux astres! on le voit toujours entre ciel et terre, tantôt vertigineusement il monte comme cramponné à la crinière d'un ange, et tantôt le voici qui descend, il fond sur nous comme un aigle pour reprendre appui sur le sol et y retrouver l'élément d'un autre bond. Il jaillit de toute sa hauteur et quand il cède au poids de nouveau, ce n'est plus pour se retrouver au

(1) Nous dirions *les bonnes, les commères.*
(2) Nous dirions peut-être *la Dinde.*

même endroit, le globe tout entier de la terre a tourné sous ses orteils. Il franchit la logique, il ne suit pas la suite, il exploite une flamme entrecoupée (1), il a ouvert toutes grandes les ailes de l'inspiration, et tout à coup au sommet de la courbe il se lâche comme une pierre pour retrouver sous ses plantes la solidité du principe, ces quelques secondes où il se sépare de la terre lui ont donné le temps pour elle de l'attendre avec de nouveaux horizons. Et quand par hasard il ne danse pas on ne peut pas dire non plus qu'il marche, mais que son allure est un accident de ce rythme peu à peu imposé à l'univers par ses deux bras étendus. Naturellement ce n'est pas de Michol que nous attendrons l'approbation de ces « anticks » ! Elle ajuste sur son nez épais un ferme lorgnon et accompagne son associé dans les airs d'un regard ironique et douloureux. Elle trouve que David exagère, qu'il va trop loin et qu'il se livre vraiment sans retenue aux écarts de sa fantaisie et aux appréciations d'un public abasourdi. Qu'est-ce que notre souverain a fait de sa dignité ? Mais David répond : Je veux être humble et cette pyrrhique que j'exécute est le moyen pour moi de m'acquérir le bénéfice du mépris général. Cette terre dont je n'aime à me séparer que pour la rejoindre, cette foule servile à qui je n'hésite pas à donner le spectacle de ma nudité, c'est elle qui me permet de m'affranchir du fardeau illusoire de ma propre valeur (2). — Paroles incompréhensibles à cette fille de Saül, dont le verset 22 nous apprend qu'elle est stérile et que de la naissance à la mort elle a été incapable de donner la vie à quoi que ce soit.

Nous ne comprendrons rien à la poétique des Psau-

(1) *Intercidentis flammam ignis.*

(2) II Reg., VI, 22.

mes, qui aussi bien que celle des Prophètes et de ces effusions lyriques qui si souvent interrompent le cours du Récit majestueux depuis le *Fiat* jusqu'à *l'Amen,* si comme un rythme incessant à l'arrière de notre conscience, nous perdons le sentiment de cette danse sacrée et de ce dialogue avec le son. L'esprit impétueux s'enlève, pendant que sous ses pieds il continue quelque chose, une ligne, un ruban de route, une présence, dont le contact interrompu et repris ne fait que ponctuer les accidents et les sommets (1). Parfois même il ne s'agit pas d'un exécutant unique, c'est tout un chœur entrelaçant divers dessins où l'on se passe de l'un à l'autre des masques, des *figures.*

Le titre du Psaume XXVIII est : *Dans la consommation du tabernacle.* C'est quand l'Arche, après s'être ouvert un passage à travers la Mer et le Fleuve, après avoir essayé, tout au long de la Terre Promise, divers emplacements, s'établit définitivement au Centre sur le Mont de la Vision (2) : jusqu'à ce jour de l'an 70 où les soldats romains, au dire de Josèphe, entendirent cette clameur : *Sortons d'ici!*

Sur la construction du Tabernacle dont Dieu Lui-même a pris la peine de fournir le modèle à Moïse, le Livre de l'Exode (ch. 66) nous donne les détails les plus minutieux, qui comportent tous une signification symbolique. Pour le moment j'attacherai mon attention, moins d'in-

(1) Le mouvement du calame sur le parchemin qui se déroule, n'est-ce pas aussi une espèce de danse? *Lingua mea calamus scribae velociter scribentis* (Ps. LX, 5).

(2) *Je passerai dans le lieu du Tabernacle admirable jusques à la maison de Dieu* (Ps. XLI, 5). *J'habiterai dans ton tabernacle jusqu'à la consommation des siècles* (Ps. LX, 5). *Celui qui m'a créé s'est reposé dans mon tabernacle* (Eccl., XXIV, 22).

terprète que d'enquêteur, à ce système seul de rideaux et d'enveloppes autour du séjour sacré.

Tu feras le tabernacle ainsi (verset 1) : *dix rideaux de byssus retors, et hyacinthe, et pourpre, et écarlate deux fois teinte, diversifiés comme un ouvrage de plumes tu feras.*

Au-dessus d'une caisse faite de quarante-huit planches de bois de *sétim*, hautes de dix coudées et larges de une et demie, doublées d'or pur, et formant une enceinte qui est fermée de trois côtés mais ouverte vers l'Orient, sont disposées deux draperies, chacune constant de cinq pièces, longues de vingt-huit coudées et larges de quatre, de façon qu'après avoir formé le plafond de l'arche, qui est de dix coudées, elles s'arrêtent de chaque côté à une coudée du sol. C'est cette coudée-là qui est notre domaine propre, cette *terre que le Seigneur a donnée aux fils des hommes,* se réservant à Lui-même *le Ciel du Ciel* (1), un ciel par-dessus l'autre; c'est cette atmosphère au ras du sol qu'Il nous a donnée à respirer. Lui qui a équilibré *la Terre sur rien* (Job., XXVI, 7), Il a suspendu et déployé au-dessus d'elle ce dais immense dont les franges se mêlent à nos forêts et à nos moissons, aux fumées de nos maisons et de nos usines. C'est ainsi qu'à été constitué ce *tabernacle de Dieu avec les hommes* dont il est parlé dans l'Apocalypse. Il a choisi de s'enfermer avec nous sous les mêmes rideaux.

Mais que signifient ces deux panneaux d'étoffe, chacun formé de 5 pièces et rattachés l'un à l'autre par *50 anneaux d'or et 50 cordons d'hyacinthe*? Que signifie cette conjugaison étroite au-dessus de l'Arche d'alliance de tissus et de chiffres, en sorte que le X, symbole de l'Unité qui s'anéantit dans sa propre plénitude et du cercle exhalé par un double diamètre, soit partagé en

(1) Se rappeler l'expression : *un ciel de lit.*

deux V, que les V de leur côté en se réunissant à leurs sommets forment la Croix qui est la figure indissoluble de leur union et que tout au long de cette frontière parallèle qui sépare et réunit les deux Mondes, le 5 soit fécondé par le 10 ? Nous lisons au verset 33 qu'à l'intérieur de l'Arche est disposé un voile qui sépare le Saint du Saint des Saints, l'un contenant le trône et l'autre l'autel. Il me semble que la double enveloppe répond à cette double capacité, l'une antérieure, l'autre postérieure, l'une qui invite à entrer et l'autre qui empêche de sortir. Ce sont les deux parties de la Création, c'est le Ciel et c'est la Terre, le monde de la Vision et celui de la Figure, celui de la possession et celui de l'introduction, l'Ancien et le Nouveau Testament, le Sacrifice et la Grâce, toutes deux réunies par des nuances et par les liens qui se fondent insensiblement l'une dans l'autre comme les plumes de la tourterelle. L'extérieur répond à l'intérieur. Les dix pièces de l'enveloppe divisées en deux panneaux correspondent aux dix commandements répartis sur les deux tables de pierre, dont cinq concernent Dieu et cinq les rapports des hommes entre eux.

Serait-ce simplement un jeu de l'imagination de dire que le Créateur sur chacune des deux parties de son œuvre a laissé l'empreinte de ses cinq doigts ? Mais pourquoi parlé-je d'empreinte, comme s'il s'agissait d'une argile inerte et que l'artiste a quittée ? Ces longues pièces, toutes d'une même mesure, 28 ou 4 fois 7 coudées sur 4 (les planches de l'arche, ne l'oublions pas, étant au nombre de 4 fois 12 ou 48) (1), ne nous suggèrent-

(1) Le texte de l'Exode décrit leur exact ajustement et cette languette chez chacune qui correspond à une rainure chez l'autre : 4, c'est le carré, la verticale et l'horizontale, l'opposition et l'angle, la figure formée de l'intersection et de la comparaison de deux lignes droites. Sept est le chiffre de la création, de la prolongation dans le temps et 12 de la plénitude dans l'éternité.

elles pas l'idée de touches et d'un artiste qui joue à la fois sur le clavier d'un double monde (1), *sicut Creator, ita moderator* (S. Aug.) ? L'harmonie, ces deux mains, qui, jointes chez le Saint, s'entrelacent chez l'artiste, ne constitue-t-elle pas un lien plus intime et plus subtil que toutes les coutures, tous les cordons et tous les anneaux ? *Afin qu'il n'y ait qu'un seul tabernacle* (vers. 6). Un seul récit, une seule explication, une seule louange, une seule mesure, une seule loi, bien que le mouvement et le *temps* des deux mains exécutantes ne soit pas le même.

Ces deux mondes qui dans la conception du Créateur ne font qu'un, puisque d'une certaine manière *Il a créé toutes choses à la fois — creavit cuncta simul* (2) — ont cependant entre eux une division qui est de leur principe même, puisque c'est *dans le Principe* (Gen., I, 1) qu'ils sont à la fois créés et distincts. Sans toutefois qu'il cesse d'y avoir alliance, correspondance entre eux, de manière qu'ils ne fassent qu'un seul tabernacle. C'est ce qu'indiquent les 50 anneaux d'or à la lisière de chacun et les 50 cordons d'hyacinthe qui les relient. L'hyacinthe est une couleur où le bleu est fondu avec le rouge et qui participe ainsi d'une double origine et d'une double nature. Quant à l'anneau (*circulus*), cette réduction de toute chose, de toute volonté, de toute œuvre, à un cercle, à une figure parfaite, il est l'emblème du mariage et du serment (*sacramentum*), de cet accomplissement, de cette perfection inaltérable d'un être et d'une vertu dans sa différence constitutive, qui lui permet l'union avec son correspondant. Il y en a 50 parce que 50 qui est 10 fois 5 est la moitié de 100 qui est 10 fois 10, ou Tout (3).

(1) *Sa main gauche est sous ma tête et sa main droite m'enlace et me tire à Lui* (Cant.).
(2) *Qui vivit in aeternum creavit omnia simul* (Eccl., XVIII, 1).
(3) 50 c'est 7 fois 7 plus un, la plénitude Pentécostale.

Quant à l'étoffe dont est fabriquée la Tente Universelle, il faut distinguer la matière, la couleur et l'ouvrage par-dessus auquel toutes deux servent de support. La matière, c'est le *byssus retors*, ou fil de lin fait de brins l'un à l'autre sur toute leur longueur entortis, ce sont les éléments qui se servent de leur propre nature pour adhérer et se combiner dans toutes les directions en un composé indissoluble, la chaîne en croix sur la trame. *L'hyacinthe*, c'est le bleu mêlé de rouge. La *poupre*, c'est le rouge mêlé de bleu. En d'autres termes le mélange en toutes choses de la matière et de l'esprit, du souffle et du sang, de la forme et de la substance, de l'intelligence et de la volonté. L'écarlate (*coccus*) deux fois teinte, *ce fil* sur lequel l'attention du Créateur est revenu à deux reprises, qu'Il a deux fois de suite imprégné de la même couleur (1), ce que sa palette avait de plus éclatant, c'est la Rubrique et l'Initiale, c'est l'Intention soulignée qui parcourt et anime tout, c'est le trait de feu et l'inscription profonde, le filigrane royal, qui de l'immense étoffe à grands plis ne fait qu'un seul texte et un seul sacrifice. Partout dans la Bible l'éclat de vermillon est opposé à la blancheur de la neige, comme le sang à la lumière, c'est la confession qui répond à la révélation, c'est l'escarboucle dans le rayon, le cri dans le choc, le témoignage qui répond à un impact rectiligne. C'est le sang deux fois rouge qu'ont répandu les martyrs, c'est la volonté libre de l'homme qui se superpose aux poussées aveugles de la nature. Et enfin tout cet ensemble harmonieux et chatoyant sert de support à un travail de broderie, comme qui dirait au plumetis. C'est une espèce de plumage, *opus plumarium*, dit la Vulgate, où toute

(1) A l'inverse dans Jude 12 *les arbres d'automne, infructueux, deux fois morts, sans racines.*

chose est à la fois elle-même et nuance dans un tableau général. Mais le texte hébreu emploie une autre expression : *opus cogitantis*, l'œuvre de quelqu'un qui a son idée et qui a pensé à ce qu'il fait, l'expression d'une pensée. C'est l'infinie variété des êtres et des choses qui est représentée sur le fond flottant des constitutions élémentaires. Le texte hébreu parle de figures de Chérubins. Les Chérubins dans la Bible, ce sont ces êtres au-dessous de Dieu qui élèvent vers Lui la Création et qui sont préposés à son étendue. *Toi,* dit Ezéchiel (XXVIII, 14), *Chérubin étendu et protégeant.* Et Isaïe (VIII, 8) : *L'extension de ses ailes remplit toute la largeur de la terre.*

Telle est la première enveloppe.

Au-dessus d'elle, nous disent les versets 7 et 13, se trouve *une autre enveloppe faite de saies de poil de chèvre et divisée en deux morceaux, l'un composé de cinq pièces cousues entre elles et l'autre de six. La longueur de chacune de ces pièces, qui toutes sont égales entre elles, est de trente coudées et leur largeur de quatre. La sixième pièce sert pour moitié à se rabattre à l'entrée du tabernacle, tandis qu'à l'autre bout une moitié correspondante en couvrira le derrière. La longueur des pièces leur permettra d'aller jusqu'à terre et de remplir l'intervalle d'une coudée que l'insuffisance de la première enveloppe avait laissée vide. Les deux morceaux seront réunis par cinquante boucles d'airain et par des cordons de manière à ne constituer qu'un tout.*

La chèvre dans la Bible, et surtout la chèvre mâle, *hircus, haedus,* c'est l'emblème du péché. C'est le bouc que l'on chasse dans le désert, officiellement chargé des péchés d'Israël. Notre-Seigneur (Matth., XXV, 32) nous dit *qu'il séparera les brebis des boucs.* Et partout dans le rituel des sacrifices revient l'expression : *Hircum pro peccato.* La chèvre est l'emblème de Satan, le premier

né, c'est pourquoi il est écrit au livre des Nombres (XVIII, 17) : *Le premier né des chèvres, tu ne le feras pas racheter.* — La toison de la chèvre n'est pas, comme sont les tissus, un produit de l'intention et de l'art, à quoi l'esprit a pris part. C'est l'ouvrage spontané de la chair, une croissance brute, le hérissement défensif de l'animal contre les influences extérieures pour les empêcher de pénétrer. Les poils pullulants, inextricables, cette chose épouvantable et repoussante, sont l'attribut et le symbole de la Bête, l'enveloppe ignoble qui est la caricature de l'auréole spirituelle. C'est pourquoi il est dit dans la Genèse que Dieu Lui-même enveloppa Adam et Ève, dès qu'ils eurent péché, *de vêtements de peau,* et dans l'Apocalypse que *le soleil a été comme couvert d'un sac,* que *les deux témoins,* qui sont les deux Testaments, *étaient revêtus de cilices.* Le cilice dans la Bible est l'uniforme de la pénitence. Il est l'aveu extérieur de cette condition dégradée et obscurcie où le péché nous a réduits. Comme la bête fait son pelage, comme elle est enveloppée de sa peau, nous sommes de toutes parts revêtus par le Péché Originel qui dissimule à Dieu la forme et le visage de son enfant. Depuis qu'avec Satan le mal a été introduit dans le monde, il y a un schisme dans la Création, une peau tendue, un crin récalcitrant, un bouclier réfractaire, qui empêche la vision et la bénédiction de passer librement. Le monde entier, celui-ci et l'arrière-monde en tant qu'il est solidaire du premier, est à l'ombre du péché de Lucifer et d'Adam. Comme dit saint Paul (Gal., III, 22, et Rom., II, 32), *conclusit Scriptura* omnia *sub peccato. Conclusit Deus omnia in incredulitate.* Entre le monde et Dieu il y a le péché et il y a la pénitence. C'est pourquoi à l'arrière la peau de chèvre rabattue double la fermeture du bois, tandis qu'à l'avant, relevée, et ayant pris un contact douloureux avec elle-

même, elle permet notre introduction dans le Temple.

Comme le monde de l'esprit est relié à celui de la matière, ainsi le monde du péché l'est à celui du Mal, non plus par des cercles d'or et des cordons d'hyacinthe, mais par des agrafes d'airain où l'argent est pénétré par le cuivre.

Ce n'est plus comme l'atmosphère de Dieu qui s'arrête à une coudée au-dessus de nous pour nous laisser notre liberté. Le péché *originel* descend jusqu'en bas, jusqu'aux fondements mêmes de la nature.

Il y a deux autres enveloppes, nous apprend le verset 14. La première est faite de peaux de béliers *teintes en rouge*. Le bélier, nous l'avons vu, c'est l'animal du sacrifice. C'est donc comme si l'on nous disait : au-dessus de la Création, au-dessus du péché qui l'a recouverte et lui a imposé une nouvelle apparence en créant une séparation, il y a le sacrifice, il y a le sang de l'Agneau, il y a cette expiation éclatante présentée aux regards de Dieu. Pas besoin ici de détails ni de mesures. La couleur de la Rédemption recouvre tout.

Enfin, achève le verset 14, la quatrième et suprême enveloppe est faite *de ianthinis pellibus,* en hébreu *tahash.* Le *tahash,* c'est le *dugong,* un petit souffleur que l'on trouve dans les eaux de la Mer Rouge (1) et dont la peau est bleuâtre. Ici le symbolisme est facile à pénétrer. C'est le ciel qui est au-dessus du sacrifice et à l'azur de qui vient se mêler la fumée de l'holocauste. Ainsi dans maintes de nos églises la voûte naïvement peinte en bleu. Le poisson propre à un double milieu, qui s'ébat dans les eaux de la Mer appelée éminemment *Rouge,* dont les

(1) Je lis précisément dans un journal que les eaux de l'Erythrée sont remplies d'infusoires noctiluques de couleur rouge et que souvent, quand ils sont rejetés sur les rivages, ceux-ci deviennent comme du sang.

flots doivent être traversés par Israël en route vers la Terre Promise, c'est la figure bien connue du Christ en qui est le Salut. Voici le Ciel supérieur dont il est dit : *Extendens coelum sicut pellem* (Ps. CIII, 2), et plus loin (6) : *Abyssus sicut vestimentum amictus ejus.* Ce ciel nourricier dont il est dit : *Et adaquavit eos velut in abysso multâ* (1), ces ténèbres pures qui enveloppent toute la Création comme les langes font de l'enfant qui vient de naître (Job, XXXVIII, 9) et qui l'environnent comme d'une berceuse : *Et concentum caeli quis dormire faciet?* (Job, XXXVIII, 37).

Tel est l'équipement de cette *Tente de Dieu avec les hommes* (Apoc.) sous laquelle étaient conservées la Table d'or et les deux Tables de pierre, c'est-à-dire le Dogme pur et les Dix Commandements. Et quand l'orage des quatre coins de l'horizon au-dessus de la terre épouvantée voiture son matériel prophétique, empile ses tambours monstrueux, et à ce Sinaï central, à cette noire génératrice toute remplie d'un feu menaçant et d'une peste sourde suspend et déploie de tous côtés ces voiles qui s'arrêtent *à une coudée du sol,* quand le poële funéraire que l'on étend au-dessus de nous pour nous y enfermer est plus épais qu'un sayon de poil de chèvre et que ce cilice sulfureux ne laisse passer jusqu'à nous qu'un regard malfaisant, alors nous savons qu'une fois de plus c'est la grande Représentation qui va commencer comme aux jours de l'Exode, la vengeance est prête, c'est le matin de l'indignation ! déjà l'éclair brille ! déjà d'écho en écho roule l'organe des Sept Tonnerres ! et qu'entre l'acte de la Révélation et celui du Jugement (2) va pren-

(1) *Nubes quae praetexunt cuncta desuper si voluerit extendere nubes quasi tentorium suum* (Job, XXXVII, 28-29).

(2) Alors le Tabernacle sera roulé et emporté *comme un livre, comme la tente du Pasteur.*

dre place un épisode ! Quand deux atmosphères se mélangent, quand la Terre et le Ciel à flots épais l'une vers l'autre vomissant l'imagination et le désir, essayent de s'embrasser et de se confondre, alors on peut s'attendre à tout, pendant qu'on accumule à la hâte l'architecture associée à notre condamnation d'un monde au-dessus de nous qui va se déchirer, alors le moment est venu que le silence cesse, le moment est venu que nous prêtions l'oreille à la voix qui va se faire entendre. *Alors,* nous dit l'Exode (xx et xxi), *on commença à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs, une nuée dense couvrit toute la montagne et le son de la trompette se faisait de plus en plus fort* (c'est la trompette de l'Apocalypse dont le souvenir est renouvelé à chaque néoménie qui essaye ses premières fanfares) *et le peuple qui se tenait en bas, aux racines de la montagne, était dans l'épouvante. Toute la montagne du Sinaï fumait : parce que le Seigneur y était descendu dans le feu et la fumée s'élevait d'elle comme d'une fournaise* (ainsi c'est le Ciel qui fournit le feu et c'est la terre en brûlant qui désagrège les ténèbres dont elle est faite) (1) *et toute la montagne était quelque chose de terrible. Et le Seigneur descendit sur le mont Sinaï au sommet même de la montagne et il appela Moïse au lieu le plus haut. Et tout le peuple voyait des voix et des lampes et le son de la trompette et le mont fumant, et frappés de terreur ils se tenaient au loin* (2).

Ce sont ces roulements de tonnerre, cette explosion qui

(1) *Qui tangit montes et fumigant* (Ps. ciii, 32).
(2) Ainsi dans Esther (xi, 5). *Apparuerunt voces et tumultus et tonitrua et terraemotus et conterbatio super terram.* C'est la Terre interrogée par son Créateur qui se dédommage enfin de son long silence et de son éternelle immobilité, et qui sort de son attitude passive. Elle frémit, elle parle.

résulte d'une saturation poussée à l'extrême, ce contact éblouissant entre deux attentions, l'une négative, et l'autre positive, cette exclamation qui résulte de la rencontre entre deux manières différentes de se taire, cette surcharge du ciel qui vient détruire l'équilibre de la nature et l'obliger à l'expression, cette noire accumulation au-dessus de nous d'un édifice verbal que le cri électrique en une seconde effondre sur nous dans des torrents de pluie et de grêle, cette robe qu'on déchire, cette émission stridente dans l'atmosphère qui se propage d'un bout à l'autre de l'horizon, dont le Psaume XXVIII se fait pour nous l'interprète.

Quelle est-elle donc, la *consommation* de cette *alliance* pour laquelle toute la nature a été tendue si somptueusement, placée sous ce poële solennel comme les époux au jour de leur union, et dont la voix des éléments entr'ouverts annonce l'inauguration ? Au seuil de ce psaume très court qui semble ouvrir une avenue fulgurante entre un double réservoir, comme à son extrémité, nous voyons étinceler les Eaux, et cette innombrable monnaie sous le rayon du Soleil Levant qui présage l'encaisse définitive. A peine le premier neume (1) a-t-il été entonné que nous voyons tout l'écran envahi par un peuple innombrable : *Vox Domini super aquas : Dominus super aquas multas* (vers. 3). Et au vers. 10 ce n'est plus la mer, c'est le déluge définitivement établi et, tous les sceaux rompus, l'installation des *Eaux Supérieures : Dominus diluvium inhabitare facit : et sedebit Dominus Rex in aeternum.* Par-dessus toute la durée des siècles l'abîme est rejoint à cet autre abîme qu'il n'a pas invoqué en vain. *Abyssus abyssum invocat.* Le *Fiat* a rejoint l'*Amen* et le Temps a débouché dans l'éternité. De l'un à l'autre l'Arc d'al-

(1) Neume = *pneuma* = l'esprit qui précisément était porté sur les eaux et prélude à la création par la gamme.

liance (1) qui précède l'Arche d'alliance (*Arcus, Arca*) jette un pont au travers des nuées.

Le passage de Dieu à travers son œuvre! (2) la trouée au travers de la forêt! toute l'histoire du monde triomphalement résumée en un coup de balai! *Vox Domini in virtute — vox Domini in magnificentiâ.* Il semble que d'étape en étape nous suivons le retentissement de cette voix formidable. Ce n'est pas un bruit seulement, c'est littéralement *la voix de fait,* c'est l'intervention en masse de l'Auteur, c'est la trajectoire au travers de l'Échiquier bouleversé de cette magnificence irrésistible. *Exultavit ut gigas ad currendam viam* (Ps. CLXXXVI, 6). C'est grâce à cet appel d'air, à cette impulsion, à cette poussée qui ouvre devant nous les obstacles et dont nous laissons derrière nous la trace approfondie, que l'Histoire prend un sens, qu'elle va dans une direction. Que l'on compare par exemple ce qui s'est passé à l'Ouest du monde depuis Abraham jusqu'au Traité de Versailles avec ce chaos clapotant qu'est la chronique asiatique. L'Arche, d'étape en étape, n'a pas fini de conduire son peuple.

Les quatre versets ou plutôt les quatre rugissements qui suivent sont employés à nous montrer le Créateur aux prises, si je peux dire, avec son œuvre, le cri que Ses assauts lui arrachent et la forme sous le genou obstétrical qu'elle enfante dans une éruption de flammes et dans le flot renouvelé de ces eaux libératrices qu'elle va chercher et trouver au plus profond d'elle-même. *Vox Domini confringentis cedros,* un coup de hache n'est pas assez ! achevons ! un coup, un autre coup, un coup de sabre encore à travers la forêt interposée de l'orgueil

(1) *Arcum meum ponam in nubibus in signum foederis* (Gen., IX, 13).

(2) Cf. Isaïe, XXVIII, 2 : Voici le Seigneur fort et puissant comme une grêle impétueuse, comme un tourbillon destructeur, comme un déluge d'eaux qui débordent et qui se précipitent sur une terre étendue.

humain ! *Et confringet Dominus cedros Libani* (1). Et de l'autre côté de la montagne, j'entends une voix qui répond! *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui, deposuit potentes de sede.* Le cèdre, c'est ce qui tient debout, ce qui doit à soi-même sa croissance et sa solidité. Sa feuille défie les saisons, ses racines de tous côtés vont chercher la substance au plus profond du sol et s'en saisissent de leur prise appropriatrice. Son tronc s'élargit chaque année, chaque année un cercle intérieur vient y inscrire l'apport du temps. Il existe, tout tourné à son profit, et il n'entend pas une voix grossissante qui dit : Que fait là ce capitaliste et pourquoi occupe-t-il la terre? (2) C'est un château autochtone, avec la hiérarchie de ses palettes superposées, c'est une espèce de civilisation végétale. Le même sort l'attend que Tyr, Alexandrie et Rome et tout exhaussement qui attire l'attention d'un Dieu jaloux.

Il y a l'arbre et il y a aussi la forêt, je veux dire cet obstacle au chemin et à la lumière que forment les intérêts, les passions, les égoïsmes, les vices, les ignorances, les superstitions, emmêlées et enchevêtrées. Il y a de quoi cacher Adam là-dedans si bien que son Créateur ne sait plus où il est. La nature dans sa croissance désordonnée a produit sous elle une atmosphère de nuit, d'humidité et de pénombre (3) à l'abri de laquelle prospèrent les ronces, les champignons, les fougères, la mousse et toutes les plantes empoisonnées, sans parler de ces sinistres fleurs. On ne sait plus où l'on est, on ne voit même plus le soleil, il n'y a plus de direction, on est plongé dans l'immédiat, il n'y a plus que des pistes sauvages qui finissent dans des bourbiers, et là-bas dans l'inconnu

(1) *Vidi impium elevatum sicut cednum Libani* (Ps. XXXVI, 35).
(2) *Succide illam : ut quid etiam terram occupat?* (Luc, XIII, 7).
(3) *Protegunt umbrae umbram ejus* (Job, XL, 17).

une bête aux yeux luisants qui vous guette, un oiseau qui s'envole lourdement, la fée de la peur qui s'amuse en tapant deux pierres l'une contre l'autre. C'est là-dedans, dans ce contenu végétal que la colère de Dieu tout à coup taille une tranchée rectiligne, aussi nette que les ouvriers quand ils font un passage à coups de serpe pour une ligne de la Compagnie « Force et Lumière ».

Le jour s'est fait, la montagne a apparu, et aussitôt la forêt a diminué. *Il diminuera* (1) *les arbres*, dit le verset 6, *comme le veau du Liban.* Qu'est le plus gigantesque sapin, en effet, ou le premier-prix, entre tous ces fils de la Terre, à côté du Mont-Blanc qui se découvre? Les voilà instantanément ramenés à leur proportion réelle, les voilà réduits à la dimension de touffes. Ce qui était une forêt est devenu un troupeau, ce qui était une jungle est devenu un paysage. L'intrépide commentateur au bas de ma Bible qui accompagne dans la profondeur la marche des psaumes, à la manière d'un photographe qui essaye d'attraper un isar, remarque ici que *comminuet,* cela signifie que le bon Dieu fait sauter en l'air les cèdres pulvérisés « à la manière des veaux du Liban »! Combien de dignes ecclésiastiques ont dû souffrir en trouvant dans leur bréviaire de telles envolées de l'imagination! Il leur suffit de sortir de leur presbytère pour constater que les veaux ne sautent pas (2), qu'ils trottinent sagement à

(1) Si l'on préfère traduire *comminuet* par mettre en morceaux, le sens final n'est pas sensiblement différent. C'est toujours une éclaircie qui est pratiquée.

Saint Augustin (*Enarrationes in psalmos*) traduit comme moi *comminuet* par *diminuer.* Mais même avec l'interprétation *faire sauter,* qui me dit-on, répond mieux au texte hébraïque, il y aurait moyen de s'arranger. Qui n'a vu les cimes d'une forêt sous un vent violent exécuter une espèce de danse? on dit qu'elles ondulent, qu'elles *moutonnent* comme un troupeau.

(2) Dans Malachie (IV, 2). *Et salietis sicut vituli de armento,* on devrait traduire *bourrer en avant,* c'est le veau qui s'échappe de l'étable, comme l'indique le texte des Septante.

côté de leur maman, et que quand on leur fait peur ils se sauvent lourdement, mais que les exploits acrobatiques que leur attribue Menochius sont étrangers à leurs possibilités. C'est bon pour les béliers et les agneaux. La Bible n'emploie pas les termes au hasard et ne fait pas de rhétorique ornementale. Quand elle produit un animal, c'est toujours pour le résumer dans son trait le plus caractéristique. Or le caractère d'un veau n'est pas de s'élever facétieusement dans les airs, c'est de téter. Une forêt qui ressemble à un veau, c'est une forêt qui tette, réduite à l'insignifiance à côté de cette formidable mamelle de glace et de neige, de ce lait coagulé (1) où elle puise la vie. Dieu l'a remise à l'échelle. Il lui a ôté l'orgueil, mais il lui a donné la vision et la nourriture.

Et dilectus, ajoute impitoyablement le Roi David, *quemadmodum filius unicornium. Le bien-aimé est comme le fils des unicornes.* Qu'est-ce donc que ce *bien-aimé* tout à coup ? que viennent faire ici ces *unicornes,* avec qui l'on suppose sans doute que le lecteur est familier, puisque le propre d'une comparaison est d'éclairer l'inconnu par le connu ? à quoi rime cette intervention bizarre et cette assimilation inopinée au beau milieu de cette description d'une tempête dans une forêt ? Je vois ici le bon Menochius ôter sa birette et se gratter le crâne. Il compulse l'hébraïque, la syriaque et les Septante. Il descend un étage pour questionner un expert. S'il avait le téléphone, il s'en servirait pour envoyer un S.O.S. à tous les coins de la chrétienté. Après quoi l'humble et saint religieux se rassied à sa table de travail et dans la simplicité de son cœur, de son meilleur latin, il trace ces lignes touchantes que l'Ange gardien par dessus son épaule suit avec attendrissement : *Eadem fragmenta* (les

(1) *Liban*, précisément, se traduit *candidus*, *blanc*.

morceaux de cèdres du Liban que l'on vient tout à l'heure de comparer à des veaux sauteurs) *exsilient ut exsilit dilectus filius unicornium, pullus scilicet unicornis exsultans et lasciviens* (Il folâtre, le gentil petit animal avec sa corne entre les deux yeux! Quel charmant tableau! nous avons tous vu cela!) *Dicitur dilectus quia pulli unicornium elegantes sunt.* Autrement et vulgairement dit : c'est un amour! Voilà ce qu'ont lu avec déférence des générations superposées de séminaristes. Pour les réconforter, dans les ouvrages modernes, on ajoute à la glose le portrait d'une bique (1). Ce n'est pas tout à fait un unicorne, mais ça s'en rapproche.

Voilà l'excès de ridicule à quoi conduit la poursuite obstinée du sens littéral, quand les signes les plus évidents nous indiquent que la route est coupée et qu'on ne passe pas par là.

Tout bon chrétien, la plus simple femme, sait qu'il n'y a qu'un *dilectus*, un *bien-aimé* dans la Bible : c'est Notre-Seigneur. Il lui suffit de voir ce mot pour qu'elle se mette intérieurement à genoux et qu'elle pense aussitôt : C'est Lui. Elle voit les cèdres qui s'abattent, les orgueilleux qui mordent la poussière, c'est donc que le Seigneur n'est pas loin : et quand après cela elle le voit apparaître sous la désignation qui nous est le plus chère, elle trouve cela tout naturel. Qu'en outre il soit caractérisé comme *le Fils des unicornes*, c'est un terme qui ne lui paraît pas plus bizarre qu'à un paysan le langage pompeux des chancelleries et elle en renvoie l'interprétation aux théologiens, qui sont pour elle des créatures dans leur genre non moins distinguées et fantastiques. Il lui suffit que son Seigneur lui soit apparu un moment au détour de la phrase.

(1) *Tragelaphus Sulpiciensis.*

En réalité l'énigme n'est pas indéchiffrable. Si l'on admet que toute la Bible est l'œuvre essentiellement d'un seul auteur, qui est l'Esprit Saint, c'est donc à elle qu'il faut se référer, et l'on trouve qu'elle est à elle-même sa propre glose, son répertoire et son illustration. Or d'un bout à l'autre des pages inspirées on voit la corne jouer un rôle figuré. Il est enfantin de n'y voir que l'attribut de certains animaux. Comme je l'ai expliqué abondamment dans d'autres ouvrages, à l'image de ces excroissances que Michel-Ange a placées sur le front de Moïse, elle figure une sorte d'émission spirituelle, un résumé rectiligne de l'individu, l'organe de son tact transcendant, son intention essentielle, ou, comme on dirait en un seul mot, *sa ligne*. L'unicorne, c'est donc l'être qui n'a qu'une ligne, en qui on loue la volonté droite, l'unité de la nature, la simplicité d'intention.

L'Ouragan a tracé un chemin, comme un autre Jean Baptiste sous les pas du Désiré des Nations. Les débris des empires, des mythologies et des civilisations jonchent la route sous ses pas. Le Sauveur arrive (apporté par un âne quelquefois). Faites-lui les voies droites, s'écrie le Prophète! Aplanissez les obstacles! Voici l'Agneau de Dieu! voici le Fils de l'Homme! Apprenez, gens de bonne volonté, qu'un petit enfant nous est né. Il est le fruit du juste désir, de ces saintes générations qui l'ont appelé et qui l'ont rendu possible. *Ecce haereditas Domini filii, merces fructus ventris* (Ps. CXXVI, 3). Il est ce vrai *Filius accrescens* dont l'Église attribue le titre à Joseph, le bénéficiaire en ligne directe (1) des bénédictions accumulées depuis la création du monde sur la race de David,

(1) *Generatio rectorum benedicetur* (Ps. CXI, 2). La corne sur le front entre les deux yeux, cela signifie que les justes ont toujours leur attention attachée à la règle, à ce qui est droit.

de Judas, d'Israël et d'Abraham. Il est le descendant de cette créature exceptionnelle et choisie, que l'Esprit-Saint blasonne en une espèce de figure héraldique.

Et par voie de communication latérale cette expression de *unicornium* suscite en moi une autre image. C'est le matin dans le Jura, un peu avant le lever du soleil, et du brouillard on voit s'élever de tous côtés les hautes quenouilles des sapins. Ne sont-ce pas là, dites-moi, des unicornes ? Ces beaux êtres, purs et droits, *valde elegantes,* dont la croissance se résume en une pointe unique, c'est l'honnêteté même! est-ce que le Verbe fait chair qui résume en Lui toute la création n'a pas assumé quelque chose de leur port, de leur majesté et de leur salubrité aromatique ? N'est-il point Lui-même ce Cèdre sacré qui sert de support à la Vigne ? Ah! ce n'est point l'heureuse Marie seulement à qui nous pouvons dire : *Bienheureux ton sein qui L'a porté et tes mamelles qui L'ont nourri !* C'est la Création tout entière (1) qui tressaille en L'apercevant et qui s'écrie : Il nous appartient! Il a reçu quelque chose de nous! Il est vraiment notre Fils et le résultat de notre parfaite accroissance.

Le Psaume cependant continue : *Vox Domini intercidentis flammam ignis, vox Domini concutientis desetum et commovebit Dominus desertum Cades.* Le Feu, partout dans la Bible, c'est l'image de ce Dieu qui est apparu à Moïse dans le Buisson Ardent. *Ton Dieu est un Dieu consumant,* nous dit le Deutéronome (IV, 24), réitéré par l'Épître aux Hébreux. Et l'Exode, repris par toutes les prophéties théophaniques : *L'apparence de la gloire de Dieu était comme un feu ardent.* Le feu est ce qui s'empare, ce qui enveloppe et qui pénètre. Il est la

(1) *Ut impleret omnia... in unitatem fidei et agnitionis Filii Dei* (Eph., IV).

forme extérieure et la vertu intime de l'amour. Ses attributs sont la chaleur, la lumière, la subtilité, l'épreuve (1), la destruction. Il est l'organe par lequel Dieu se manifeste et se communique avec nous, par lequel il s'exprime, il nous visite, il nous tâte, il nous flaire, il nous goûte, il nous pince, il nous parle, il nous interroge, il nous élargit, il nous épouse. C'est pourquoi ce feu sacramentel qui nous est distribué à la confirmation prend la forme d'une langue. Le feu a quitté le Sinaï, le voici détaillé, coupé en quelque sorte comme du pain (2), qui vient à chacun de nous. *Apparuerunt dispertitae linguae* (Act., II, 3). Voici cette langue en moi qui à la fois parle et me rend vocal. La langue dans notre bouche est ce qui divise et qui répartit le souffle, de manière à lui donner, suave voyelle au milieu de ces consonnes, forme, signification, adaptation à l'oreille intelligente. Elle en fait des lettres et des mots. Elle le sculpte en quelque sorte, elle le cisèle, elle l'incise, elle le césure. Elle en fait ce discours entrecoupé qui s'adresse à nous, qui propose et qui provoque la réponse, qui la sollicite et qui l'élicite. Alors s'établit en nous le dialogue de la touche et de la pause, de l'impression et de l'expression, du resserrement et de la dilatation, de l'inspiration et de l'expiration, de la volonté et du sentiment. Le feu nous parle, mais il faut laisser à l'âme le temps d'écouter, de prendre conscience, de comprendre, de digérer en quelque sorte cette attaque

(1) *L'œuvre de quiconque, quelle elle est, le feu l'éprouvera* (Hebr., XII, 29).

(2) Le feu coupé en morceaux peut également signifier la charité mutuelle. *Mutuam in vobismetipsis caritatem habentes... sicut boni dispensatores multiformis gratiae Dei* (I Pet., IV, 8). De même dans l'office du Samedi Saint : *Ignis, qui licet divisus sit in partes mutuati tamen luminis detrimenta non novit.* A propos de *intercidentis flammam ignis*, cf. : *Interceptit petram in eremo et adaquavit eos in abysso multâ* (Ps. LXXVII).

et de l'assister de toutes les forces remuées au fond d'elle-même de la mémoire, de la logique et de l'analogie. Nous respirons dans une étroite osculation cette parole de vie et d'intelligence qui nous flambe comme une bouffée d'alcool! Tel est ce baptême de feu réparti sur tous les chrétiens, cette flamme à leur flambeau dont Dieu puise l'élément dans l'inépuisable réservoir du Sinaï.

Cette voix qui distribue le feu, regardons-la maintenant qui fait jaillir l'eau. Car c'est le miracle des Nombres (ch. xx) auquel notre verset 7 fait allusion. Le peuple itinérant au milieu du désert de Cadès, où Marie, sœur de Moïse, a été ensevelie, meurt de soif et il demande à boire. *Écoute, Seigneur,* dit Moïse, *leur clameur et ouvre-leur ton trésor, la fontaine d'eau vive.* Dieu alors lui commande *de parler à la pierre* et l'eau en sortira. Moïse parle donc, comme on peut parler à une pierre, en la frappant, *et sortirent des eaux très copieuses en sorte que le peuple eut à boire et les bêtes aussi.*

Le désert, c'est essentiellement toute place où l'homme ne peut pas vivre, où les conditions extérieures sont impropres à son existence. Mais l'homme est essentiellement un enfant de Dieu. Quand il perd un des traits qui constituent en lui la ressemblance de Dieu, il cesse pour autant d'être homme, car l'Évangile nous dit que *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Quand donc la communion avec Dieu est interrompue, l'homme perd quelque chose d'indispensable à son existence en tant que tel. Il quitte le Paradis et il prend place dans une terre vide où la main créatrice de Dieu ne se fait plus sentir et où Il a suspendu Son action administratrice. C'est ce lieu que décrit le Psaume LXII, 3, quand il dit :

In terrâ desertâ et inviâ et inaquosâ sic in sancto (1) *apparui tibi.* Une terre vide de toute autre chose que de sa propre existence stérile, vide de route, c'est-à-dire de direction et de sens et de possibilité de changement, vide d'eau, c'est-à-dire d'œuvres et de cette sève indispensable aux œuvres, nous pourrions dire vide d'âme. L'homme est ainsi condamné à habiter quelque chose qui à l'élément essentiel de lui-même est proprement inhabitable, suivant cette parole du Prophète : *Maledictus homo qui confidit in homine... et habitabit in siccitate in deserto in terrâ salsuginis et inhabitabili.* Si nous ne comprenons pas ce que ces termes veulent dire, nous n'avons qu'à nous rappeler toutes ces régions de la littérature au XIX[e] siècle, par exemple les œuvres d'Anton Tchékhov — ou à nous reporter, plus loin encore en arrière, à cette affreuse littérature latine des siècles impériaux, ou à penser aux productions de Voltaire et de Laclos, ces livres qui ressemblent à du mâchefer, à des scories, à du carbure de calcium, et d'où la moindre parcelle d'humanité et d'humidité a été extraite. L'homme abandonné par la Grâce se minéralise, il se consolide dans sa forme propre, tout ce qu'on peut faire, c'est de sculpter dedans une idole. Le Créateur déconcerté regarde son œuvre et ne la reconnaît plus. *Fils de l'Homme,* interroge-t-il, *penses-tu que ces os-là vivent?* (Ezéch., XXXVII, 7). Il n'y a plus qu'à taper dessus à coups de marteau, à démolir ce masque pétrifié qui répond à l'éternité par l'inertie, cette cuirasse superficielle, cette croûte, ce pain compact de la matière congelée qui pour mieux résister s'agrège âprement à elle-même. Ébranlons, détruisons à coups de tonnerre ce faux équilibre, cet édifice maudit, cette géométrie, cette mathématique

(1) *In sancto*, c'est le nom même du désert de Cadès, en hébreu *sanctitas.*

stupide à quoi les philosophes voudraient réduire l'homme et la nature. Sous cette carapace, profondément parmi les fondations remuées, peut-être que nous trouverons l'eau vive, *cette eau jaillisante jusque dans la vie éternelle,* que le Sauveur altéré réclame à la Samaritaine. L'eau souple, transparente, mobile, libre, intelligente, qui est la Grâce et l'élément de notre obéissance.

Voilà donc la marche du Psaume. Dieu au milieu de l'Histoire, qui s'ouvre un passage à coups de tonnerre et le Verbe Incarné, le Désiré des Nations, qui apparaît et qui s'avance : c'est le premier verset. Le second sous les figures du feu et de l'eau nous décrit son action intérieure ; le dernier nous montre son action extérieure et cet apostolat qui le propage, les pas à travers le Temple de l'Évangile. *Vox Domini praeparantis cervos,* nous dit le verset 9, *et revelabit condensa, et in templo ejus omnes dicent gloriam.*

Ici le bon Menochius est complètement à la nage. Le voilà qui part gaiement au fil de l'eau; en attendant qu'il s'engloutisse définitivement au milieu des rapides et des tourbillons du terrible Psaume LXVII. *Sensus esse videtur,* chevrote timidement sa petite glose, *Dominum terribili tonitru sui voce quâ deserti montes et valles concutit, treme facere feras eisque terrifico illo fragore partum accelerare, quod peculiariter de cervis dicitur sequenti versiculo, quas ad partum difficiles esse aiunt, et tonitrui terrore facilius eniti faetus suos* (1). Il serait sot et cruel d'insister ! C'est le moment où dans les classes s'établit un de ces silences redoutables que le professeur fera bien de ne pas prolonger par une insistance maladroite.

(1) Menochius en sait plus long que Job, qui nous dit de ces mêmes biches : as-tu compté les mois de leur portée et sais-tu le temps où elles enfanteront ?

Mais vraiment, il n'y a qu'un seul mot : c'est ahurissant! Nous qui n'avons pas la simplicité magnanime du grand Frère Prêcheur, quand on nous dit de lever les yeux au Ciel, c'est dans l'attente d'autre chose que d'y voir cavalcader des bêtes à cornes ! On se demande ce que la Voix de Dieu peut bien avoir à faire avec la parturition des cervidés (1).

Et cependant il n'y avait pas besoin de recourir à toutes ces bizarres imaginations. Notre texte ne nous dit pas que la Voix de Dieu fait accoucher les cerfs : il dit qu'elle les *prépare*. Est-ce que Menochius n'a jamais

(1) Toutes les erreurs et pataquès commis dans l'interprétation de la Bible proviennent de ce que l'on cherche avant tout à minimiser, à circonscrire étroitement l'inspiration de l'Esprit-Saint, à ne l'admettre que là où il n'y a absolument pas moyen de faire autrement. Partout ailleurs l'interprétation littérale et historique se donne carrière. Armé de documents insuffisants, l'interprète essaye de se mettre dans la peau de David par exemple, qu'il tâche de se représenter comme un petit souverain oriental, un chef de brigands, etc., il se livre à de petites compositions fantaisistes dans le genre des poëtes parnassiens. C'est Michol qui à sa manière essaye de nous expliquer le danseur Divin. Le résultat est plat, souvent bouffon et parfois choquant. On dirait un *producer* de Hollywood qui essaye de donner l'idée de la cour de Louis XIV. Pour interpréter les paroles de Dieu nous pouvons compter sur le secours de la Grâce. Mais pour interpréter les paroles de David, nous ne pouvons compter que sur notre science et notre imagination : c'est peu.

S. Hilaire dit que les psaumes ne sont qu'un tissu *de vertus typiques et allégoriques qui concernent le Christ* : là est leur clef sans quoi ils seraient *inexplicables*. De même S. Augustin commentant cette parole du Christ : *Il est nécessaire que soient remplies toutes choses qui ont été écrites dans Moïse et dans les Prophètes et dans les Psaumes de moi et*, ajoute le S. Docteur, *de cette Eglise qui ne fait qu'un avec Moi*. Mais, remarque l'auteur de la Préface dans l'édition de S. Maur, justifiant Augustin des reproches de S. Jérôme, le sens des Psaumes est infiniment souple et adapté aux besoins de chaque lecteur, suivant cette parole de S. Paul (I Cor., x, 11) *que tout ce qui est arrivé en figures a été écrit pour notre utilité*. « Celui qui voudrait nous emprisonner dans l'étroitesse de la lettre pure et simple nous réduirait à la condition des Juifs que le Sauveur accuse de *voir sans voir*. »

entendu parler des battues qui se font dans une forêt ou des incendies qui s'y déchaînent? est-ce que tous les animaux ne se rassemblent pas alors dans la partie préservée, tout frémissants et prêts à s'échapper du côté où ils trouveront une issue? Il y a une mobilisation générale du gibier. Ces battues, ces incendies, ne peut-on les comparer aux catastrophes de tout genre, physiques, politiques ou sociales, qui se déchaînent de temps en temps sur l'humanité? est-ce qu'alors il n'arrive pas qu'il n'y ait d'autre salut ou recours que la fuite? est-ce que souvent cette fuite, cette destruction d'un ordre existant, n'a pas servi dans les desseins de Dieu à la dissémination de l'Évangile? Il suffit de se rappeler les Barbares, l'Islam, la Révolution Française, le combisme. Tout fuit, tout devant les loups déchaînés est devenu cerf, mais parmi ces cerfs il en est beaucoup qui portent la croix au milieu de leurs ramures déployées.

Le Cerf, ce trait vivant décoché par la main de la nature, cet animal dont le sens est tout entier dans ses pieds (1), dans sa course, que Dieu a fait pour aller au loin, ce citoyen de la forêt, altéré, nous dit un autre psaume, des sources divines, à la fois invincible et ostentatif, avec le cadre rayonnant et tout préparé de ces bois qu'il porte sur la tête (2), n'est-ce pas l'emblème de tous

(1) *Quam pulchri super montes pedes praedicantis pacem* (Is., LII, 7 et Nahum., I, 5).
Qui perficit pedes meos tanquam cervorum (Ps. XVII, 34).
Co aequans pedes meos cervis (Reg., XXII, 34).
Deus ponet pedes meos quasi cervorum (Hab., III, 19).
La version de S. Augustin (*op. cit.*) est *parficientis cervos*, c'est-à-dire donnant aux cerfs l'occasion de leur expression la plus complète qui est la rapidité et le bond. A quoi il ajoute dans son commentaire du ps. XLI un certain nombre d'illustrations empruntées aux légendes courantes de son temps, fort amusantes et qui font penser aux vignettes de S. François de Sales. Mais la réalité suffisait.
(2) *Exaltatum est cornnu meum in Deo meo* (I Reg., II, 1.)

les missionnaires ? N'est-ce pas lui que le Cantique nous dépeint comme franchissant d'un bond tous les obstacles, et quand le *Bien-aimé* lui est apporté, ne le compare-t-elle pas au *petit des cerfs* ? (1) Quoi donc de plus naturel que cette expression : *La voix de Dieu prépare les cerfs* ? Ces cerfs évangéliques, elle les prépare intérieurement et extérieurement, soit par la soif des âmes, soit par tel phénomène qui leur rende leur premier habitat impossible et ouvre carrière à leur agilité.

Le Psaume alors continue : *Et revelabit condensa.* La première image qui se présente à l'esprit est celle de ces nuages épais que l'éclair illumine. Puis en étudiant les textes apparentés on voit que *condensa* signifierait plutôt *touffus.* Ce sont les feuilles où la voix de Dieu apporte la *révélation,* sans que l'on nous dise si c'est un souffle qui les fait murmurer et chatoyer, ou la violence qui lacère le vêtement et qui mette à jour la charpente arborescente, ou ce mouvement profond qui les brasse et les rebrasse comme un savant qui se prend aux ressources accumulées d'une bibliothèque. Serai-je suspect de fantaisie si j'applique cette métaphore à ce *développement* de l'Église dont saint Vincent de Lérins nous a donné la formule ? Comme avec le temps il y a un déploiement au dehors de l'autorité, il y a un développement intérieur de la doctrine. Rien n'est changé, mais tout apparaît explicitement et la troisième dimension vient se joindre aux deux premières. Là où nous ne voyions qu'une masse il y a maintenant un système. La foi en restant la même est maintenant soutenue par une théologie. Les

Cornu ejus exaltabitur in gloriâ (Ps. cxi, 9).
Et exaltabitur sicut unicornis cornu meum (Ps. xci, 11).
Deus sublimabit cornu Christi sui (I Reg., ii, 10).
Erexit cornu salutis nobis in domo David (Luc, i, 69).

(1) *Similis est dilectus hinnulo cervorum* (Cant., ii, 9).

plans se précisent, les terrains se découvrent, les positions sont dessinées et définies. Ce qui était confus et aggloméré devient distinct. Ce qui était inerte se met en mouvement et se propose à notre étude sous tous ses aspects. La subtilité scolastique fait son œuvre réparatrice après que la brutalité païenne et hérétique a fait la sienne. Tout devient transparent, tout s'éclaire à la fois du dedans et du dehors. Il n'y a plus de fourrés où l'erreur puisse se réfugier et le serpent échapper au talon de la Femme. Je ne parle pas seulement de l'erreur intellectuelle mais de l'erreur morale. Ce vain rameau dont le pécheur essaye de couvrir sa nudité, il lui est arraché (1).

Et in templo ejus, conclut le verset, *omnes dicent gloriam.* Le temple de Dieu, nous le savons, c'est le monde entier, c'est *l'escabeau de ses pieds* au-dessus duquel il lui a plu de suspendre pour sa rencontre avec nous ces tapisseries somptueuses. *Tous diront la gloire,* c'est-à-dire que l'illumination sera complétée, que chacun aura reçu son rayon, que le mal aura été appelé à témoigner autant que le bien et que ce qui ne servira pas à illustrer la miséricorde attestera la justice. Tout être exprimera ce qu'il « voulait dire » et restituera à Dieu cette parole dont il est fait (2).

En enfin nous arrivons au dernier verset : *Le Seigneur fait inhabiter le déluge : et siégera le Seigneur Roi pour l'éternité.* Nous sommes arrivés au terme, nous avons atteint l'équilibre et le niveau, la consommation du tabernacle. Ces eaux dont la promesse et la menace étaient

(1) *Revelabit condensa,* cela peut s'appliquer aussi à cette exégèse astronomique par quoi l'œil au fond du ciel dans l'éclat d'un feu unique discerne un peuple d'étoiles — ou à ce regard pénétrant du microscope qui remonte jusqu'à l'origine complexe des tissus et des organes — ou aux analyses de la chimie et des mathématiques — ou à la pratique du syllogisme.

(2) *Dixit et facta sunt* (Ps. XXXII, 9).

suspendues au-dessus de nous en une immense extension, les voici pour toujours « réalisées ». Une liquidation générale a été faite de toutes les opérations à terme. La Grâce surabondant par-dessus le péché nous a engloutis comme un océan. Nous sommes dedans et elle est au dedans de nous. Nous l'absorbons par les ouïes. Nous la possédons et elle nous possède. Nous l'habitons et elle nous habite. Le Seigneur est au milieu de nous et nous sommes au milieu de Lui. *C'est lui qui donnera la vertu à son peuple et qui le bénira dans la paix.* Ainsi Marie, notre mère, dont le nom en latin est *la Mer.* Elle habite l'Océan et un océan de grâce est dans son sein. Ainsi encore cet océan de grâces et de lumières qui réside aujourd'hui dans cette étroite logette, dans ce *tabernacle* au-dessus de l'Autel en qui l'ancienne figure est consommée.

Et pour ne pas renvoyer mes lecteurs complètement désappointés, je terminerai ce commentaire balbutiant par une page sublime sur la récitation des Psaumes qui appartient au vieux moine de Marseille, Cassien :

Le serviteur de Dieu se pénétrera tellement des sentiments exprimés dans les psaumes qu'il ne paraîtra plus les réciter de mémoire, mais les composer lui-même, comme une prière qui sort du fond de son cœur : ou du moins il semblera qu'ils ont été faits pour lui spécialement et que tout ce qui s'est passé dans David s'accomplit encore en sa personne. En éprouvant nous-mêmes dans notre cœur les sentiments qui ont fait composer un psaume, nous en devenons, pour ainsi dire les auteurs : nous le prévenons plus que nous ne le suivons, nous en saisissons le sens avant d'en connaître la lettre. Nous trouvons tous nos sentiments exprimés dans les psaumes : nous y voyons toutes choses comme dans un pur miroir, on dirait que leurs paroles sont les fruits de notre

expérience plutôt que de notre mémoire. Et c'est ainsi que notre âme arrive à la perfection de la prière. L'esprit alors n'est occupé par aucune image, n'est troublé par aucune parole : il se laisse entraîner par une volonté, par une ardeur. L'âme s'élève au-dessus des sens et des choses visibles et n'offre plus à Dieu que des soupirs et des gémissements inénarrables (1). Et saint Augustin, cité dans la bulle de Pie X *Divino afflatu : Pour que Dieu soit loué par l'homme comme il faut, il a pris le parti de Se louer Lui-même.*

On voit par là avec quel soin les Psaumes doivent être étudiés et expliqués pour qu'il ne reste pas de cailloux meurtrissants dans ce pain des Anges, dans ce rayon de miel qui nous est mis dans la bouche (2) et pour que tout, afin d'être nourriture, à l'esprit soit devenu esprit. C'est se faire une idée bien basse du langage divin que d'y chercher un aliment de la curiosité ou l'amusement d'un sot pittoresque.

Washington, 21 mai 1932.

PAUL CLAUDEL.

(1) *Patrol. Lat.*, Migne, t. XLIX, col. 858.
(2) *Dulcia eloquia tua, super mel ori meo* (Ps. CXVIII, 103). *Sponsa mea, mel et lac sub linguâ tuâ* (Cant., IV, 11), c'est-à-dire douceur et nourriture.

Le Psaume 28 (Vulgate)

PSALMUS DAVID, IN CONSUMMATIONE TABERNACULI

1. *Afferte Domino, filii Dei,*
afferte Domino filios arietum.
2. *Afferte Domino gloriam et honorem ;*
afferte Domino gloriam nomini ejus ;
adorate Dominum in atrio sancto ejus.
3. *Vox Domini super aquas ;*
Deus majestatis intonuit ;
Dominus super aquas multas
4. *Vox Domini in virtute ;*
vox Domini in magnificentia.
5. *Vox Domini confringentis cedros,*
et confringet Dominus cedros Libani ;
6. *et comminuet eas tanquam vitulum Libani :*
et dilectus quemadmodum filius unicornium.
7. *Vox Domini intercidentis flammam ignis.*
8. *Vox Domini concutientis desertum,*
et commovebit Dominus desertum Cades.
9. *Vox Domini praeparantis cervos,*
et revelabit condensa ;
et in templo ejus omnes dicent gloriam.
10. *Dominus diluvium inhabitare facit,*
et sedebit Dominus rex in aeternum.
11. *Dominus virtutem populo suo dabit ;*
Dominus benedicet populo suo in pace.

Le Psaume 28 (trad. Crampon)

PSAUME DE DAVID, A LA FIN DU TABERNACLE

1. *Donnez à Yahweh, fils de Dieu,*
apportez au Seigneur de jeunes agneaux.
2. *Donnez à Yahweh gloire et puissance!*
Donnez à Yahweh la gloire de son nom!
Adorez Yahweh dans de saints ornements.
3. *La voix de Yahweh gronde au-dessus des eaux,*
le Dieu de la gloire tonne,
Yahweh est sur les grandes eaux.
4 *La voix de Yahweh est puissante,*
la voix de Yahweh est majestueuse.
5. *La voix de Yahweh brise les cèdres,*
Yahweh brise les cèdres du Liban;
6. *Il les fait bondir comme un jeune taureau,*
et le Bien-Aimé est comme le petit des licornes.
7. *La voix de Yahweh fait jaillir des flammes de feu,*
8. *La voix de Yahweh ébranle le désert,*
Yahweh ébranle le désert de Cadès.
9. *La voix de Yahweh fait enfanter les biches,*
elle dépouille les forêts de leur feuillage,
et dans son temple tout dit : « Gloire »!
10. *Yahweh, au déluge, est assis sur son trône,*
Yahweh siège sur son trône, roi pour l'éternité.
11. *Yahweh donnera la force à son peuple;*
Yahweh bénira son peuple en lui donnant la paix.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Action catholique en Espagne

« Acción católica ! » Ces deux mots claquaient fièrement aux oreilles de ceux qui étaient un peu au courant des affaires religieuses d'Espagne, dans ces dernières années. Deux mots qui, comme un coup de clairon, sonnaient un rassemblement, dont nous augurions beaucoup, dont nous augurons beaucoup encore, malgré le drame qui vient de faucher tant d'espoirs de l'Action catholique espagnole, et peut-être à cause de ce drame même. Comme me l'écrivait un de nos éminents prélats : « Il se fait là quelque chose de grand, sûrement ! »

Où en était cette Action catholique en Espagne à la veille de la catastrophe? Dressons un inventaire que suivra une appréciation.

L'Action catholique était née vers 1909, avec la création, — méritoire à cette époque, où l'idée d'apostolat et de conquête était si loin des préoccupations de l'Église d'Espagne, éminente institution d'État, — d'une *Association Catholique de Propagandistes* (*Associación católica de propagandistas*). Par elle et sous l'influence de D. Angel Herrera (aujourd'hui novice dominicain), une floraison d'œuvres allait naître, indispensables à l'équipement moderne de l'Église d'Espagne, malade surtout d'archaïsme et de sécurité. L'Association avait un but précis, très neuf aussi à cette époque : « Former des minorités choisies en vue de l'action. » Formule jeune, un peu en avance même sur son temps et où l'action saturante du laïque chrétien dans son milieu était entrevue par un de ces coups d'intuition, comme en ont souvent les Espa-

gnols, même quand la réalisation ne doit pas suivre d'un aussi bon pas. Ici, cependant, le travail se faisait. Entre les recueillements de la prière et les soucis de l'étude, les propagandistes se formaient, vaillants, nombreux (400 à peu près sont passés par le centre depuis sa fondation) ; représentatifs aussi, puisque récemment on comptait, comme sortis de leurs rangs, trente députés et spécialement trois ministres : MM. Gil Robles, Salmón et Lucia.

A ces propagandistes, il fallait des moyens de propagande. Ils en créaient. C'étaient, dans l'ordre de l'activité politique, le journal *El Debate* ; son *École de Journalisme* (*Escuela de Periodismo*) ; et l'*Action populaire* (*Acción popular*) ; dans l'ordre de la formation sociale : l'*Institut social ouvrier* (I.S O.) ; enfin la *Maison du Conseiller*, ou de l'Aumônier (*Casa del Consiliario*), les *Cours d'été*, et le *Centre d'études universitaires* (C. E. U.) pour la formation intellectuelle, générale et spéciale, des prêtres et des dirigeants laïques.

Le journal *El Debate* a cette année vingt-six ans. S'il ne fut pas toujours indulgent à la France et transporta souvent, dans ses colonnes, les rancunes et les incompréhensions des droites et des milieux ecclésiastiques espagnols à l'égard de la « République voisine », il faut reconnaître qu'il fut toujours un beau journal et tenta d'être, ces dernières années, un vraiment bon journal. D'une impeccable rédaction, ayant des ressources de procédés et une abondance de documentation remarquables, s'assurant les plus éminentes collaborations, il tenta, après 1931, l'effort, méritoire en Espagne, d'un ralliement sincère au nouveau régime. Il ne pouvait lui en être su gré dans l'inévitable tourmente que nous pressentions. Mais il constituait le grand quotidien catholique et laïque, sans relent de sacristie, qui nous manque, et son œuvre fut cependant utile, car il contribua à faire penser sur des thèmes nouveaux.

Dans ses magnifiques locaux, qui occupent tout un coin du beau Madrid, entre Castellana et Retiro, près de l'Arc

de triomphe de Charles III, rue Alphonse-XI et de Valenzuela, il logeait, depuis 1926, une quelque peu glorieuse école de Journalisme. Partie d'un simple cours de rédaction, elle avait, dès 1928, plus de cent demandes d'inscription et assurait, cette dernière année, trois groupes de cours : normaux (au nombre de cinq pour les futurs spécialistes) ; intensif, pour le débrouillage rapide de jeunes étudiants ; petits cours et conférences de documentation, ouverts au public. Dans les 80 heures de cours donnés chaque semaine, tout entrait qui pouvait former un journaliste catholique averti. Je lis le programme : Grammaire espagnole, français et anglais, rédaction, administration, confection, reportage, sténographie et typographie, Apologétique, morale, Théologie sociale, en fonction des Encycliques pontificales. Rien n'était oublié, pas même une initiation à la Philosophie, mise sous le nom de Critériologie, et où devait se commenter le savoureux *Criterio* du philosophe journaliste, gloire de l'Espagne moderne, Jaime Balmés. Une magnifique installation, un heureux placement des anciens élèves, grâce à l'*Agence Logos*, rattachée au journal, le concours de maîtres distingués, des bourses nombreuses, faisaient de cette école, à la veille de la guerre civile, une belle réalisation d'apostolat social, que nous pourrions méditer. Au *Debate*, odieusement dépossédé par la Révolution, nous devons adresser un hommage ému. Pour ma part, je ne puis oublier la générosité avec laquelle, en dépit de l'humeur antifrançaise de la maison, dont nous étions d'ailleurs en partie responsables, ses dirigeants m'ont aidé à conduire, avec deux de leurs plus distingués rédacteurs, D. Manuel Graña, et le Baron de Mora, nos scouts madrilènes et plusieurs Espagnols au Pèlerinage du Ve centenaire de Notre-Dame de France en 1934, sous le signe de nos deux drapeaux, pour une fois entrelacés !

Laissant *l'Action populaire*, qui sort de notre cadre, et les *Semaines sociales*, longtemps abandonnées, ressuscitées récemment par Mgr Toma y Goma, le nouvel arche-

vêque de Tolède, saluons une excellente ébauche des mouvements spécialisés :

L'institut social ouvrier (rue O'Donnell, 24), qui avait pour but de donner à la classe ouvrière des dirigeants catholiques et instruits. Les fondateurs savaient que le grand mal, en Espagne, était l'inexistence des élites populaires, dans cette nation que « l'analphabétisme » touchait gravement.

Chaque année trois cours, de deux mois chacun, réunissaient à Madrid une vingtaine d'ouvriers catholiques, ayant une âme de chefs, et venus de tous les diocèses de l'Espagne. En juin, un cours de perfectionnement (*curso de amplicación*) s'adressait aux meilleurs d'entre eux. Le voyage et la nourriture leur étaient payés, plus une solde journalière de huit pesetas. Le régime des études comprenait essentiellement : l'enseignement de l'apologétique, de la doctrine sociale catholique, de l'histoire des doctrines sociales et économiques, un peu de français. A cela s'ajoutait : l'étude de la législation sociale, de l'organisation syndicale de la technique de la propagande. Quelques voyages en Belgique, terre d'élection des catholiques d'Espagne, que la France républicaine effrayait toujours un peu, complétaient l'enseignement tout théorique de l'Institut. Le sacerdoce n'en était point absent, et les amis de l'A. C. d'Espagne ne sauraient oublier le brillant et pieux D. Pedro Cantero, qui assurait, avec un entrain et une confiance sans bornes, la direction spirituelle de l'Institut et rayonnait sur tous les autres groupements de l'Action catholique.

Aussi bien veillait-on à la formation des dirigeants ecclésiastiques : c'était, là aussi, œuvre capitale, car le clergé manquait ordinairement, jusqu'en ces dernières années, d'information sociale et d'esprit apostolique. La *Casa del Consiliario* formait des aumôniers de l'A. C. L'épiscopat espagnol avait saisi toute l'importance de cette institution et, chaque année, envoyait quelques prêtres par diocèse y suivre des cours, dont la durée n'excédait

pas trois mois : l'enseignement des grandes Encycliques de la doctrine d'A. C., de langues vivantes elles-mêmes s'accompagnait de visites aux centres ou aux œuvres de caractère social, parfois d'un voyage à l'étranger, méthode de formation que les catholiques d'Espagne, si rebelles il y a quelque quarante ans encore à toute influence étrangère, ont évidemment et inconsciemment puisée à leurs irréductibles adversaires les hétérodoxes « Krausistes » de « l'Institution libre d'Enseignement ».

Mais, depuis quelques années, une autre innovation du laïcisme espagnol, l'Université internationale de Santander, avait été le point de départ d'une création catholique similaire : les *Cours d'été*, eux-mêmes installés à Santander, chez les Pères Augustins, au Collège cantabrique, cadre magnifique de travail, entre la baie et la haute mer, dans un parc qui semblait couler de la montagne toute proche. Là, et aussi à Saint-Sébastien, où Mgr Mathieu fut appelé à prendre la parole, des prêtres, des séminaristes rejoignaient l'élite du laïcat pour suivre les cours, — Philosophie, Science sociale ou d'A. C., Histoire et Lettres ecclésiatiques, Chant grégorien, Art et Médecine, — que cette Université ambulante faisait donner sous l'égide de D. Angel Herrera et le rectorat du Marquis de Lozoya, professeur à l'Université de Valence. Des excursions et des visites dirigées de lieux célèbres, des fêtes originales, comme celles du troisième centenaire de Lope de Vega ; des auditions musicales de haute tenue, tempéraient la rigueur de ces cours, qui ne duraient que quinze jours (4 par saisons), mais qui étaient de climat sévère. La vie spirituelle y était intense : j'ai eu, à Santander, la vision d'une Espagne catholique nouvelle, riche, à coup sûr, des plus grands espoirs.

L'initiative de Santander avait eu, d'ailleurs, une très heureuse conséquence : elle tendait à se fixer en une Université catholique régulière, dont le siège ordinaire eût été Madrid. Indispensable fondation. Effectivement, — et j'en ai cueilli l'aveu sur les lèvres des plus hautes

personnalités ecclésiastiques d'Espagne, — les Universités pontificales, — Comillas par exemple, dans la province de Santander, — étaient, depuis longtemps, tombées dans le discrédit : leur enseignement et leurs méthodes étaient désuets, leurs grades sans prestige. Il fallait rajeunir. C'était, en 1935, chose faite, hélas ! trop tardivement. Néanmoins, toujours dans les vastes locaux de *El Debate*, des chaires se créaient et leur ensemble prenait le nom, modeste et seul permis alors par la loi, de *Centro de Estudios Universatarios* (C. E. U.). A la rentrée de 1935, quatre *sections*, dont les cours normaux se doublaient de *Séminaires* (hautes études pratiques) et de cours publics, se préparaient à fonctionner : c'étaient celles de Philosophie, de Sciences politiques, de Droit, d'Histoire et de Littérature, vraies Facultés sans le nom. Les chaires de droit, plus anciennes, étaient pourvues de titulaires ; les autres allaient l'être, et nous ne notons pas sans tristesse, une fois de plus, l'éviction de la France, en l'espèce celle des Universités catholiques françaises, d'un jury qui comprenait, sous la haute autorité des Évêques espagnols, la présence de trois juges étrangers, désignés par les Universités de Louvain, de Milan et de Fribourg. Quoi qu'il en fût, cette création allait contribuer à rendre à l'élite catholique cette haute culture, respectueuse de nos scrupules scientifiques modernes, et par là ce prestige qui, depuis si longtemps, lui manquaient, ce qui discréditait son action aux yeux des élites laïcisées. Dans l'Espagne de demain, ce grand effort devra être repris et placé au tout premier rang des préoccupations apostoliques.

***

Cette organisation, dont on ne peut sous-estimer les qualités et surtout le mérite, que valait-elle exactement ?

L'impression que l'on en retirait était, à vrai dire, un peu troublante et assez nuancée : on pressentait qu'il y

avait là un très bon état-major, qui allait s'affermissant en quantité et en qualité et qui, avec du temps, pouvait arriver à grouper des troupes éparses dans tout le pays. Mais, pour le moment, il semblait bien que ces troupes fussent, telles qu'elles, inexistantes. Là est la différence essentielle entre l'A. C. de France et celle d'Espagne. Poussons notre comparaison, empruntée à la langue militaire, et cette différence se précisera : alors que notre A. C. est le quartier général qui tente d'organiser, en armée régulière et disciplinée, tous un système de groupements, spontanément créés et partis en francs-tireurs, d'âges différents et de tendances variées, en Espagne c'était une académie, une école de guerre, où s'apprenaient des règles stratégiques et tactiques, des procédés et des méthodes de conquête que l'on ferait jouer, avec pleine efficacité, le jour où le contingent aurait été recruté.

L'observateur impartial n'était pas sans inquiétude sur cette absence d'œuvres vitales et de mouvements bien organisés.

La Jeunesse Catholique (*Juventud católica*) apparaissait à la fois flasque et désuète. N'ayant jamais « démarré », — le climat de l'Espagne catholique le voulait ainsi — comme l'A.C.J.F. ou l'A.C.J.B., elle en restait aux formules d'avant-guerre et ne les appliquait même pas avec vigueur. Le régime « congrégation » ou « confrérie » avait posé partout sa marque, qui paraissait indélébile. La spécialisation n'avait pas pu se faire. Des tentatives de J.O.C. (Valladolid par exemple) accusaient l'inexistence de ce mouvement dans l'ensemble de l'Espagne. La paysannerie était inorganisée; la masse étudiante, frivole ou acquise à tous les extrémismes; la jeunesse mondaine, inutile et inutilisable, ou, dans ses meilleurs éléments, sans liaison avec le reste de la nation.

En général, d'ailleurs, égale démission des « œuvres de Jeunesse », vocable qui désigne, surtout chez nous, cette immense floraison de patronages, de cliques et de sections de « Gymn », de colonies de vacances, de groupes scouts,

jécistes ou autres (encore qu'il convienne de distinguer de plus en plus les œuvres vieillissantes des mouvements en marche), que l'on a vu couvrir, depuis trente ans, la France, et qui évoque tant de gosses, sac au dos et bâton en mains, accompagnés ou conduits, suivant la formule, d'un jeune ou même d'un vieux prêtre, béret en tête et parfois clairon aux lèvres... Rien de semblable dans l'Espagne la plus récente. Des fondations pieuses ou des instituts congréganistes groupaient, recueillaient, éduquaient, certes, beaucoup d'enfants. Mais partout on sentait l'administration prédominante, la vieillesse des méthodes, et, si rarement, l'entrain d'un jeune sacerdoce diocésain complètement donné ! C'était, cette absence, la grande douleur des très bons. Combien me l'ont confié qui ne sont plus ! Aussi quel étonnement, dans le Madrid d'hier, de voir défiler, accompagnés de jeunes prêtres ou clercs espagnols, bénévolement venus à nous, mais étonnés, eux-mêmes, de leur audace, nos « chiquitos » du patronage de Saint-Louis des Français, bientôt aussi conduits en colonie de vacances, à Avila ou dans le Guadarrama. Sympathie des uns, mécontentement des autres, émerveillement de la masse, nous montraient combien était neuve notre initiative. Quelques réalisations similaires, proprement espagnoles, surtout sous l'influence des *Associations de Pères de famille*, nées de la situation nouvelle, suivirent, mais la méthode et les procédés restaient encore à trouver : aucune doctrine rigoureuse n'était élaborée. Et la même incertitude pesait sur le scoutisme, que l'Épiscopat n'avait pas voulu accepter des mains du jeune chef qui le lui offrait, il y a quelques années. Dès lors, les « *Exploradores de España* », sous la conduite de leur Commissaire général, D. Juan Antonio Dimas, se développèrent et évoluèrent laïquement, vaguement assistés, en de grandes circonstances, d'un « capellan » gagé. En 1931, lors de la création de notre troupe scoute de France de Saint-Louis des Français, placée « en subsistance » chez les E.D.E., qui furent les plus hospitaliers des hôtes,

nous rêvâmes d'un accord entre l'Église et leur Association : nous en avions jeté les bases... On préféra fonder, à contretemps, une fédération rigoureusement catholique, avec des chefs politiquement catalogués « à droite », et sortis, pour cela même, du mouvement initial, seul officiellement reconnu. Les *scouts hispanos*, ainsi créés, quel qu'ait été le dévouement de leurs chefs et de leurs aumôniers, ne purent se débarrasser de ce lourd handicap, et les haines qui les entourèrent, dans les mois rouges de février à juillet 1936, vérifièrent nos craintes du début.

A la constatation de cette absence de masse organisée, ou du moins bien organisée, des critiques me paraissent devoir s'ajouter :

Les œuvres d'Action catholique, plus haut définies, ont toujours quelque peu péché par intellectualisme : le style de la tertulia, le groupe où l'on cause, ou de l'Ateneo, le cercle où l'on « conférencie » les marque trop uniformément. Trop de parlotes, pas assez de réalisation, telle est la formule qui, en un raccourci sévère, peint leurs procédés. Nous retrouvons là toute l'Espagne, causeuse, curieuse, passionnée de discussions, de cours et de conférences, depuis le temps des vieilles Universités d'Alcalá ou de Salamanque, jusqu'à celui de l'Université centrale de Gómez de la Serna, du Círculo de l'austère Sanz del Río ou des Estudios católicos des « Néo-catholiques ».

La démangeaison de la « cátedra » est évidemment une maladie très espagnole. L'Action catholique d'Espagne a pu difficilement y échapper. Comme nous préférons, par exemple, aux deux mois de cours des dirigeants ouvriers de l'I.S.O. entretenus et payés par « l'œuvre », les denses, et pleines et alertes Semaines d'études de la J.O.C., où l'on vient, au bénéfice d'un « pont », à ses frais, en se privant : quels rudes militants cela fait !

Et c'est aussi à un défaut inhérent à la mentalité espagnole, dénoncé par Palacio Valdés : la tendance « à ramener toute question à la théologie ou à la politique », qu'a tenu l'insuffisante séparation des mouvements d'A.C.

d'avec la politique. Sur ce point, les meilleurs de nos amis semblaient incorrigibles ; trop proches de l'histoire de leur monarchie catholique, ils avaient certes assez de perspicacité pour voir toutes les ruines qu'elle avait accumulées, mais ils n'arrivaient pas à se déprendre sentimentalement de ce long passé d'alliance étroite entre le trône et l'autel. L'Église sans rôle officiel, sans fonction politique dans le pays, c'est une réalité difficilement pensable en Espagne. L'idée d'un « centre » ou d'un parti catholique, que les influences allemande et belge n'avaient pas peu contribué à accréditer chez les catholiques espagnols, restait sous-jacente dans la pensée des meilleurs champions d'A.C. Que de fois n'avons-nous pas entendu ce reproche, fait aux catholiques français, de n'être pas une force politique au parlement, de n'avoir pas de représentants officiels dans les conseils du gouvernement ! Sans voir combien dangereuse est cette formule à notre époque, combien elle « date » effectivement, on y tendait et, par malheur, le parti de M. Gil Robles semblait bien être quelque peu le prolongement parlementaire et politique de l'A.C. d'Espagne. Or ce parti eut de redoutables affaires à liquider, une cruelle répression à opérer (Asturies 1934). Nul doute qu'en partie les terribles malheurs de l'Église d'Espagne aient été en relation avec cette collusion du temporel et du spirituel, dont on n'apercevait pas bien les dangers.

Il reste cependant que l'Action catholique d'Espagne constituait, constitue encore, malgré l'hécatombe, un très grand et un très bel effort, devant lequel il convient de s'incliner. Cet effort ne fut pas inutile : il a formé des militants, et certes beaucoup d'entre eux se retrouveront demain prêts à reconstruire... Il a aussi formé de vrais apôtres, dont plusieurs, en ces mois atroces, furent des martyrs. La semence de chrétiens, ainsi mise en terre, ne peut manquer de lever demain en vigoureuse moisson.

P. Jobit.

La nouvelle édition critique des « Akhbâr al Hallâj »

En centrant ses recherches sur Hallâj, M. Louis Massignon a ouvert les horizons les plus vastes sur l'ensemble de la mystique musulmane des premiers siècles de l'hégire. Hallâj offre un cas crucial. Signe de contradiction, il a été, de son temps et jusqu'à nos jours, l'objet de toutes les confrontations. Il présente, sous un aspect particulièrement pathétique, une vocation mystique et une vocation au martyre. Il se trouve placé, autour de l'an 900, entre les premiers çoufis, ascètes, dévots ou quiétistes, et ceux, plus théosophes, des siècles suivants. Il formula, en termes peut-être imparfaits ou provoquants, mais en tout cas bouleversants, la théorie de l'union transformante. Ayant rompu à ses risques et périls la discipline de l'arcane et dévoilé sur la place publique les secrets de l'Ami et de l'Aimé, il subit le martyre désiré, selon la plus curieuse des dialectiques : il souhaitait que son meurtre fût non seulement licite mais méritoire pour les profanes zélés.

Hallâj fut aussi un grand poète. Et il est à noter que les vers des mystiques musulmans, échos d'une expérience sans doute inexprimable, mais laissant passer le plus possible du « courant » de la commotion originelle, sont parmi les plus « puissants » de la poésie arabe. Et le mot puissant doit être entendu à la lettre, car de tels vers — ou des vers profanes entendus mystiquement — servent précisément à mettre les adeptes dans des états de ferveur qui peuvent aller jusqu'à l'extase. A côté de spéculations un peu tarabiscotées ou qui nous semblent telles, et d'affirmations un peu outrées et agressives, on doit à Hallâj quelques mots saisissants. Il est célèbre pour avoir dit : « *Ana al Haqq* : Je suis la Vérité », affirmant ainsi non sa divinité, mais sa déiformation.

On l'arrêta comme hétérodoxe et on finit par le condamner, faute d'autre argument, pour une thèse accessoire sur le pèlerinage. Il soutenait, en effet, que les rites extérieurs ne suffisent pas sans la purification du cœur et qu'ils n'unissent pas à Dieu aussi directement que l'expérience mystique. On lui coupa les mains et les pieds après lui avoir donné mille coups de fouet, on le cloua sur une croix et on lui coupa la tête. Les récits de sa passion le montrent quittant sa prison en chantant et dansant, dans une extase de jubilation, sous ses chaînes. A quelqu'un qui lui demande une parole d'adieu et un dernier conseil, il dit : « Ton moi, si tu ne l'asservis pas, il t'asservira. » Après avoir prié et demandé à Dieu de pardonner à ses bourreaux, il subit la flagellation en disant, à chaque coup, *Ahad!* Unique! Descendu du gibet, il proclame : « Ce qui compte pour l'extatique, c'est que l'Unique le réduise à l'unité. »

M. Massignon vient de publier, en collaboration avec M. Paul Krauss, une édition critique de *Akhbar al Hallâj* (1), une des plus anciennes et importantes sources sur la prédication et le supplice du mystique. L'imprimerie « Au Calame », nouvellement fondée à Paris, a apporté tous ses soins à la difficile présentation de ce travail. Le texte arabe et l'appareil critique sont accompagnés d'une introduction technique et d'une traduction. M. Massignon avait donné une première édition, aujourd'hui épuisée, des Akhbâr: mais la découverte et la confrontation de nouveaux manuscrits ont permis de préciser le texte, d'augmenter le nombre des pièces du recueil, d'en rétablir l'ordre primitif. Les manuscrits ont pu être classés en deux familles, qui ont été comparées à la tradition indirecte (passages cités dans d'autres auteurs), laquelle a parfois des leçons meilleures et dérive d'un même archétype. L'auteur de Akhbâr est anonyme, et pour cause. Il est peut-être Fâris ibn Ysa Dinawari, qui aurait présenté, de l'enseignement hallajien, une version composée en khorâsân, plus ancienne et sans doute plus exacte que l'interprétation plus « moniste » mise à la mode

(1) *Akhbâr al-Hallâj. Texte ancien relatif à la prédication et au supplice du mystique musulman, Al Hosayn B. Mansour al-Hallâj*, publié, annoté et traduit par Louis Massignon et Paul Kraus. 1936, in-8°. Imprimerie « Au Calame », éd. Larose.

depuis le XIII[e] siècle, par Ibn 'Arabi (pour le canoniser) et Ibn Taymiyya (pour le maudire), et que les versions favorables anciennes émises par diverses écoles non-conformistes.

Le recueil comprend des récits biographiques, des sentences, des lettres, des pièces doctrinales, des discours publics et des oraisons extatiques. M. Massignon s'est efforcé de préciser la formation de la pensée de Hallâj et de son lexique, les influences hellénistiques à travers l'ismaélisme et le gnosticisme, exercées d'ailleurs sur son vocabulaire philosophique beaucoup plus que sur sa doctrine même. Et nous pouvons noter que l'incertitude du lexique technique fut sans doute pour beaucoup dans les malentendus parfois tragiques, comme le montre l'histoire de Hallâj, entre juristes et çoufis; deux familles d'esprit très différentes, mais dont les chicanes verbales entretiennent ou enveniment les discordes.

M. Massignon avait traduit déjà plusieurs de ces textes dans sa thèse sur Hallâj. La nouvelle traduction présente quelques variantes. Elle semble s'être efforcée vers la précision technique, par une sorte d'ascèse héroïque, aux dépens même de la beauté purement littéraire ou dynamique. Ainsi, la dernière parole du martyr : « Ce que veut l'extatique, c'est l'Unique, seul avec lui-même ! » devient : « Ce qui compte pour l'extatique, c'est que l'Unique le réduise à l'unité ! » Ce qui n'est d'ailleurs pas moins saisissant. Le poème de la danse de jubilation pendant la marche au supplice : « Je te crie : deuil ! pour les âmes... » devient : « Je pleure devant toi les âmes... » Le « Viens donc en moi te glorifier toi-même » devient : « Remercie-toi donc pour moi... »

Hallâj exprime intensément les angoisses des « nuits obscures » et les interruptions douloureuses de la « présence ». « Au secours ! crie-t-il un jour dans le marché de Baghdâd. Il (Dieu) ne me laisse pas avec mon âme, que je jouisse d'elle ; Il ne me ravit pas non plus à elle, que j'en suis délivré... » Quelqu'un l'entend dire une nuit après sa prière : « Ah ! je le jure par toi ! Tu m'offrirais le paradis contre une seconde de mes instants que je ne l'achèterais pas. Et même, tu me proposerais l'enfer avec les multiples supplices qu'il contient, que je le trouverais bien peu de chose à côté de l'état où je suis quand tu me fermes ton voile. » Mais il termine par un acquiescement total à la volonté divine : « Si

je discute, ce n'est pas pour mon moi; si je réclame, ce n'est pas pour mon droit : fais donc de moi ce qui te plaît. »

Comment l'union peut-elle se faire? n'y a-t-il pas contradiction entre l'expérience mystique et la raison philosophique ou la religion musulmane exotérique? « Comment peut revenir à Lui ce qui a commencé en Lui, et se rapporter à Lui ce que Lui-même a créé? » Hallâj (qui souffrit de la contradiction jusqu'à désirer la solution du martyre), suivant à l'extrême la « via negativa », insistait souvent sur l'abîme entre la réalité divine et ce que nous pouvons en saisir et définir, sur l'exactitude et l'insuffisance à la fois de toutes les formules. Sa critique à l'allure paradoxale, de la profession de foi musulmane, avait pu lui faire bien des ennemis. C'est encore du polythéisme larvé que d'oser affirmer l'unité; c'est encore de l'impiété de dire que Dieu existe. Mais toutes les contradictions sont résolues par l'amour qui rend compte de l'union transformante comme de la création même. « Quand Dieu s'empare d'un cœur, il le vide de tout ce qui n'est pas Lui... Il n'y a entre mon « je suis » et ton « Il est » d'autre différence que ma temporalité et Ta pérennité. » La terminologie hallajienne fut jugée « incarnationiste », et partant particulièrement suspecte en pays musulman. Mais ses partisans répondirent que les réalités importaient plus que les mots, et que les mots habituels étaient employés par les initiés dans un sens technique particulier qu'il ne fallait pas condamner sans comprendre. Des formules comme : Dieu est en nous, Dieu est partout, Dieu est l'être des êtres, peuvent avoir un sens fort et un sens faible; entre l'interprétation purement symbolique et l'interprétation strictement littérale, il y a place pour toute un échelle de nuances et différents aspects métaphysiques. En gros, les çoufis, plutôt théosophes, qui suivront, mettront l'accent sur « l'unité de l'existence »; Hallâj et ses contemporains insistent plutôt sur le caractère affectif de l'union transformante par grâce gratuite et amour pur. Entre les deux, Ghazali s'efforcera, non sans succès, d'arbitrer, de concilier, justifier et équilibrer tout.

ÉMILE DERMENGHEM.

DOCUMENTS

Lettre ouverte de S. Ém. le Cardinal Liénart à MM. Ramette et Hentgès et Mme Martha Desrumaux

Le dernier billet de Christianus *et le compte rendu de la Semaine d'études de Lille ont fait allusion au magnifique discours de S. Ém. le cardinal Liénart, le dimanche 25 octobre, à l'Assemblée de clôture du Congrès diocésain. Il s'exprima, nous dit l'organe officiel du diocèse,* « à cœur ouvert devant les catholiques de son diocèse sans perdre de vue l'impression que son discours peut produire au dehors, avec l'unique souci d'éclairer les intelligences qui cherchent vraiment la lumière au milieu de la diversité des opinions et du désarroi des esprits, avec l'unique désir de rendre aux cœurs inquiets la confiance invincible que Dieu a mise dans le sien.

« Il a dit le danger qui nous menace, sa cause principale et profonde qui réside dans les deux erreurs du matérialisme athée et du libéralisme économique et que l'Église apporte, à ces causes du mal, les remèdes vrais. »

(Nos Œuvres, *Bulletin des Associations et des Œuvres catholiques du Diocèse de Lille, du 15 novembre 1936. Compte rendu officiel du Congrès diocésain de Lille,* p. 839.)

Les communistes du Nord ne pouvaient manquer de réagir; ils l'on fait dans une lettre ouverte publiée dans leur journal régional L'Enchaîné, *lettre qu'il serait trop long et sans grand intérêt de reproduire, mais à laquelle Son Eminence a fait la réponse suivante dont la clarté, la force et la simplicité frapperont tous nos lecteurs.*

Madame Martha Desrumaux,
Messieurs Ramette et Hentgès,
Secrétaires du parti communiste (S.F.I.C.)
de la région du Nord,
258, rue de Paris, Lille.

Madame, Messieurs,

J'ai lu très attentivement la lettre ouverte que vous m'avez écrite à la suite du discours que j'ai prononcé le 25 octobre, au congrès diocésain de Lille. D'un ton modéré, elle m'adresse de graves reproches. Ma meilleure réponse à ces reproches, c'est mon discours lui-même auquel, même après votre lettre, je n'ai pas un mot à changer.

Il suffit de le lire pour voir qu'il ne se résume pas du tout, comme vous le dites dès la deuxième phrase, « en une violente attaque contre le communisme » que je semblerais « vouloir rendre responsable de tous les maux dont souffre l'humanité ».

***

Deux erreurs doctrinales

Quand j'ai cherché les responsables, je n'ai pas incriminé votre parti, mais deux erreurs doctrinales : le « matérialisme athée », qui est bien antérieur au communisme et qui ne fait que produire chez vous ses effets logiques, et le « libéralisme économique », qui a vicié le capitalisme et amené ses abus.

De ces deux erreurs, vous ne reconnaissez pas la première, et je le regrette. Cette méconnaissance vous a fait commettre dans votre lettre une altération volontaire de mon texte sur « le travail ». J'avais écrit : « Le travail est le moyen naturel voulu par Dieu pour que l'homme puisse gagner sa vie honorablement. » Vous avez, sans le laisser voir, supprimé Dieu, c'est pourtant Lui qui a voulu ce que je dis.

Mais puisque j'ai reconnu comme vous la seconde erreur, celle du libéralisme économique avec les abus du capitalisme, depuis longtemps condamnés par les encycliques des Papes, il eût été loyal de votre part de ne pas insinuer le contraire en écrivant : « Ne croyez-vous pas qu'il eût été plus utile, au lieu de vous attaquer, comme vous le faites, aux communis-

tes, de rappeler à ces hommes (les patrons) leur devoir de chrétiens ? »

Rappeler à tous, patrons et ouvriers, leur devoir de chrétiens, c'est précisément ma mission. Je l'ai remplie en maintes circonstances, et je n'y ai pas failli dans le discours qui nous occupe, puisque j'ai mis les ouvriers en garde contre le matérialisme athée que vous professez, et les patrons en garde contre le libéralisme économique. En le faisant, je n'ai attaqué ni les uns, ni les autres, mais seulement des doctrines fausses et des erreurs funestes.

*
* *

Le péril communiste

Quant au communisme, si je ne vois pas en lui, comme vous m'en accusez, la cause de tous nos maux, pourquoi l'ai-je dénoncé comme un péril ? C'est en le prenant exactement tel qu'il se présente à la foule : il prétend être un remède, j'ai le droit de l'examiner comme tel et d'apprécier ce qu'il vaut. J'en ai même le devoir précisément parce que vous l'offrez aux ouvriers catholiques qui sont fils de l'Église, et aux autres ouvriers, dont je suis le Père quoi qu'ils pensent.

Mais comment juger de la valeur d'un remède ? D'après le prospectus ou d'après l'expérience ? Chacun sait qu'il est plus sage de s'en rapporter à l'expérience.

L'idéal proposé

Quand je lis, à la fin de votre lettre, votre programme : servir les intérêts du peuple de France, vouloir que celui qui travaille puisse vivre sans la crainte du lendemain en assurant à sa famille l'aisance et le bien-être, éviter à notre pays les horreurs de la guerre civile, par-dessus tout vouloir la paix entre tous les hommes de bonne volonté, avoir horreur de la guerre au plus haut degré, ne pas revoir nos cités détruites, je souscris sans réserve à ce programme, qui n'est pas spécial aux communistes, vous en conviendrez.

Seulement, la question que je me pose est celle-ci : Comment le communisme agit-il pour atteindre ses buts ?

Vous répondez à cette question au début de votre lettre en ces termes : « Vous savez qu'ils (les communistes) veulent instaurer un régime économique et social tel que, selon les paroles de l'Évangile, chacun pourra gagner son pain à la sueur de son front », — ce mot n'est pas de l'Évangile, mais du livre de la Genèse, — « et que tous ceux qui ne travailleront pas, suivant saint Paul, n'auront pas place dans la communauté, un régime d'où sera exclue l'exploitation de l'homme par l'homme. » Il reste cependant à examiner de près comment, dans la pratique, vous réalisez ces idées.

Les réalisations

Après avoir lu le prospectus, voyons donc l'expérience telle qu'elle se déroule en Russie. J'y vois le mot de saint Paul interprété très brutalement. Sous la formule « ceux qui ne travaillent pas », on range sans hésiter le prêtre, dont on refuse de reconnaître la mission spirituelle pourtant si laborieuse, le patron et même l'intellectuel qui ne pense pas comme les maîtres tout-puissants du régime. Et comment les exclut-on de la communauté ? En les emprisonnant, en confisquant leurs biens, en dispersant leurs familles, en leur refusant toute liberté et même le droit au travail, en les envoyant mourir de misère et de froid dans les steppes de la Sibérie. C'est, dit-on, pour supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme. Qu'y gagne-t-on, puisqu'elle est remplacée par une dictature inhumaine et intolérable qui consacre l'exploitation de l'homme par l'État ?

Vous me demandez sur quels documents je m'appuie pour juger ainsi. Je m'appuie sur les directives et journaux du parti, sur les témoignages de ceux qui ont pu parler, et même sur certaines révélations qui me furent faites personnellement.

Ai-je tort de considérer ces renseignements comme inférieurs à ceux que pourraient recueillir nos ouvriers catholiques s'ils acceptaient votre invitation d'aller voir en Russie ce qui s'y passe, sous la direction d'agents soviétiques ? Pour moi, je ne puis comprendre que si les ouvriers et les paysans de Russie sont vraiment heureux, ils n'aient pas, comme les ouvriers et les paysans de France, la liberté de voyager hors de leurs frontières pour venir eux-mêmes nous parler

de leur bonheur. Or, à l'exception de quelques privilégiés, la masse des habitants de la Russie est prisonnière sur son territoire, l'ouvrier ou le paysan n'en peut sortir sous peine de mort et sous peine de voir déporter tous ses proches.

*
* *

Le remède chrétien

C'est devant ces tristes réalités que j'ai dénoncé le mirage communiste comme un remède pire que le mal. Pour guérir celui-ci, nous avons un autre remède infiniment plus humain et plus efficace : le remède chrétien. Aucun ne met plus haut la dignité de l'homme, en qui nous ne voyons pas seulement un animal intelligent, mais un véritable enfant de Dieu. Aucun n'étend plus largement la fraternité, car, loin de la limiter à certaines races ou à certaines classes sociales en les dressant contre les autres de toute la force de la haine, nous aimons toutes les races et toutes les classes sans aucune exception. Aucun n'est plus pacifique, car, au lieu d'exalter la lutte et la violence, génératrices de conflits sociaux ou de guerres meurtrières, il ne fait appel, pour construire un ordre social nouveau, qu'à la collaboration de tous dans la justice et la charité. Loin de couper la France en deux blocs opposés, nous tendons nous aussi la main à tous, aux communistes comme aux autres, sans aucune arrière-pensée, mais pour travailler sur ce plan et non pas sur un autre, qui ne ferait le bonheur de personne.

*
* *

Voilà bien franchement ma pensée. J'ai préféré vous l'exposer par écrit, afin que vous puissiez loyalement la faire connaître aux lecteurs de *L'Enchaîné*, qui n'ont connu de mon discours que votre réponse. Ne vous semble-t-il pas que cette lettre rende inutile l'entrevue que vous me proposiez ? Pour ma part, j'arrêterais volontiers là cette discussion d'idées, n'ayant nulle intention d'engager des polémiques, uniquement soucieux du bien de la société et plus spécialement des âmes dont j'ai la charge.

Veuillez agréer, Madame et Messieurs les secrétaires, l'expression de ma considération distinguée.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

Billet de Civis

Roosevelt réélu

La réélection triomphale du président Roosevelt a été commentée avec faveur dans les milieux français, aussi bien dans ceux de droite que dans ceux de gauche. Les gauches ont bien essayé d'accaparer pour eux le prestige de ce succès démocratique. Les droites, qui se seraient peut-être réjouis de voir condamner une expérience, à leur gré trop audacieuse, n'ont cependant pas fait grise mine. Du reste, l'Amérique est bien loin de nous, les Américains sont bien jeunes, et beaucoup ont peut-être pensé qu'il ne fallait pas attacher trop d'importance à ce plébiscite majestueux. Nous avons nous-mêmes notre problème à résoudre. Ne faut-il pas mieux nous y consacrer totalement, sans perdre notre temps à comprendre par-delà l'océan le problème des autres ?

Nous ne sommes pas de cet avis, et sans savoir si nous sommes à gauche ou à droite, la réélection américaine nous semble apporter un enseignement humain quasi universel. Le problème social qui se pose dans telle ou telle nation a sans doute ses caractéristiques particulières, mais au fond il est le même partout, parce que partout il y a des hommes vivant à une même époque, aux prises avec des difficultés semblables. La réélection de Roosevelt ne marque, à notre sens, pas tant le triomphe d'un parti ou d'une politique. Cela est secondaire. Elle confirme une préoccupation essentielle à la vie des sociétés de demain, celle de l'humanisme économique. Et cela est capital.

Roosevelt serait peut-être étonné qu'on le qualifie d'humaniste. Il a été avant tout un praticien, un réaliste. Il n'a pas agi au nom d'une doctrine. Il s'est adapté aux circonstances catastrophiques qui ont accompagné son avènement. Il a compris qu'il fallait immédiatement « faire quelque chose ». Et il l'a fait avec audace et confiance. Il a expérimenté, un peu à tâtons. Il savait bien qu'il pourrait se tromper comme tout expérimentateur, mais cela ne l'a pas empêché d'oser. Or il ne s'agissait pas d'une expérience dans un monde réduit, dans un laboratoire social de petite taille où les dégâts d'un échec auraient été limités. Les États-Unis ne sont pas un microcosme : cent vingt millions d'habitants, huit millions de kilomètres carrés, c'est un monde véritable!

Roosevelt a-t-il échoué ? Rapidement, les faits ne lui ont pas donné tort. Grâce à ses hardiesses monétaires, bancaires et sociales, il a évité l'écroulement de l'architecture économique qui faisait alors entendre d'inquiétants craquements. Il a évité des milliers de faillites, il a pu rembaucher des millions de chômeurs, il a pu amorcer une nouvelle hausse des prix, surtout des prix agricoles. Malgré cela, progressivement, ce succès était mis en doute. Par qui ? Par les institutions juridiques du pays, par ces institutions chargées de conserver le droit et la constitution. A la fin de 1935, l'expérience était condamnée par la fameuse Cour Suprême.

On aurait pu croire que Roosevelt, vexé, désabusé, eût alors invoqué l'ingratitude humaine et se soit retiré de la lutte. Les vingt-cinq millions de voix qu'il a recueillies viennent de donner raison à son audace surprenante. Et ce scrutin met une fois de plus en lumière le conflit qui s'élève sourdement entre les forces juridiques conservatrices et les forces économiques progressives. A travers tous les pays du globe, ce conflit rend de plus en plus nécessaire la mise au point d'un nouvel humanisme.



Voilà en quoi le triomphe de Roosevelt intéresse la pensée

humaine. « Nous ne devons jamais retourner à la philosophie d'avant 1933, à l'individualisme sans retenue, à la fausse idée que les affaires étaient florissantes parce que la haute finance contrôlait la production industrielle, et surtout parce qu'il était admis que le gouvernement n'a aucun droit à intervenir auprès de ceux qui utilisent le système de l'entreprise privée au préjudice de la communauté. » Ces paroles, prononcées le 23 octobre dernier à Washington, ne laissent aucun doute sur la politique future du président. Depuis, un message est venu nous dire qu'il envisage tout un programme de réformes sociales ayant trait aux heures de travail, aux salaires, au chômage, aux retraites de vieillesse, à l'élimination de l'emploi de la main-d'œuvre enfantine.

Dans ce pays où il n'y a pas encore de législation sociale fédérale, dans ce pays où jusqu'alors on ne s'était occupé que du facteur matériel de la production, de la rationalisation à outrance, ce changement d'optique est une révélation. Les intérêts humains ne sont donc plus satisfaits par surcroît, comme autrefois, du temps de la politique des hauts salaires ? C'était une illusion de la prospérité. La crise a au moins un mérite. Elle apprend aux hommes que derrière les entités économiques il y a des hommes, et que les réalités humaines sont plus importantes que les déductions scientifiques. Dans la mesure où le droit, avec ses règles rigides et traditionnelles, empêche de respecter et de servir ces réalités, alors des aménagements deviennent nécessaires.

L'édification d'un ordre juridique nouveau adapté aux exigences de l'économie moderne, voilà le problème d'ordre général que soulève la réélection de Roosevelt. L'homme redevient une réalité. Quels que soient les dangers auxquels donne lieu cette redécouverte, car les germes de mort voisinent toujours les germes de vie, quels que soient les risques révolutionnaires auxquels expose ce nouvel humanisme, nous sommes de ceux qui s'en réjouissent.

Nous voudrions aussi être de ceux qui permettent chez nous de purifier ces aspirations humaines qui se font jour au milieu des désordres, d'adoucir les déviations malheureusement inévitables qu'elles comportent.

CIVIS.

L'évolution des mœurs médicales au regard de la morale chrétienne traditionnelle

I

Lorsqu'on étudie l'évolution des mœurs contemporaines au regard de la morale chrétienne, la profession médicale est une de celles sur lesquelles il convient d'arrêter plus particulièrement son enquête.

Deux raisons rendent, en effet, nécessaire une analyse attentive des mœurs médicales.

C'est d'abord que, si déformations il y a, s'il est vrai que le paganisme ambiant a faussé les traditions médicales, la constatation du désordre est ici plus facile qu'en d'autres domaines. Lorsque ce sont des problèmes économiques que l'on scrute à la lumière des Encycliques, les observations que l'on peut faire n'ont pas toujours une force démonstrative aussi convaincante. Les maux que l'on décèle n'apparaissent peut-être pas à tous comme la conséquence directe des entorses faites aux principes de la morale.

Mais, quand il s'agit de médecine, du fait que c'est sur l'être humain vivant que porte l'action, les conséquences de notre manière de le traiter sont d'une cons-

tatation indéniable. La médecine partage avec les autres sciences morales et politiques cet honneur, qui est aussi un danger, que le moindre gauchissement dans les principes se traduit par des perturbations évidentes dans la pratique. La vision de ces désordres permet de déceler la malfaisance des principes qui ont vicié les méthodes.

En outre la gravité des conséquences est ici particulièrement impressionnante, puisqu'il s'agit soit de ces biens essentiels que sont la santé et la vie, soit de ces maux redoutables que sont la maladie et la mort.

Dans l'ordre des problèmes économiques, peut-être trouverait-on des cœurs qui restent insensibles à la misère d'autrui, voire des théoriciens qui loueraient comme un bien le chômage et l'insécurité qui harcèle le travailleur. Lorsque, au contraire, il s'agit de notre santé ou de celle des nôtres, nul ne reste indifférent. Et si l'analyse des mœurs médicales montre que notre guenille court le risque d'être mal soignée, et si la réflexion nous fait voir dans l'état de ces mœurs médicales une conséquence de certaines idées, de certaines conceptions, d'une certaine philosophie en un mot, nous serons conduits à condamner ces principes.

Ces quelques réflexions préliminaires suffisent à préciser dans quel esprit nous voudrions aborder cette étude.

Il serait peu intéressant — croyons-nous — de relater en détail tels ou tels actes de malhonnêteté professionnelle, que pourrait révéler la lecture des faits divers.

S'il paraît bien hors de doute, malheureusement, que ces accrocs aux règles de l'honnêteté professionnelle, presque inconnus jadis dans les milieux médicaux, se soient multipliés dans ces dernières années, il nous semble cependant que l'étalage de ces laideurs n'est pas du tout opportun.

C'est que d'abord il est absolument sûr que indélica-

tesses ou escroqueries restent très rares, et que c'est une publicité assoiffée de nouvelles scandaleuses qui les grossit et tend à les faire croire fréquentes. Il y a, grâce à Dieu, infiniment peu de médecins marrons, tandis que c'est tout le long de la journée que l'immense majorité des praticiens remplit avec dignité, souvent même avec héroïsme, une tâche toujours extrêmement difficile, toujours lourde des pires responsabilités.

Bien loin donc de venir étaler les scandales, — besogne facile mais malfaisante, car tout ce qui diminue la confiance du malade en son médecin est immédiatement attentatoire à la santé publique, — saisissons cette occasion pour acquitter une dette de justice en saluant avec respect tous les médecins, de tous les pays, qui, du petit au grand, dans les bourgades les plus humbles ou dans la gloire des chaires magistrales, au lit du pauvre ou du riche, n'ont pas d'autre ambition que de servir et qui ne cessent d'accumuler actes de dévouement sur actes de dévouement pour faire reculer la maladie.

D'ailleurs les traits de malhonnêteté que nous aurions à relever en feuilletant la chronique scandaleuse, ce sont des atteintes à la moralité professionnelle tout court, ce sont des vols, des abus de confiance. Certes, le fait d'être perpétrés par des médecins les rend plus odieux encore; ce qui est bien une preuve que tous, instinctivement, nous nous attendons toujours à trouver chez n'importe quel médecin, comme chez tout prêtre, un haut degré de moralité. Mais de tels désordres ne sont pas spécifiquement médicaux. Ces mêmes êtres tarés, qui se sont servi du prestige du médecin pour tromper plus facilement leurs victimes, auraient pu tout aussi bien voler par d'autres méthodes, en d'autres domaines.

Là n'est pas le problème essentiel sur lequel il y a intérêt à arrêter notre attention. Ce qui doit faire l'ob-

jet exact de cette étude, c'est de nous demander si les mœurs médicales contemporaines honnêtes n'ont pas subi une évolution, et surtout de chercher à démêler quel est le sens profond de ce changement, quelles idées le dirigent, peut-être inconsciemment, et plus encore de confronter ces tendances profondes avec les exigences de la morale telles que les précisent les dernières Encycliques.

II

Exposé des faits

Qu'il y ait évolution des mœurs médicales, — il est bien entendu que je ne parle désormais que des mœurs honnêtes, admises par l'habitude, — cela est évident.

Ce ne sont pas seulement des changements extérieurs; ceux-là sautent aux yeux. La transformation a été si rapide et elle est si complète que si nous revoyions brusquement les manières, la tenue des praticiens d'il y a seulement cinquante ans, nous aurions une surprise, presque de l'hilarité. Chapeau haut de forme, comme tout le monde d'ailleurs à cette époque, redingote noire, cravate blanche..., veston clair, chapeau de sport (et encore ?), chemise souple.

Plus encore que le costume, l'allure, le langage... tout a changé.

Mais il s'agit encore ici de modifications superficielles, liées à ce fait que le monde entier a changé, et de tenue, et de propos. Je n'insiste donc pas.

La spécialisation

C'est une modification plus profonde qui s'est établie dans *les relations entre malade et médecin.*

Il n'est besoin que d'ouvrir les yeux pour constater la disparition du médecin de famille, on change de médecin très souvent, ou bien l'on s'adresse à peu près dans le même temps à plusieurs médecins. Aussi les médecins, qui réfléchissent sur les modes de leur activité professionnelle, parlent-ils volontiers de l'émiettement des clientèles de jadis.

Si le médecin de famille a disparu, c'est que d'autres ont conquis peu à peu la place qu'il détenait : ce sont les spécialistes.

Nous sommes, en réalité, en présence bien moins d'un fait négatif, la disparition du médecin de famille, que d'un fait positif, l'extension de la spécialité dont il faut diagnostiquer les causes et étudier les conséquences.

Quelles sont les *causes de la spécialisation ?*

La spécialisation médicale est un fait qu'ont probablement connu certaines civilisations anciennes. On dit que chez les Égyptiens, par exemple, elle était déjà poussée à l'extrême. Mais si son extension actuelle n'est qu'une réapparition, il faut reconnaître que cette reviviscence est assez récente, qu'elle s'intensifie et qu'elle est le caractère le plus évident de nos mœurs médicales modernes.

Elle est née du progrès même des sciences médicales, et surtout de la voie dans laquelle ces sciences médicales cherchaient à se développer.

Un immense courant d'idées a poussé la médecine dans le sens où évoluaient toutes les sciences de la nature inanimée. Les progrès incontestables que les scien-

ces inscrivaient à leur actif étaient acquis au moyen d'investigations de plus en plus précises, minutieuses, lesquelles requéraient le concours des appareils, des machines.

Plus on étudiait les phénomènes par lesquels la vie se manifeste, plus il se démontrait qu'ils sont soumis aux mêmes lois que les phénomènes physiques et chimiques de la matière inanimée. Cela a été la gloire de l'effort scientifique du XIXe siècle de faire cette découverte. Le nom de Claude Bernard y reste magnifiquement attaché; et si nous avons tout à l'heure à apporter des restrictions, et fort sévères, il faut cependant proclamer que, contrairement aux railleries de certains, l'esprit humain a réalisé là une de ses plus belles conquêtes.

Pour s'apparenter ainsi aux sciences de la nature inanimée et obtenir, dans certains de ses domaines, une certitude du même ordre, la médecine est obligée de se faire aider par des instruments qui prolongent les puissances de nos organes sensoriels : microscope, radioscopie ; par des appareils de mesure qui traduisent les résultats en chiffres, impersonnels, valables pour tous et donc partout et toujours comparables d'un observateur à l'autre; par des machines qui inscrivent les documents et les rendent indéformables par le souvenir.

Ainsi le cabinet médical s'est peuplé d'un outillage qui le conduit à ressembler à une petite usine. Le jour où s'est généralisé l'emploi du sthétoscope et plus encore celui, si récent, du thermomètre à maxima, la médecine a été entraînée irrémédiablement, d'appareil en appareil et d'exigence de mesure en volonté de précision, vers une spécialisation de plus en plus étroite.

Non seulement parce qu'il faut apprendre à manipuler correctement les appareils, mais parce que le savoir qu'ils nous ont permis d'acquérir devient si vaste qu'il

faut renoncer à connaître efficacement tous les domaines de la médecine.

De telle sorte que, dès que la maladie paraît un peu plus sérieuse que la simple indisposition, on est irrésistiblement poussé à se confier à un médecin « qui connaît particulièrement ce genre de mal ». Et même les médecins qui se plaignent de cet état de choses, parce qu'il modifie complètement leur genre de vie, parce qu'il compromet la possibilité pour beaucoup de gagner leur vie en continuant à être omnipraticien, considèrent comme un devoir de moralité professionnelle d'orienter vers le spécialiste le client dont le cas paraît dépasser leur compétence courante. S'ils ont dans leur famille quelque malade qui ne guérit pas rapidement par les soins qu'il est habituel de donner, ils ne se sentent tranquillisés qu'en recourant au spécialiste. Ils le consultent pour eux-mêmes, et ce n'est pas un des traits les moins justes et les moins savoureux, dans KNOCK, que de voir le vieux praticien revenu dans son village, et émerveillé de le voir transformé en un centre de cure, demander d'être soumis lui aussi aux examens systématisés... Quelque regret que le praticien manifeste de la disparition du médecin de famille (et nous dirons tout à l'heure comment celui-ci devrait continuer à jouer), je ne crois pas qu'aucun de mes confrères donne l'exemple de sauvegarder pour lui et les siens l'usage du médecin de famille; nous ne pouvons faire confiance qu'à celui qui a une compétence spécialisée et un outillage approprié.

La publicité

Parallèlement à la spécialisation s'accentuait l'importance de la *publicité*. C'est là un point si délicat que l'on ne peut l'aborder qu'en toute simplicité.

Il est très difficile de savoir exactement comment s'établissait et se confirmait la notoriété des grands médecins de jadis. Si nous ouvrons les lettres de Guy PATIN, par exemple, nous avons vite l'impression qu'il y a eu de tout temps des médecins qui s'appliquaient à mettre à profit tous les moyens, bons ou mauvais, pour faire parler d'eux et s'attirer ainsi de nombreux et riches clients.

Il est d'ailleurs fatal et normal que la réputation d'un savant clinicien se répande. Ceux qu'il a guéris vantent ses mérites; chacun aime assez à avoir été sauvé d'un mal particulièrement grave; la gloriole du malade concourt ainsi à la célébrité du praticien.

De tout temps aussi les médecins ont volontiers écrit des ouvrages pour faire progresser la science. Naturellement, ils donnent dans leurs livres le fruit de leur expérience, donc de leurs succès.

Publicité que tout cela. Mais ne tend-elle pas à prendre de nos jours plus d'extension encore? Nos périodiques médicaux se sont multipliés en de telles proportions qu'un article écrit par un maître, et dont la valeur devrait être connue de tous et qui devrait être immédiatement utilisé dans la pratique, risque de passer inaperçu si l'on n'attire pas l'attention sur lui.

De là une liaison, bien plus étroite qu'autrefois, et qui se fera de plus en plus stricte, entre les publications essentiellement scientifiques et la grande presse, et surtout la presse médicale de luxe. Notre époque a vu naître et assiste au développement magnifique d'une littérature absolument nouvelle, que sont les revues richement illustrées, parées de pages littéraires du plus haut lignage, et dans lesquelles sont mis en bonne place des articles signés des noms les plus célèbres de la médecine. Ces magazines, dont quelques-uns sont des merveilles, sont édités par des firmes fabriquant des produits phar-

maceutiques. Ces maisons font sous cette forme leur publicité, mais elles servent en même temps de tribune aux médecins qui veulent se faire entendre.

Et l'on me citait le cas d'un confrère dont la clientèle européenne et américaine a quadruplé, même en ces temps de crise, depuis qu'il donne régulièrement des notes cliniques dans un journal médical, envoyé gratuitement à des milliers et des milliers de médecins de langue française.

Notons en passant que cette collaboration des médecins les plus soucieux de dignité morale à des revues de publicité pharmaceutique n'est pas faite pour diminuer la force du courant qui pousse vers la transformation des prescriptions médicales.

Si l'on compare une ordonnance de 1936 à celles de cinquante ans plus tôt, le changement est total. Même sous la plume de ceux qui sont le plus soucieux de ne pas sombrer dans la médecine en série et dans la prescription uniforme pour tous, on ne trouve plus guère que des remèdes eux-mêmes spécialisés. Et cela est fatal. Plus la pharmacologie progressera, et fera connaître le détail d'action physiologique des remèdes, plus il apparaîtra que leur préparation ne peut pas ne pas être rigoureusement surveillée, qu'il faut une installation industrielle adaptée à ce but, et que le médecin ne peut être sûr de la qualité chimique ou biologique, du dosage rigoureux et de la conservation du remède que s'il sort, dûment estampillé, d'une maison connue.

Cela nous entraînerait à voir les conséquences de cet état de choses sur la transformation, radicale elle aussi, de l'exercice de la profession de pharmacien.

Cela nous conduirait aussi à montrer comment la spécialité pharmaceutique tend à être connue du public, directement; utilisée par lui spontanément, je veux dire

sans autre mobile que l'obsession produite par la publicité de la grande presse ou des conversations ambiantes. De telle sorte que la plupart du temps, les malades qui viennent consulter ont déjà pris un grand nombre de remèdes; c'est parce qu'ils n'ont pas eu de résultat qu'ils se décident à prendre avis, et du coup — nous revenons à notre sujet même —, ils s'adressent au grand spécialiste.

Les honoraires

Cette vogue du spécialiste a entraîné une modification radicale du *taux des honoraires,* laquelle, par ricochet, retentit sur le nombre de ceux qui se spécialisent.

Tant que le médecin a pu se contenter, pour soigner ses clients, — ce qui d'ailleurs les contentait aussi, — de les accueillir dans un cabinet de travail orné de la traditionnelle bibliothèque et de fauteuils plus ou moins sévères, ses frais professionnels étaient nuls. Le médecin vivait bourgeoisement, exactement avec la même installation que s'il n'avait été que rentier.

Même s'il lui était venu à l'idée de faire une comptabilité (il faisait des comptes, sans doute, mais c'est bien autre chose!), il n'aurait eu, si encore il y avait songé, à faire intervenir que des frais d'amortissement des études professionnelles. Mais pas du tout de frais d'exploitation professionnelle, comme dit le fisc actuellement.

Aussi ne demandait-il généralement à sa profession que d'assurer, ou même seulement d'améliorer, son train de vie familial. Souvent même il pouvait se payer le luxe de ne pas demander d'honoraires et de laisser discrètement sur la table du malade qu'il avait visité le prix de la consultation. Alors la médecine était vraiment une profession libérale.

De nos jours, tout a changé. Plusieurs facteurs ont combiné leur action.

Il faut que le médecin tienne compte, s'il ne veut pas se ruiner, de l'amortissement de frais d'études prolongées souvent fort longtemps avant toute possibilité de la moindre rémunération. (Ne dit-on pas couramment qu'il en coûte 120.000 francs de notre monnaie pour mener un fils jusqu'au doctorat en médecine.) Il lui faut bien tenir compte de l'amortissement de l'achat des appareils et de leur entretien, y compris l'automobile devenue instrument de travail. Beaucoup de praticiens, à cause de leur spécialité même, sont obligés de se faire aider par des secrétaires, infirmières, laborantines... si bien que le spécialiste a été conduit à demander des honoraires infiniment plus élevés que son confrère voisin, qui pratiquait à l'ancienne mode.

Et le client accepte de payer davantage du fait qu'il voit mettre en œuvre, pour le soigner, des moyens compliqués, du fait aussi qu'il est reçu dans des locaux présentant un certain aspect auquel l'habituent les cliniques. Et l'on assiste ainsi à une sorte d'*industrialisation de la médecine*.

Cette transformation des honoraires entraîne toute une série de conséquences.

Beaucoup de gens qui ont ainsi payé de larges honoraires en tirent la conclusion, trop hâtive, croyons-nous, et fort simpliste, que le médecin « gagne de l'argent ». Aussi est-il venu à notre profession un très grand nombre de jeunes hommes que leurs habitudes familiales ne préparaient pas aux traditions médicales. Cela, sans aucun doute, n'est pas sans inconvénient, bien que nous nous empressions de reconnaître qu'une vocation impérieuse de médecin ou de chirurgien peut naître dans tous

les milieux, y compris, bien entendu, les familles paysannes ou ouvrières, même les plus humbles. Mais nous venons de dire vocation, et justement il est arrivé trop souvent que ce n'était pas un attrait pour l'art lui-même, mais pour les gains supposés, qui décidait de telles ascensions vers la profession médicale. Fatalement, ceux qui se décident à la carrière médicale parce qu'ils croient qu'ils y trouveront la fortune apportent à la pratique journalière une autre mentalité que ceux qui s'y vouent par tradition ou par goût.

Et, naturelement, ces avides se portent sur les formes de la profession qui leur paraissent permettre le mieux l'acquisition de la fortune. Ils grossissent encore le flot qui pousse vers la spécialisation.

De là une différence qui ne cesse de s'accroître entre la situation matérielle à laquelle parviennent les spécialistes — à condition qu'ils réussissent — et celle des médecins dits de quartier. Il se crée ainsi, ou du moins il tend à se créer, une sorte de scission entre deux parties du corps médical. Et certains auteurs n'ont pas craint d'aller jusqu'à parler de prolétariat médical.

Et l'homme moyen, qui ne peut juger que de l'apparence, a tendance à accentuer encore cette comparaison. Car il est infiniment plus facile d'être impressionné par un appareillage moderne que par le travail invisible de l'esprit. On peut cependant être fort ignorant même avec les plus belles machines du monde, on peut manquer totalement de jugement et de prudence avec la technique la plus moderne et, au contraire, avec le concours de ses mains, de ses oreilles, mais une tête bien faite, poser des diagnostics très sûrs, donner des conseils fort judicieux et être par conséquent excellent médecin.

On comprend la peine profonde que peuvent éprouver certains médecins, qui sont fort sages et bons cliniciens,

qui sont toujours prêts, même la nuit, à répondre à l'appel d'un client ou d'un malade inconnu, et qui sentent que la considération qu'on a pour eux est bien faible à côté de celle dont on accable celui qui a su ou pu jeter un peu de poudre aux yeux.

Quel sens profond de son devoir ne faut-il pas à ces praticiens obscurs pour résister au découragement !

La dichotomie

D'autant que voici venir les tentations.

Les unes proviennent de certains spécialistes désireux de s'assurer rapidement une clientèle et peu chatouilleux sur la déontologie. Car il ne faudrait pas croire qu'il suffise de se dire spécialiste, ni même d'en avoir la compétence et d'avoir l'installation idoine, pour voir affluer clients et honoraires.

Alors certains ont imaginé ce qu'on a appelé la dichotomie, et qui n'est que du compérage au fond. « Fais-moi opérer un de tes malades et je te donnerai la moitié de mes honoraires »; certains vont jusqu'à la totalité pour la première opération. Ou bien, et c'est le fin du fin, on fait une convention progressive : telle part pour les premières, une part plus grosse pour les suivantes, jusqu'à la moitié ou la totalité pour la septième, ou la dixième, que sais-je...

D'autres tentations viennent de plus haut : l'État offre des places, grâce à l'organisation de la médecine sociale.

La médecine collective

C'est, en effet, une des plus caractéristiques transformations des mœurs médicales que l'organisation de la *médecine collective.*

Depuis les âges reculés de l'ère chrétienne, la charité privée avait créé, pour soigner les malades pauvres, des hôpitaux pour lesquels elle sollicitait le concours désintéressé des médecins, et les meilleurs d'entre les praticiens mettaient leur point d'honneur à être de bons serviteurs des membres souffrants de Jésus-Christ.

Lorsque de vastes et puissantes familles religieuses, ou des villes douées d'une solide structure municipale, fondaient et faisaient prospérer des hôpitaux, le titre et les fonctions de « médecins et chirurgiens des hôpitaux » étaient revêtus d'un tel honneur et, par conséquence logique, apportaient au titulaire une telle notoriété professionnelle et une si large clientèle privée, que ces distinctions ne s'obtenaient que par un concours difficile et ne comportaient pas d'honoraires en rapport avec le temps donné aux malades ni avec la qualité des soins.

De nos jours, nous avons vu presque naître, ou du moins s'intensifier un courant d'idées, au terme duquel la protection de la santé publique et la guérison des maladies cesse, pour une part de plus en plus grande des citoyens, d'être l'objet de leur effort, mais devient un des rouages de l'administration de la chose publique, par la commune, le département, l'État. Dispensaires de tous genres, phtisiologiques, psychiatriques, syphiligraphiques, cliniques spécialisées, centres de cure du cancer, etc., etc... Puis, comme complément nécessaire de ces postes fixes de combat contre la maladie, l'armée des mobiles, inspection d'hygiène avec ses visiteuses, ses assistantes, inspection sanitaire des campagnes, inspection de l'école. Et nous ne sommes encore qu'à l'ébauche de cette organisation.

Elle a entraîné une modification des mœurs médicales

au moins aussi nette que la spécialisation dont nous parlions plus haut.

Elle a pour ainsi dire mis le spécialiste à la portée de ceux que leur indigence aurait éloignés du cabinet de consultation privé. Elle a donc accentué le mouvement en faveur de la spécialisation et accru encore la démonétisation du médecin de famille. Privé de la clientèle riche, qui va d'emblée au spécialiste, l'omnipraticien ne fait plus guère que d'orienter vers tel ou tel dispensaire, telle ou telle consultation gratuite et parfaitement outillée, les malades de situation modeste qui s'adressent à lui. Il ne soigne plus, il fait du triage.

Vers une socialisation de la médecine

Outre la transformation radicale du rôle du médecin, l'organisation de la médecine sociale entraîne par contrecoup d'autres changements encore. Essayons de les dissocier les uns des autres

Elle est — ou pour le moins elle risque d'être — une socialisation de la médecine. Il ne s'agira plus désormais de contact direct et libre de malade à médecin, ni d'organisations charitables nées de l'initiative privée et qui prolongeaient l'action bienfaisante de la famille, de la commune, nous sommes en présence d'une construction d'État, qui impose, crée, dirige, anime tout. La santé publique devient une affaire de technique administrative, au même titre que l'armée et la marine ou les routes et canaux. L'État a besoin de sujets bien portants. Comment la tentation ne lui viendrait-elle pas de regarder peu à peu le malade comme un indésirable qui coûte cher et ne rend rien ?

Et voilà entr'ouverte la porte fatale, plus dangereuse que celles de Barbe-Bleue, car vont se glisser par là les

mesures restrictives de l'eugénisme. Passe encore de soigner ce phtisique, mais à condition qu'il ne mette pas au monde des candidats à la tuberculose; passe encore que nous vous aidions à partager les charges que vous supportez par ces trois enfants, mais à condition que vous arrêtiez là votre progéniture; passe encore que nous mettions à l'hôpital psychiatrique ce délinquant, mais qu'il soit stérilisé (1)...

En même temps, — c'est pour ainsi dire l'envers et l'avers de la même monnaie, — cet état de choses entraîne une fonctionnarisation progressive de la médecine.

Au lieu d'être un homme pratiquant une profession libérale, se constituant peu à peu une clientèle, pouvant attendre qu'elle se forme, mais acquérant ainsi une situation toute personnelle, le médecin remplit désormais une fonction : directeur de ceci ou de cela, inspecteur de ceci ou de cela. Fonction qu'il conquiert par ses titres universitaires ou un concours spécial; fonction dans laquelle il se coule comme dans un moule, faisant à peu près pareillement ce qu'a fait son prédécesseur et ce que fera son successeur, car tous ses actes sont prévus, réglés par des textes de loi ou des conventions; fonction qui lui rapportera bon an mal an la même somme, grandissant avec les années et les grades; quelle que soit son ardeur au travail, il ne l'augmentera guère, quel que soit son nonchaloir, il est sûr (sauf malfaçon évidente) de toucher son traitement; fonction qu'il gardera jusqu'à l'âge fixé par le contrat de louage et qui lui rapportera ensuite une retraite.

(1) Voir pour plus de développements notre cours à la Semaine Sociale de Reims 1933 : « Principes et technique d'une politique de la santé. »

Initiatives ? le moins possible... surtout, pas d'histoires. Responsabilités ? juste celles qui sont d'avance couvertes par le règlement ou que sanctionne Qui de droit. Dévouement au malade ? Il ne connaît plus le malade, il administre. « Désolé, mon pauvre ami, de ne pouvoir rien faire pour vous, ce n'est pas de mon ressort, adressez-vous à tel bureau. »

*
* *

Il faut encore ajouter à ce tableau deux touches quelque peu contradictoires.

D'abord noter ce fait que le malade de situation aisée se met lui aussi à désirer cette forme de médecine. Pour éviter une dépense parfois, pour bénéficier d'installations techniques encore supérieures à celles que, à prix d'argent, il trouverait chez le spécialiste privé, le client riche se faufile dans les hôpitaux et les consultations gratuites. Ou bien il s'inscrit dans des organisations mutuelles qui lui assurent, en cas de maladie grave, les soins, les opérations efficaces.

En même temps — c'est le second fait —, les gens de situation modeste pour lesquels sont prévus, au moins à l'origine, l'hôpital et le dispensaire, ont l'impression que les soins qu'ils y recevraient n'ont pas les mêmes qualités morales que s'ils avaient affaire au médecin qu'ils connaissent et à qui ils iraient en confiance. Et on les voit souvent, en plus de la consultation gratuite à laquelle ils ont droit, aller demander avis, en payant, et même cher, à un homme dont ils estiment le jugement.

On saisit là sur le vif l'antagonisme des tendances qui président à l'évolution de la médecine contemporaine : organisation progressive et donc socialisation possible, comportant la fonctionnarisation des médecins, désir de

soins spécialisés pouvant pousser même les malades riches à accepter cette socialisation, et désir non moins vif de chaque malade pris en particulier de n'être pas un numéro de série, mais d'être soigné pour lui-même, compris, encouragé.

Bonne chère avec peu d'argent, disait Molière. Tout malade, actuellement, — et je ne fais ici le procès de personne, je constate, — veut avoir tous les moyens d'investigation et de cure à discrétion et consommer à loisir le temps du médecin, mais au même moment s'ingénie, s'il le peut, à payer comme si temps, appareil, compétence, ne coûtaient rien à celui qui les lui offre, qu'il s'agisse du clinicien isolé, ou de l'hôpital, ou de l'État.

Je pense bien, d'ailleurs, qu'on retrouve le même phénomène en d'autres domaines.

(*A suivre.*)

Dr René Biot.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Jeux de Rome... et d'ailleurs

La politique est l'art du possible, a-t-on dit. Le possible, pour chaque État, c'est un complexe à la fois géographique, démographique, économique, financier et moral.

Si la remarquable impulsion que M. Mussolini a pu donner à son pays a fait de lui une puissance de tout premier ordre sur notre continent, il n'a cependant pu en changer la position géographique. L'Italie reste voisine de l'Autriche, et ce contact avec le germanisme, même teinté de latinisme, même catholique, commande des attitudes définies. Certes, depuis que la politique louvoyante de la France, ou hostile de l'Angleterre, au cours du conflit italo-éthiopien, a rendu caducs les accords de Stresa, Rome est portée à voir dans l'Autriche bien plus le terrain de rencontre avec le Reich que la barrière dressée contre lui. Alors que l'idée de culture servait les intérêts de la péninsule, Vienne représentait le centre d'une culture plus méditerranéenne que nordique. Aujourd'hui, c'est plutôt la communauté de race et de langue entre l'Allemagne et l'Autriche que la souple politique italienne veut voir.

Ainsi, grâce au rapprochement entre Berlin et Rome, issu lui-même de la déplorable affaire éthiopienne, l'Autriche et la Hongrie sont devenues « zones d'influence commune » pour les deux pays. Germanisme et latinisme, au lieu de s'y heurter, désirent y collaborer, et, avant tout, sur le plan économique. L'Italie a consenti de sérieux sacrifices pour aider ces pays à vivre ; elle a

ouvert plus largement ses frontières aux bois autrichiens et au blé hongrois. Mais elle a affaire à des clients pauvres, qui ne peuvent guère augmenter leurs importations. Sa balance du commerce avec eux est déficitaire.

Par ailleurs, l'Allemagne aussi n'est pas riche. Elle réduit ses importations au strict minimum. La détente entre Berlin et Vienne n'a point amené pour l'Autriche les avantages économiques qu'elle en escomptait. Pour ce qui est du tourisme notamment, le voyageur allemand reste rare, malgré les facilités qui lui sont offertes. Dire, d'autre part, que le rapprochement italo-allemand peut s'inscrire profitablement dans l'économie des deux pays, c'est oublier que l'Allemagne fait tous ses efforts pour développer le rendement de son sol, que les céréales et les fruits de la péninsule n'y peuvent donc trouver un débouché facile. Nous sommes, pour les Italiens, un client aussi important que le Reich, et l'Empire britannique, avec sa formidable puissance d'achat, en est un bien plus important encore.

Vienne et Budapest ont, après Berlin, reconnu l'empire italien d'Éthiopie. En guise de remerciement, Rome associera l'Autriche et la Hongrie à l'exploitation de sa nouvelle colonie. Mais elle ne veut pas pour cela rompre avec l'Angleterre. A présent qu'elle a eu la satisfaction intime de tenir tête à la grande puissance méditerranéenne et mondiale, elle se soucie fort peu de faire d'elle un ennemi permanent. La détente se fait peu à peu entre les deux capitales. Londres a refusé récemment les avances d'Ankara dirigées contre Rome; elle préfère s'incliner une fois de plus devant le fait accompli, et en atténuer les conséquences par un retour au *statu quo*, c'est-à-dire à la traditionnelle entente avec l'Italie. Les Anglais sont conservateurs, comme chacun sait.

On nous avait annoncé que de la conférence de Vienne sortirait la restauration des Habsbourgs; c'eût été gâter la lune de miel italo-allemande. L'habileté de M. von Papen, représentant du Reich dans la capitale autri-

chienne, a réussi à écarter cette éventualité pour le moment. Quel intérêt la Consulta aurait-elle à braquer contre elle à la fois le Reich et la Petite-Entente ? Celle-ci a déjà réagi avec force contre l'idée du réarmement hongrois ; quant au Reich, la restauration représente une arme que l'Italie peut tenir en réserve contre lui.

Il reste, cependant, une impression trouble de cette conférence viennoise. La politique ondulante de Rome ne semble pas avoir eu d'heureux résultats. Si la Hongrie obtient une promesse d'appui assez vague pour son réarmement, la question revisionniste fut passée sous silence, malgré les récentes promesses du discours de Milan. Si l'Autriche n'obtient rien quant à la restauration, le bruit qui en a couru avant la conférence n'a pas fait bon effet à Berlin, d'où déception et nouvelles avances de la presse allemande à la France. Si la Petite-Entente note avec satisfaction le double silence qui s'est fait et autour de la revision et autour de la restauration, le bruit qui en a couru également avant la conférence a jeté un froid sur le projet, annoncé de même, d'un rapprochement entre ce groupe de puissances et l'Italie.

Bilan de *satu quo* : c'est en ces termes que peuvent se solder les résultats de Vienne. Comme nous le disions plus haut, les conditions géographiques et économiques sont des données permanentes en politique. L'Italie est, avant tout, un État méditerranéen ; sa jeune puissance ne lui permet point de disperser impunément ses efforts dans l'Europe entière. Ainsi on s'est bien gardé à Vienne de parler de la « croisade antibolcheviste ». L'influence politique de la péninsule n'est point telle non plus qu'elle ait pu persuader les Autrichiens de se fondre complètement dans le nouveau bloc Rome-Berlin, — lequel est un peu pour eux un « bloc enfariné ». M. Schuschnigg tient à ce que l'Autriche reste autant que possible l'Autriche, et non un territoire annexé à la politique réconciliée de ses deux puissants voisins du nord et du sud.

*
* *

Il est un autre État dont la situation rappelle étrangement — toutes proportions gardées — celle de l'Autriche, et qui réagit actuellement de la même façon : c'est la Pologne.

Quoique les sept millions d'Autrichiens soient peu de chose comparés aux trente millions de Polonais, la Pologne comme l'Autriche, plus que l'Autriche même, est coincée entre le Reich et le colosse moscovite, presque quatre fois plus peuplé que l'Italie; et comme l'Autriche, plus que l'Autriche même, parce qu'elle prétend au rang de grande puissance, elle tient à préserver jalousement son indépendance. Elle s'insurgea jadis contre le projet de pacte à quatre, qui la reléguait parmi les États de seconde zone. Elle veut faire comprendre au monde qu'elle n'est inféodée à aucune politique, pas même à la politique française, pas même à la politique allemande.

Lorsque la Pologne conclut avec Berlin une trêve de dix années, elle rendait, d'une façon, service à notre pays, son allié, en le libérant du très grave souci d'avoir à intervenir à ses côtés si une guerre éclatait en Europe orientale. Elle délivra l'Europe et la Société des Nations des interminables, et sans cesse renaissants, conflits relatifs à Dantzig. Le coup porté à la diplomatie française était certes dur d'apparence; en réalité, il consolidait la paix continentale.

Aujourd'hui, la Pologne voit s'affirmer la rivalité germano-bolcheviste. Ses liens avec le Reich pourraient l'entraîner dans le sillage de ce dernier, en faire un brillant second directement exposé aux coups de Moscou. Elle juge bon de redresser le gouvernail et de donner un nouveau coup de barre en direction de l'ouest. De là la visite que nous rendit récemment à Paris le généralissime des armées polonaises, le successeur de Pilsudski

et le véritable chef de l'État : j'ai nommé Rydz-Smigly. De là aussi la visite du ministre des Affaires étrangères de Pologne, M. Beck, l'auteur cependant du rapprochement avec l'Allemagne, dans la capitale anglaise, et les importantes conversations qu'il a eues avec M. Eden.

Pourquoi ces entretiens de Londres ? Pourquoi pas des entretiens à Paris aussi ? Le général Rydz-Smigly a pu avoir avec nos dirigeants des échanges de vues politiques, puisqu'il dirige sans conteste l'État polonais. Mais le cabinet britannique est le grand promoteur d'un nouveau Locarno, dont on nous annonce tous les jours, depuis près de neuf mois, qu'il va enfin aboutir. Or un nouveau Locarno représenterait, quoi qu'on en ait, une réalisation véritable, limitée au Rhin, du pacte à quatre, dont Varsovie ne veut point entendre parler ; et, en excluant les questions orientales, le Locarno de l'Est tant souhaité par Varsovie, il rejetterait la Pologne dans le cruel dilemme : choisir entre Berlin et Moscou.

Il est permis de supposer que la visite du colonel Beck à Londres exprime à nouveau la volonté de l'Angleterre de ne pas se désintéresser des affaires, même lointaines, du continent. Elle refusait jadis avec énergie de se laisser entraîner dans un conflit oriental; elle semble revenue aujourd'hui de sa politique de splendide isolement en dehors de sa « frontière » rhénane. Et la mauvaise humeur qu'a manifestée Berlin des entretiens anglo-polonais prouve que le coup a porté, et que l'Angleterre sait rester attentive aux faits et gestes d'Hitler.

Ce sont là jeux de la politique et de la diplomatie, jeux changeants, qui semblent naturels dans une Europe si instable. Tant qu'ils restent des jeux, ils ne s'avèrent pas dangereux; on souhaiterait même qu'ils continuent s'ils peuvent empêcher des jeux plus sanguinaires.

14 novembre 1936.

André-D. Tolédano.

L'armée, épine dorsale de l'Allemagne

Une *Histoire de l'Armée allemande*, et en plusieurs volumes encore! — Brrr! J'ai frissonné, je l'avoue, en ouvrant le tome premier de M. Benoist-Méchin. Je ne craignais que trop — *experto crede!* — les nomenclatures glaciales, les statistiques réfrigérantes, toute la sauce gélide des détails techniques. Cela « fait si bien spécialiste », de pérorer, doctoral, sur l'endivisionnement, la motorisation, les tanks, les mitrailleuses! A peine avais-je lu la préface de M. Benoist-Méchin que je respirais. Voilà au moins un vulgarisateur qui, dans son récit, a su dégager l'essentiel : le drame de l'armée allemande. Car c'est un vrai drame, encore qu'il finisse bien, comme on dit à l'Ambigu.

Comment, après avoir frôlé l'abîme, la Reichswehr s'est redressée, constamment fortifiée, jusqu'à devenir le redoutable instrument qui empêche l'Europe de dormir, malgré les assurances du Führer, ce sera là l'exposé de ce livre qui passionne comme un roman. Un exposé, d'ailleurs, remarquablement conduit.



On appelle préface, par antiphrase sans doute, une série de réflexions rédigées par l'auteur, une fois écrite la dernière ligne de son livre. C'est pour lui l'occasion de regarder son sujet de haut, d'en distinguer et d'en marquer les grandes lignes. Reprenant toute cette évolution et la descendant, en pensée, jusqu'à nos jours, M. Benoist-Méchin constate qu'un seul homme, en Allemagne, a pu faire ce que n'avaient pu

(1) Benoist-Méchin (V), *Histoire de l'Armée allemande depuis l'Armistice*, t. Ier : *De l'Armée Impériale à la Reichswehr*. Albin Michel, édit., Paris. 20 fr.

réaliser aucun parti d'avant 1933, pas même le parti qui actuellement triomphe, ni la grande finance, ni les fonctionnaires, ni aucun des chanceliers successifs de la Wilhelmstrasse : rallier l'Allemagne; et ce thaumaturge, qui est-ce? Le maréchal von Hindenburg. Et *parce que* maréchal, parce que vivant symbole de l'armée, de l'armée impériale, de l'armée de la Grande Guerre...

En la personne de Hindenburg, l'armée a rendu au pays confiance en lui-même — et bien avant Hitler; en lui elle a incarné ses espoirs. En quoi, d'ailleurs, elle a frayé la voie au Führer, qui le sait bien, qui lui en garde reconnaissance. Sa grande force fut son indépendance politique, son détachement obligé du régime électif. L'électeur (ou l'électrice) — c'est humain — l'aimait d'autant plus qu'elle le regardait de haut. Dès le « règne » d'Ebert, elle est l'arbitre entre les factions, le « rocher de bronze », comme disait en français Bismarck; elle surnageait dans les plus invraisemblables tempêtes. Elle est ce qui dure, ce qui continue; les ministères passent : elle use le Parlement. Mieux : elle fait chasser du gouvernement, par une sorte de veto nullement constitutionnel, les gens qu'elle juge néfastes.

Par elle, l'esprit prussien, le « Je sers » de l'officier prussien, *se* maintient dans toute l'Allemagne, et *maintient* l'Allemagne. « Être officier, en Prusse, explique le préfacier, est une fonction qui n'a d'équivalent dans aucun autre pays. » Et il dégage très pertinemment la cause de ce prestige : l'officier jette dans la balance, non pas des paroles ou des idées, mais son épée et sa vie. On pourrait ajouter qu'anarchique par instinct, l'Allemand aime être commandé : le ton de commandement, s'ajoutant aux séductions de l'uniforme, « l'habit du Roi », voilà qui conquiert, là-bas, tous les suffrages. L'Allemand, plus qu'aucun peuple, veut être encadré.



Une première victoire de l'armée allemande — et bien plus importante que tous les Tannenberg du monde — ç'avait été, pendant la guerre, d'annihiler complètement empereur, chancelier, parlement (opposition comprise), pour accaparer à tel point les leviers de commande qu'on a pu

appeler Ludendorff le roi non couronné de l'Allemagne, entre 1915 et 1918.

En voici maintenant une deuxième. C'est, si l'on veut, une victoire posthume, *in extremis*, que celle-là, mais non moins considérable. L'État-major vaincu, aux abois, a réussi ce nouveau tour de force : persuader au public, qui le croit aujourd'hui encore, que l'armée,[1] invaincue, a été « poignardée dans le dos » par les hommes de gauche ! Et, non content de faire endosser à ceux-ci la défaite, il leur en fait endosser toutes les conséquences : il n'envoie pas un seul représentant à la signature de l'armistice, pas un à la signature de la paix ! (Le général von Winterfeld y figurait, mais à un autre titre.) Ce qui ne l'empêche pas — on nous le montre pièces en mains — de presser tant et plus les civils : 1° de conclure l'armistice du 11 novembre ; 2° de signer Versailles que, sans leur insistance, l'Allemagne *n'aurait probablement pas signé*. Toutes choses qu'on ignore outre-Rhin.



On imagine facilement, mais on se la représente mieux encore quand on a lu Jacques Benoist-Méchin, la situation des militaires après cet armistice tant demandé. Ils sont dans la tenaille, pris entre les Conseils des Ouvriers et soldats, les Soviets, d'une part, et, de l'autre, les Alliés. Comment faire? C'est alors qu'apparait, d'un côté, le génie de Hindenburg, plus manifeste ici que dans la guerre même, de l'autre, la vénération, chevillée au corps de l'Allemand, pour l'Officier. Hindenburg, le buffle, comme l'appelait pittoresquement Foch, trouve moyen de ramener *en ordre* ces hordes battues, et travaillées en outre par le communisme. Miracle que tous ceux qui ont vécu une mobilisation (ou l'inverse) admireront, en tirant leur chapeau au *Grosser Generalstab*, au G. Q .G. d'en face (1). Le personnel-officier, encore intact, réalise des prodiges. Hindenburg, de son Q.G. de Cassel, tire les ficelles.

Mais il lui faut la paix du côté des fameux Conseils ! C'est

(1) Et spécialement au général Groener, le grand spécialiste des chemins de fer.

ainsi qu'il est amené à lier partie avec l'ouvrier-sellier, que le retournement des choses a hissé au fauteuil présidentiel. Il le méprise, c'est entendu. « Dès le début, note l'auteur, l'État-Major parle en maître. » Donnant, donnant : Ebert mettra une sourdine aux criailleries extrémistes, manœuvrera subtilement contre l'extrême-gauche; l'Etat-Major assurera la sécurité du nouveau gouvernement.

Troisième victoire des militaires. Mais ici, M. Benoist-Méchin attire notre attention sur un défaut très grave, qui a fait battre l'Allemagne à la Marne, et bien d'autres fois encore : la précipitation. Emportés par leur tempérament, ces impulsifs vont trop vite. Formés à la doctrine de l'offensive foudroyante, ils brûlent les étapes. Ils ont ainsi failli, se croyant trop tôt les maîtres, être engloutis par le raz de marée communiste. Nerveux, trop pressés : retenons cela. Pour l'instant, ils s'aliènent ainsi la confiance de la troupe, qui perce à jour leurs manœuvres. Le duel est engagé maintenant entre les officiers monarchistes sans troupes et les matelots révolutionnaires.

Lutte terrible où le socialiste Ebert, par son intervention au profit des militaires, rétablira l'équilibre vers la droite! Le jour où fut décidée, par une majorité extrémiste, la fermeture définitive des Écoles de cadets, ces pépinières du Commandement, on peut dire que, sans la souplesse d'Ebert, le Commandement était moribond. En échange, le jour où, à Berlin, Ebert se trouvera captif des éléments spartakistes qui cernent son palais, le général Lequis viendra le délivrer. La casse et le séné...

Comment tout cela? Grâce à un fil secret qui permettait au Président de communiquer par téléphone, à toute heure, avec le Quartier-Maître Général Groener. C'est du mélo! Mais ainsi fut sauvée l'Armée allemande, qu'on pouvait croire définitivement supprimée le 24 décembre 1918, à l'apogée de la Révolution.



L'armée, l'armée impériale, foyer « réactionnaire » entre tous, sauvée par la social-démocratie, par les féaux de Karl Marx! On aura tout vécu, dans cette extraordinaire Allemagne! Et quel nouveau sauveur voyons-nous surgir, juste au

moment où la partie paraît perdue? — Encore un social-démocrate, l'ancien ouvrier-bûcheron Noske. Noske, l'homme à poigne, qui va devenir le « brillant second » de l'État-Major! Ebert tolérera, négociera, soutiendra diplomatiquement, aux moments difficiles; Noske, lui, agira, exécutera.

« Que voulez-vous, dira-t-il quand on lui reproche ses connivences avec les officiers monarchistes; nous n'avions, dans le parti au pouvoir, pas d'hommes dignes de ce nom! J'aime mieux un bon officier conservateur qu'un mauvais officier socialiste. » Voilà qui explique bien des compromissions, et, dès l'abord, l'entente complète avec Maercker, ce général qui, après avoir ramené du front sa 214ᵉ D. I., s'était arrangé pour ne jamais démobiliser complètement, et, en janvier 1919, faisait défiler devant Ebert et Noske ébahis l'embryon, si l'on peut dire, de la nouvelle armée allemande, la future Reichswehr!

Amalgamant les débris de sa division avec des engagés qui lui arrivaient de toutes parts, Maercker les appelle d'abord, en souvenir de 1813, les *Chasseurs volontaires*. Il les paie bien; il a l'habileté de faire quelques concessions au démocratisme et d'humaniser la discipline. Peu à peu, il améliore leur équipement primitif; il leur procure une artillerie, une aviation, toutes les spécialités auxiliaires. Il englobe dans leurs rangs la plupart des innombrables corps francs qui se forment partout dans le pays. Et cette force, déjà respectable et très homogène, il la met au service de Noske. Peu à peu, la jeune armée « se fait la main », rétablit l'ordre (c'est-à-dire sauve la république) à Brême, puis en Westphalie, puis à Halle. Bientôt, du 6 au 13 mars 1919, c'est la « semaine sanglante » de Berlin : 4000 hommes à peine ont délivré le gouvernement...

Est-ce tout? Ah! que non pas! — Face à l'Est, maintenant, la jeune Reichswehr se met en devoir d'arracher, à la Pologne qui ressuscite, le grand-duché de Posen, rien moins! Et peut-être y eût-elle réussi, sans les Alliés, qui mirent le holà. A ce moment d'ailleurs, l'unité même du Reich, de toutes parts, est menacée. A Magdebourg, à Brunswick, à Munich, en Saxe, partout les troupes interviennent et brisent la Révolution.

Triomphe pour la Reichswehr, croirez-vous; triomphe définitif pour l'instrument de l'ordre? Vous comptez sans les Alliés, qui veillent au grain. L'article 160 du traité de Versailles réduit et décapite l'armée, dissout le G.Q.G. : « La colonne vertébrale de l'Empire, écrit M. Benoist-Méchin, est brisée. » « Mais, ajoute-t-il aussitôt, par une ordonnance du 5 juillet, — c'est-à-dire cinq jours plus tard —, le gouvernement crée un organisme nouveau : la *Commission préparatoire de l'armée de paix* »; présidée par von Seeckt, elle aménagera l'armée de métier et les services de la Reichswehr. L'État-Major, à cinq jours de sa dissolution, est reconstitué : les tronçons du serpent se rejoignent... Joliment joué, Messieurs!

Mais que M. Benoist-Méchin nous donne vite son second et dernier volume!

ROBERT PITROU.

Technocratie et matérialisme

Dans *La Croix* du 7 novembre 1936, M. Georges Viance a commenté l'étude parue, le 25 octobre 1936, dans *La Vie Intellectuelle*, sur les prolèmes que pose le machinisme. A vrai dire, nous ne pensons pas que M. Barraud ait considéré la technocratie comme une « tentative de solution » aux problèmes du machinisme. Il a voulu seulement réfléchir et faire réfléchir sur le problème de l'abondance sans apporter, disait-il, « ni programme, ni plan, encore moins des solutions définitives ».

M. Viance trouve la technocratie « bassement et matériellement primaire ». C'est un peu exagéré, nous ne croyons pas inutile de nous intéresser aux préoccupations des tech-

nocrates. C'est même un devoir pour tout esprit réfléchi de constater le *fait* de l'abondance, de mesurer les progrès de la productivité et de faire l'inventaire des possibilités techniques dont disposent les hommes de notre temps. C'est un devoir qui s'impose à tous ceux qui veulent aider à rééquilibrer le monde économique. Évidemment, il y a dans l'attitude technocratique un danger : celui de croire qu'un monde où régnera l'abondance pour tous se suffira à lui-même. Mais il nous semble difficile d'admettre un instant que *La Vie Intellectuelle* n'ait pas pleine conscience de ce danger.

« Ce n'est pas dans sa baignoire, s'écrie M. Viance, que l'homme reprendra possession et direction de son âme : peut-être serait-il indiqué qu'il commençât par là. » Nous avons eu quelque peine lorsque nous nous sommes senti adresser ce reproche. Mais il n'enlève aucune force à l'argumentation de M. Barraud :

La misère dans l'abondance, la crise sociale qui se perpétue en face des possibilités accrues de la production, cela n'est-il pas un paradoxe immoral? L'inégalité humaine qu'entretient une mauvaise répartition sociale des richesses matérielles grandissantes ne prouve-t-elle pas l'insuffisance d'un régime?

Sans doute, nous devons *d'abord* rapprendre à l'homme à reprendre possession et direction de son âme, mais dans la mesure où la machine peut aider à diffuser le bien-être parmi les hommes jusqu'alors sacrifiés et permettre ainsi la résorption de la crise, nous ne voyons vraiment pas pourquoi les révélations technocratiques, quoique toutes matérielles, n'aideraient pas à mieux servir les intérêts de la personne humaine.

H. G.

DOCUMENTS

Le point de vue catholique sur la paix

(*Suite*) (1)

II

La paix sur terre

Je ne doute pas que je n'aie jusqu'ici impatienté les hommes d'action. Je n'ai pourtant fait qu'assurer les conditions primaires de l'action.

Si je parlais en mon nom, j'ajouterais bien autre chose, car les problèmes techniques doivent être saisis directement, par le chrétien comme par tout autre. Mais je n'ai ici à témoigner que des directions générales de la doctrine catholique. Il faut toutefois que je précise, pour finir, dans quelles directions concrètes elle engage les problèmes contemporains de la paix.

Existe-t-il une doctrine catholique de la paix?

Peut-on parler d'*une* doctrine catholique ? On pourrait ici m'apporter, avec un humour un peu perfide, un montage de coupures de presse, de sermons et d'écrits dont le concert serait quelque peu dissonant. J'écouterais cette aubade connue, je l'écoute, car vos pensées la jouent plus ou moins en sourdine, je le sais, et je vous demande à votre tour d'en écouter l'analyse.

Le catholicisme, dit-on. On n'a pas le droit de parler « du catholicisme » comme d'un singulier quand on y inclut indistinctement les faits et gestes de tous les catholiques, ou se déclarant tels. Une information loyale vous demande de distinguer l'*Église*, dont nous disons qu'elle est une réalité surnaturelle, visible ou invisible, en continuité physique

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 10 novembre.

avec le Christ, et *les chrétiens* (ou le *monde chrétien*), laïcs ou clers, qui mêlent la doctrine et la réalité de l'Église avec tout le fatras de passions, de partis pris, d'égoïsmes et de bêtise qui est le lot commun des hommes, et dont aucune grâce de naissance ne les a protégés. Les chrétiens, et parmi eux les catholiques, ont coutume de dire beaucoup de sottises sur le christianisme même. — Mais un prêtre? dites-vous. Eh bien! en ces matières, qui relèvent du jugement et de l'expérience, *dans la mesure où elles ne relèvent que du jugement et de l'expérience*, un prêtre, un religieux, le pape lui-même, quand ils parlent ou agissent en particuliers, ne sont pas plus infaillibles *ipso facto* que chacun des chrétiens. Le Vatican, qui est indirectement, et qui fut jadis surtout, une puissance temporelle, peut, par exemple, avoir telle politique extérieure temporelle; le pape Jules II peut courir l'Italie sur son cheval, armé, botté et casqué en criant : *Fuori barbari* : comme l'écrit Folliet dans sa *Morale internationale*, « il ne représente alors que Giulio della Rovere, patriote italien, homme de guerre et souverain temporel ». Fidèle de la Renaissance, et je suppose fidèle éclairé, j'aurais pu garder mon scandale si j'estimais compromettre, en le criant sur les toits, le bien surnaturel de l'Église, je n'eus point été tenu d'adhérer au scandale, il n'a aucune racine dans la réalité de l'Église. A plus forte raison ces cris de guerre dont certaines chaires retentirent pendant quatre ans, ces cris qui brûlent encore notre mémoire de chrétiens, ou encore la trahison quotidienne, à travers nos provinces, d'une certaine presse qui se dit catholique et où il semble que l'ardeur chrétienne ne trouve mieux à faire qu'à souffler sur les nationalismes, qu'à attiser, au nom de l'amour du prochain, la haine du voisin.

Vous n'avez donc pas le droit d'attribuer « au catholicisme », qu'elle vous choque ou qu'elle vous plaise, telle ou telle parole d'un catholique, clerc ou laïc, sans savoir d'abord de quelle autorité il parle, et prendre référence de ses paroles ou de ses actes d'homme particulier à la doctrine catholique commune. Si vous voulez connaître cette doctrine, ne la cherchez donc pas dans le concert discordant des passions nationalistes ou pacifistes, mais dans la parole autorisée, seule universellement autorisée, des encycliques et des écrits pontificaux. En vous demandant ce discernement, je

n'agis pas en particulier qui opère selon sa fantaisie le choix de ses obédiences, je vous expose la doctrine même du magistère catholique sur la délimitation de son domaine.



Directives générales, mais précises.

Face aux nationalismes et à l'internationalisme, quelle est cette doctrine? Ne lui demandez pas d'adhérer à un système de solutions techniques, de juger des situations de fait. Les papes, à chaque encyclique sur des problèmes temporels, aussi fermement qu'ils revendiquent pour l'Église un droit de regard universel dans la mesure où ces problèmes intéressent la morale, affirment son incompétence comme telle sur le plan des solutions techniques. Ce sont donc des directions très générales, mais précises déjà, et engageant l'action, que vous trouverez dans les Encycliques. Elle ne sont pas pour les laïcs une autorisation de se réfugier dans des formules paresseusement thésaurisées comme des objets de musée, mais une invitation à explorer une direction donnée, où plus tard ils recevront éventuellement de nouveaux conseils qui tiendront compte des acquisitions et des écarts de leurs recherches, ainsi que du développement des faits.

Je dis des faits. Car le catholicisme, je le rappelais tantôt, est un réalisme spirituel. Le Traité de Taparelli, qui fait encore autorité après un siècle en matière de morale internationale catholique, ne s'appelle pas sans intention *Esquisse théorique d'un droit naturel basé sur les faits*. L'idéal chrétien n'est pas une utopie qui s'affronte vainement aux réalismes matérialistes; pour reprendre une expression de Maritain, il est un réceptacle qui pousse sans cesse des « idéaux historiques concrets », greffés sur une situation historique localisée et datée et tâchant de la transfigurer le plus qu'il est possible, de l'intérieur, à la lumière de l'Évangile.

L'amour de la patrie.

Les deux faits historiques de base que la morale catholique des relations internationales prend comme assise sont :

la réalité concrète de la patrie, l'existence de droit, et progressivement de fait, d'une communauté internationale.

En tenant pour la réalité de la patrie, envers qui elle nous commande, comme chaque fois pour ce qui nous est plus proche, un amour de prédilection sur les autres patries, la doctrine catholique s'oppose à un internationalisme abstrait qui fut de mode, et semble aujourd'hui abandonné des Internationales elles-mêmes, après quelques cuisants rappels de la réalité. En d'autres temps, il eût été bon d'insister sur cette réalité de la patrie. Elle nous paraît redevenir peu à peu une vérité commune à tous. C'est le nationalisme, au contraire, qui, sous des formes exaspérées, voire sous des formes nouvelles, gagne aujourd'hui toutes les zones de la pensée. Les condamnations du nationalisme sous ses formes idolâtriques, notamment par le pape actuel dans ses écrits sur l'*Action Française* et ses encycliques sur le fascisme, sont trop connues pour que je doive y insister. Mais les circonstances qui les ont provoquées, à leur insu, les desservent parfois. Certains nationalismes, plus subtils dans l'affirmation que les doctrines condamnées, ne manquent pas de se glisser dans la zone qui leur paraît libre sous les anathèmes. C'est pourquoi il est bon de rappeler des précisions moins connues. Elles ne condamnent pas seulement la haine de l'ennemi ou l'idolâtrie de la nation, mais déjà la disposition de celui « qui pense ne devoir la charité qu'à ceux avec lesquels il est uni par le sang et par la race » (Léon XIII, Lettre aux évêques de Bohême, 20 août 1901), cette charité qui, dit Pie XI (Enc. du 7 juin 1912) « regarde tous les hommes, sans distinction de nation ni de couleur », il faudrait sans doute ajouter aujourd'hui : de parti ni d'idéologie. On a fait une telle consommation, au profit du nationalisme, des vertus de prudence et de force, que des théologiens ont dû en rappeler la signification authentique : la force chrétienne est une puissance morale et non pas la couverture d'un appareil de coercition; la prudence chrétienne est un gouvernement audacieux de l'action, et non pas un refuge de la peur dans l'immobilité.

Quant à la mystique de la sécurité, qui a semblé, à un moment donné, épuiser l'idéal de certains peuples, faut-il rappeler à quel degré il peut être antichrétien d'y rassembler toutes les énergies spirituelles d'un homme ou d'une nation?

Combien savent, pour aller chercher jusqu'aux plus subtiles confusions, que Benoît XV a lancé une encyclique spéciale, en 1921, pour dénoncer le patriotisme missionnaire comme une « peste affreuse » de l'œuvre des missions? Ne peut-on pas étendre la parole à toute conviction philosophique ou sociale, et dénoncer la peste affreuse du nationalisme mystique qui risque aujourd'hui, plus que tout autre, d'ensanglanter l'Europe dans la plus cruelle des guerres religieuses?

Au bout de ces indications convergentes, nous rejoignons le nœud vivant de la doctrine catholique : consécration de la patrie, comme personne morale régie par la charité, condamnation corrélative de l'individualité nationale qui se ferme à la charité en se repliant dans son égoïsme groupal. La première place à ma patrie, oui, « mais en cela (citons encore le R. P. Fessard), mon désir et mon dévouement n'ont encore rien de chrétien. *Nonne hoc et ethnici faciunt?* Je ne commencerai d'être chrétien qu'au moment où je comprendrai que la première place est celle qui met au service de tous. Mission éternelle ne signifie pas grandeur charnelle, domination impérialiste, hégémonie internationale, mais grandeur spirituelle, générosité et sacrifice au service des autres (1) ». Voilà la règle d'or. J'en emprunte au même auteur, quelques pages plus haut, la formule qui me semble la plus catholique dans sa mesure et dans sa profondeur : « Je dois aimer ma patrie d'abord, sous peine de manquer à la justice et à la charité envers mon prochain le plus proche... Mais je dois aussi, débordant le cercle de ma patrie, aimer vraiment plus qu'elle l'*Humanité de tous*, faute de quoi ma justice risque de se changer en injustice et mon amour en égoïsme (2). »

La communauté internationale.

Cette conception ouverte et déjà communautaire de la patrie dessine à l'avance la place qu'occupe en doctrine catholique la réalité de la communauté internationale. Quand nous ne parlions encore que de l'âme de cette doctrine, nous avons souligné qu'elle ne se contentait pas de fonder les relations entre nations sur le plan de la charité ou de la fraternité

(1) *Op. cit.*, p. 269.
(2) *Ibid.*, p. 127.

individuelle de leurs nationaux, mais qu'elle parlait d'une charité internationale ayant ses exigences et sa réalité propres. Elle n'est pas moins catégorique quand il s'agit d'affirmer l'existence naturelle d'une communauté des nations, aussi naturelle que la solidarité, dans l'individu, de l'âme et du corps, ou des citoyens dans la nation. « Si toute cité parfaite, écrit dès le XVIe siècle le théologien Suarès, république ou royaume, est en elle-même une communauté parfaite, composée de ses membres, il n'est pas moins vrai que chacune est aussi en quelque façon membre de l'univers, entendant par là le genre humain ; car jamais ces communautés prises à part ne se suffisent au point de n'avoir besoin d'aucun secours, d'aucune société, d'aucune communication mutuelle... C'est pourquoi il leur faut un droit qui les règle et ordonne convenablement dans ce genre de communication et de société. » La réalité de la communauté internationale étant ainsi affirmée par leurs théologiens, les catholiques pourront différer en toute liberté de jugement sur l'opportunité, la pureté, les possibilités ou les erreurs de telle ou telle institution internationale. Que l'autorité unanime des théologiens et de la philosophie sociale chrétienne soit engagée dans l'affirmation d'une société naturelle des nations, dans la poursuite d'une « association universelle concrète du genre humain » (Taparelli), dans l'élaboration d'un droit international naturel et d'institutions de juridiction internationale, il est impossible de le nier et de garder encore le nom de catholique. J'ai promis, au début de ce rapport, de ne prendre au sein des libres opinions catholiques aucune position partisane : il ne s'agit plus ici de la liberté des catholiques, il s'agit de l'unanimité du catholicisme même.



L'enseignement théologique.

A partir de ces principes de base, la tradition catholique avance un certain nombre de doctrines plus précises touchant la théologie de la paix et de la guerre, et les institutions qui intéressent l'une ou l'autre. Il m'est seulement possible de les jalonner en un temps aussi court.

Les sources les plus autorisées en cette matière sont la

théologie très complète et trop inconnue des catholiques eux-mêmes, que les jésuites et dominicains espagnols du XVIe siècle ont élaborée, sur tous les problèmes de la société internationale et de la colonisation ; puis l'œuvre de Taparelli, au début du XIXe ; enfin les encycliques pontificales, notamment celles de Benoît XV et de Pie XI ; il faut aussi signaler une importante consultation écrite de huit théologiens de tous pays, réunis à Fribourg en 1931, document qui, depuis, a acquis une haute autorité dans les milieux catholiques. En évoquant ces textes, je dois vous mettre en garde contre une erreur d'appréciation. Ils ne sont pas, comme vous l'imaginez peut-être, une sorte de code « révélé » et automatique où le catholique puiserait ses principes de conduite en évitant de penser ; œuvre d'une longue et libre réflexion de la théologie et de la pensée chrétienne, ils appellent chacun à refaire ce travail, pour les rejoindre par un acte de foi éclairé. De plus, je l'ai maintenant assez rappelé, ils sont ouverts à la réalité historique qui continue d'évoluer, à la réflexion de la théologie, de la pensée et de l'action chrétienne qui continuent de s'y appliquer.

La paix armée.

Je grouperai d'abord les enseignements qui concernent ce que nous appellons encore par antiphrase l'état de paix.

L'Église a toujours dénoncé la divinisation de l'État et de son pouvoir. Elle lui a défini des limitations internes : les droits des personnes et des collectivités naturelles. Depuis que se sont formés les premiers embryons des institutions juridiques internationales, elle met un accent nouveau sur ses limitations externes, à l'égard de ces institutions. La consultation de Fribourg affirme que, quelle qu'en soit encore la faiblesse, ces institutions ont déjà une existence suffisante, telle que, « dans ces conditions, la guerre qu'un État déclancherait de sa propre autorité, sans avoir recouru préalablement aux institutions juridiques existantes, ne saurait être une procédure légitime » (p. 41). Ce que nous avons dit de la charité internationale porte ici ses conséquences. Pour l'État-dieu, — et nous savons que les états fascistes ne sont pas les seuls à réclamer l'indépendance et la suffisance d'une divinité sans amour, — le mobile capital est le prestige, cet

amour-propre artificiel et vaniteux que l'on décore parfois du beau nom d'honneur. Pour la théologie chrétienne, la première vertu d'une nation, à l'extérieur, est la bienveillance. Il suffit de mettre en regard ces deux visages pour y lire, comme sur des visages humains, quels actes inspirera la flamme qui éclaire l'un et l'autre.

Parmi les abus de pouvoir de l'État dangereux pour la paix, l'Église dénonce en premier lieu la conscription générale et obligatoire. « La nation, écrivait déjà Taparelli, qui, la première, a établi la conscription et la levée en masses a fait un mal immense à l'humanité, parce que toutes les autres nations ont dû en faire autant pour rétablir l'équilibre menacé : l'équilibre a été maintenu, la force numérique des armes est restée égale de part et d'autre, mais les pertes des nations se sont immensément accrues (1). » Benoît XV en demande l'abolition en 1917.

Pareille condamnation de la paix armée. Léon XIII, en 1894 (2), Pie XI (3), à deux reprises, dénoncent les charges écrasantes qu'elle fait subir aux finances de l'État et des citoyens. « Ce n'est pas, dit le second, le moindre cœfficient de la crise économique présente. » « Toutes les nations se voient contraintes de vivre sur le pied de la guerre : de là l'épuisement du Trésor public. » Et, devant ce nouveau fléau, « le Souverain Pontife, conclut-il, ne peut s'abstenir de renouveler et de faire sien le grave avertissement de son prédécesseur, déplorant qu'on ne l'ait pas encore compris ». Quel est cet avertissement? Il porte, lui, sur le fond, sur la fonction même que la course aux armements prétend satisfaire. C'est au Consistoire du 11 février 1889 que le pape Léon XIII en dénonçait l'illusion : « ... Pour assurer la tranquillité publique, c'est peu de la désirer, et la seule volonté de la protéger ne suffit pas. De même les troupes nombreuses et un développement infini de l'appareil militaire peuvent contenir quelque temps l'élan des efforts ennemis, mais ne peuvent provoquer une tranquillité sûre et durable. La multiplication menaçante des armées est même plus propre à exciter qu'à supprimer les rivalités et les soupçons ; elle trou-

(1) *Droit naturel*, n° 1354.
(2) Encyclique du 20 juin 1894.
(3) *Ubi Arcano*, et Encyclique du 2 octobre 1931.

ble les esprits par l'attente inquiète des événements à venir et offre ce réel inconvénient qu'elle fait peser sur les peuples des charges telles qu'on en doute si elles sont plus tolérables que la guerre. C'est pourquoi il faut chercher à la paix d'autres fondements plus fermes et plus en rapport avec la nature. »

Dans la constitution des nations armées, la militarisation de la jeunesse, son éducation dans l'esprit de violence a été tout spécialement dénoncée par Pie XI en 1929 (1).

Quant au respect des traités, Pie X (11 fév. 1906) en affirmait l'obligation inviolable. Il n'exclut pas, semble-t-il, la légitimité, en certaines circonstances, d'une rupture, mais, précise-t-il, « la rupture d'un traité doit être préventivement et régulièrement notifiée d'une manière claire et explicite à l'autre partie contractante, par celle qui a l'intention de dénoncer le traité ». Comment, enfin, aujourd'hui qu'un long aveuglement nous donne ses fruits amers, ne pas évoquer cet avertissement qu'en pleine guerre Benoît XV donnait aux vainqueurs éventuels (Message du 28 juillet 1915) : « Les nations ne meurent pas ; humiliées et opprimées, elles portent, frémissantes, le joug qui leur est imposé, préparant la revanche, et se transmettant de génération, en génération, un triste héritage de haine et de vengeance » ?

On ne saurait oublier que, parmi les multiples états de guerre abrités par notre état d'apparente paix, l'impérialisme économique est le plus dangereux. Pie XI ne l'a pas omis. Je cite l'encyclique *Quadragesimo*, de 1931 : « Le nationalisme ou même l'impérialisme économique d'une part, et l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent d'autre part, sont également funestes et détestables. Avec celui-ci, là où est l'intérêt, là est aussi la patrie ; [avec celui-là], les divers États mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, (ou) ils se prévalent de leur force et de leur puissance économique pour trancher leurs différents politiques. Il convient (donc) que les diverses nations, si étroitement solidaires et interdépendantes dans l'ordre économique, mettent en commun leurs réflexions et leurs efforts, pour hâter, à la faveur d'engagements et d'institutions sagement conçus, l'avène-

(1) Enc. du 31 décembre 1929.

ment d'une bienfaisante et heureuse collaboration économique internationale. »

Quant aux moyens de sortir de cette fausse paix hérissée d'armes, c'est en pleine guerre que le pape Benoît XV, avant le président Wilson, en a défini l'ensemble dans plusieurs documents retentissants. Nous avons déjà fait allusion à sa lettre du 28 septembre 1917, qui demande la suppression du service militaire obligatoire et le retour au service volontaire. Le 1er août de la même année, il affirmait avec énergie la double nécessité morale de l'arbitrage et du désarmement. « Le point fondamental, écrivait-il dans son message aux belligérants, doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force spirituelle du droit. — D'où résulte un juste accord de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties à établir, dans la mesure nécessaire et suffisante pour le maintien de l'ordre public en chaque État. — Puis, à la place des armées, l'institution de l'arbitrage avec sa haute fonction pacificatrice, selon des règles à concerter et des sanctions à déterminer contre l'État qui se refuserait, soit à soumettre les questions à un arbitrage, soit à en accepter les décisions. » « Pour prévenir les infractions, ajoutait-il dans une lettre publique du 1er octobre, (on pourrait) établir comme sanction le boycottage universel (contre l'agresseur). » Dans tous ces textes, Benoît XV ne faisait d'ailleurs que reprendre des recommandations successives de Léon XIII et de Pie X. « Le désarmement, conclut-il, est l'unique moyen d'éviter le péril de la guerre. » Se fiait-il pour cela aux seuls gouvernements? Après ses tentatives de médiation, Benoît XV était, hélas! trop bien placé pour savoir que les conflits dits nationaux sont trop souvent l'œuvre artificielle des jeux qui se jouent entre les chancelleries. Il le dénonce, comme l'impérialisme économique, parmi les causes indirectes de guerre. Il demande donc que « l'on réserve au peuple, par voie de referendum, ou du moins au Parlement, le droit de paix et de guerre ». « Ainsi, conclut-il, on arriverait à avoir pour le maintien des accords intervenus ce que l'on souhaite tant : la garantie des peuples » (Lettre du 1er oct.).

La guerre juste.

Voilà donc une doctrine complète de l'organisation de la paix et de la prévention des guerres. Ce n'est pas encore tout. Un pacifisme intégral reproche au catholicisme de renoncer à l'inspiration même de cette doctrine en acceptant, fût-ce sous conditions, la possibilité de guerres légitimes.

Il y a ici, en effet, il ne faut pas le dissimuler, une coupure profonde entre le réalisme catholique et une certaine idéologie pacifiste. Le catholicisme est toujours en tension entre une volonté de transfiguration totale de l'homme et une volonté d'attention à la réalité double de l'homme, à ce que nous appellerons, si vous voulez bien, son côté obscur. De ce côté-là surgissent des forces qui se consolident en institutions. Le catholicisme affirme la toute-puissance de la sainteté contre les forces matérielles, voire contre les forces humaines qui agiraient à la façon de forces matérielles. De la sainteté, oui, mais la sainteté n'est ni le Discours Moral ni la religiosité. Elle n'exclut point une technique rigoureuse de l'action. Je n'ai pas besoin de dire que cette technique est une voie beaucoup plus commune que les sommets dont trop de médiocres abritent une confortable inaction; et qu'aucun chrétien n'a le droit de s'y soustraire par de pieux bavardages. Ce qui différenciera le chrétien de beaucoup de non-chrétiens, c'est qu'en tout conflit, privé, social ou international, il cherche d'abord à faire prévaloir les voies de charité, il épuise d'abord tous les moyens qui ne sont pas des moyens de guerre. Mais un moment peut venir où ces moyens se révèlent définitivement impuissants, par la puissance du mal ou par la malice des hommes. Alors, et alors seulement, en entourant la décision de nombreuses garanties et précisions, le catholicisme admet la légitimité de la violence au service de la justice.

C'est là le sens de la doctrine traditionnelle de la guerre juste. Nettement parallèle, dans ses autorisations comme dans ses interdits, de la doctrine de l'insurrection juste, elle ne tombe pas dans les contradictions où s'embrouillent beaucoup de doctrines politiques, pacifistes ou bellicistes, selon les hommes et selon les cas. Je n'ai pas ici le temps de l'exposer dans ses nuances. Je rappellerai seulement les condi-

tions rigoureuses que la théologie médiévale mettait à la justice d'une guerre. Celle-ci doit d'abord être publique, déclarée par l'autorité légitime, en accord autant que possible avec le peuple. Elle doit, en second lieu, avoir une cause juste, à savoir la réparation d'une injustice grave; de plus, le motif de la guerre ne doit pas seulement être juste en soi, mais l'être proportionnellement aux risques et aux maux que la guerre est susceptible d'entraîner. La guerre doit, en troisième lieu, être menée avec une intention droite, c'est-à-dire n'être entreprise et conduite qu'en vue de la paix, et d'une paix juste. Enfin elle n'est justifiée que si elle apparaît comme le seul moyen de réparer l'injustice. Je précise que ces conditions forment un bloc indissociable; le défaut d'une seule suffit à frapper la guerre d'illégitimité.

Je ne sais si vous vous rendez compte de l'audace de cette doctrine en plein moyen âge. Il serait plus vivant de chercher ce qu'elle commande aujourd'hui encore. Des théologiens l'ont fait. Leurs positions diverses se sont rapprochées dans les conversations de Fribourg. Le texte qui en est sorti est la dernière mise au point que nous devrons à la théologie catholique sur ce dramatique sujet. Il n'a pas l'autorité d'un texte pontifical, mais j'ai promis de vous mettre au courant des recherches actuelles en même temps que des positions enregistrées définitivement par la doctrine autorisée.

Les théologiens réunis à Fribourg s'accordent sur la méthode de leur recherche, qui est de toujours poursuivre, contre les idéologies et contre le pseudo-réalisme positiviste le rapport vivant des faits et des principes. Ils commencent donc par replacer dans leur époque les développements des théologiens médiévaux. Ceux-ci ont émis leur doctrine à une époque dont toute organisation juridique internationale était absente, et c'est le cas des États isolés qu'ils envisageaient dans la position même du problème. Nier à la victime, quand aucune organisation de justice n'est constituée, le droit, et, dernière ressource, non pas à la vengeance, mais à la réparation contrainte, et à elle seule, c'eût été aider au triomphe temporel du mal. « Mais, ajoute la consultation de Fribourg, si, par suite du développement des relations internationales et de leurs institutions juridiques, la société naturelle des peuples arrivait à se constituer, au regard du droit public, d'une manière plus conforme à la raison, la question serait

alors de savoir jusqu'à quel point la légitimité *accidentelle* de la guerre peut subsister encore. » A ce moment, précisait Mgr Julien à la semaine sociale du Havre, « le droit de guerre monte avec la juridiction nouvelle. La guerre devient un péché pour les simples États, comme elle l'est déjà pour les simples particuliers... Les temps viendront-ils où les guerres entre peuples civilisés seront regardées elles aussi comme des guerres civiles? Les principes posés par saint Thomas n'y contredisent pas ».

Supposons, cependant, ce qui est une opinion assez commune parmi les moralistes catholiques, que cette clause globale d'illégitimité ne puisse encore jouer à plein, devant la faiblesse des premières institutions internationales existantes. On peut d'autant plus légitimement défendre cette opinion que ces institutions se sont fort affaiblies depuis que fut rédigée la consultation. Que reste-t-il, dans les conditions de la guerre moderne, des quatre conditions mises à la légitimité du conflit?

Autorité des parties déclarantes appuyée sur le consentement des peuples : que font aujourd'hui de cette première condition la toute-puissance des chancelleries et le jeu des dictatures totalitaires, d'extrême-droite ou d'extrême-gauche? Mais ici le doute peut encore subsister, à la rigueur, sur le caractère plus ou moins spontané des vagues d'opinion qui risquent de bouleverser le monde.

Il n'y a malheureusement aucune hésitation à avoir sur le désastre cosmique, en étendue et en gravité, et en gravité morale bien plus qu'en horreur, que ne peut manquer d'être la guerre de demain. « Cette guerre, dit la consultation de Fribourg, en vertu de sa technique et par une sorte de nécessité qu'elle tient de sa nature, entraîne de si grandes ruines matérielles, spirituelles, individuelles, familiales, religieuses, et devient une telle calamité mondiale, qu'elle cesse d'être un moyen proportionné à la fin, qui seule pourrait éventuellement justifier l'emploi de la force, à savoir : l'instauration d'un ordre plus humain et la paix. »

Ne faisons pas dire à l'école théologique actuelle plus qu'elle ne dit. Elle en est arrivée au moins à ce point, et pas plus loin, semble-t-il : les caractères de la guerre moderne semblent la disproportionner à toute injustice internationale possible. La possibilité d'une guerre juste répondant à

la définition scolastique est donc de plus en plus contestable.

Les plus récentes déclarations pontificales ont exclu très précisément la légitimité de toute guerre offensive. Reste la guerre dite défensive. On dénoncera ici, dans nos travaux, les duplicités qui peuvent se couvrir de cette étiquette depuis que la conscience juridique et l'opinion mondiale lui ont concédé le monopole de la vertu guerrière. Les théologiens de Fribourg les prévoient et les préviennent, en demandant que l'on distingue le cas de *légitime défense* du cas dit *de nécessité*. « Ce dernier, écrivent-ils, si nous en croyons certains juristes modernes, serait le cas d'un État qui, à moins de faire la guerre, ne pourrait défendre ses intérêts vitaux, ni réaliser ses fins nationales. Cette réalisation impliquant par ailleurs l'expansion illimitée de la souveraineté de l'État, on en vient à parer du nom de guerre défensive toutes les entreprises d'un nationalisme exagéré, avide de conquêtes ou de prestige » (p. 43). La légitime défense est ainsi restreinte au cas où « l'État supplée à la carence d'une autorité supérieure, protectrice du Droit ». Encore, ajoutent-ils, « n'implique-t-elle pas *ipso facto* le droit d'exercer une action punitive sur l'agresseur, non plus que d'inaugurer la procédure sociale de la guerre... Car un acte peut être moralement légitime sans s'insérer, par là même, dans un ordre de droit positif, ni fonder légitimement de nouvelles relations internationales ». Dans son discours aux infirmières, précisé par une note officielle de l'*Osservatore Romano,* un mois avant la guerre italo-éthiopienne, le Pape Pie XI affirmait dans toute leur rigueur ces conditions limitatives de la guerre défensive elle-même.

Ces préliminaires établis, il resterait à savoir qui est juge de la justice ou de l'injustice d'une guerre : l'individu, l'État, la juridiction internationale ou l'Église ; quelles conséquences en résultent pour l'acceptation ou le refus de participer des particuliers ; qui a droit de les mettre en œuvre : nous sortirions de notre propos à vouloir hâtivement explorer ce domaine, le plus délicat de tous, et que, d'ailleurs, les situations nouvelles amènent la théologie à réexplorer de fond en comble. Dans le tournant où nous sommes, les assises des solutions passées s'effondrant alors que vacillent encore les assises de solutions nouvelles, elle ne peut donner, pour l'instant, que des solutions d'attente et de pru-

dence, consciente du drame qu'elles couvrent et qu'elle travaille à résoudre, pas à pas, avec les faits.

Je vous ai amenés, mes amis, en pleins chantiers de la morale internationale qu'élaborent encore, sur des soubassements séculaires, les penseurs catholiques. Ne vous étonnez pas, puisque j'ai tenu à vous guider jusqu'aux zones extrêmes de la recherche, de trouver au bout du compte une doctrine non entièrement close sur elle-même, mais ouverte au développement des conditions historiques bien qu'immuable dans ses données morales premières. Ne cédez pas non plus à la tentation de la solliciter selon vos désirs. Les dernières recherches dont je vous ai fait part se situent dans une ligne d'avant-garde assez audacieuse. Elles datent de quelques années, et les théologiens n'ont pas jugé que les institutions internationales se soient à ce point affermies qu'ils puissent prendre aujourd'hui la responsabilité de pousser plus loin leurs conclusions.

Conclusion.

Toutefois, je ne doute pas que ces premières conclusions même n'aient favorablement surpris un certain nombre d'entre vous, non moins que l'ancienneté, dans l'école catholique, d'une morale internationale que l'on croit souvent éclose d'hier. Alors, direz-vous, si nous voilà si proches, pourquoi nous perdre dans les arguties, dans les différenciations ?

C'est qu'il s'agit, mes camarades, de bien d'autre chose encore que de rendre le monde paisible et pensable. Il s'agit pour nous, comme pour vous, je l'espère, du destin de l'homme tout entier, qu'aucune union sacrée ne permet de méconnaître et de négliger. Or il est indéniable que le pacifisme n'est pas seulement un ensemble d'efforts loyaux pour assurer la paix. Il est né au sein d'une philosophie, d'une société, d'un style de vie et d'âme que j'appellerai, pour raccourcir, le rationalisme bourgeois. Cette pensée, qui réduit l'homme à un individu juridique isolé et à une raison si abstraite, si impersonnelle qu'elle conduit tout droit à une sorte de césarisme libéral, cette pensée qui livre l'homme, en réaction, à toutes les ivresses d'une sensibilité abandonnée, le catholique la refuse parce qu'elle divise l'homme et les sociétés, et ne peut ensuite, si sincèrement qu'elle le veuille,

en ressouder les membres épars. Du rationalisme, nous avons vu récemment le pacifisme glisser à certaines autres doctrines, tout aussi exclusives et totalitaires, qui tendraient à faire de l'œuvre de paix le monopole d'une nouvelle conception de l'homme, opposée à la conception chrétienne, et parfois, semble-t-il, graduer le pacifisme selon la couleur des frontières.

Comprenez-le, c'est une question d'honnêteté : le catholique sert, ou doit servir de tout son cœur, une paix dont j'espère avoir montré qu'elle n'est pas moins exigeante que toute autre. Mais il ne peut servir qu'une paix sans masque, une paix commune à tous. A travers cette paix, il ne peut se mettre à la remorque d'une métaphysique, et peut-être d'une politique qui le conduirait à l'opposé de ses raisons de vivre. C'est dans la mesure où les défenseurs de la paix feront un effort sur eux-mêmes pour affranchir leur travail de toute inspiration étrangère à la simple volonté de concorde, à la simple élaboration des institutions techniques de la paix, qu'ils lèveront les préventions, ouvriront le chemin à une collaboration sans méfiance.

Je ne manque pas non plus, croyez-le, de me retourner vers mes camarades chrétiens. Parfois ils confondent, je le sais, leur devoir de fidélité avec un isolement dans une sorte de ghetto que Jacques Maritain, récemment encore, les priait de ne pas confondre avec la cité de Dieu. Ils ont un effort à faire pour sortir d'un langage parfois limité ou partisan, pour se débarrasser de craintes, de malaises, de timidités qui ne sont pas toujours dépouillées de réflexes étrangers au catholicisme. Croyez qu'ils le feront s'ils sentent en face d'eux une loyauté totale et une absence de préjugé métaphysique.

Pourquoi ne le feraient-ils pas? S'il s'agit de la paix, il s'agit du bien de tous, et des préparatifs du Royaume de Dieu. S'il s'agit de la guerre, il s'agit de leur mort. Ce ne sont pas des circonstances, dans un cas comme dans l'autre, où il est permis au chrétien de se dérober.

EMMANUEL MOUNIER.

RUSSIE ET CHRÉTIENTÉ

La femme russe hier et aujourd'hui

Le trait qui frappe le plus l'observateur étranger en U.R.S.S., c'est l'émancipation complète de la femme et le principe de l'égalité juridique des deux sexes. On s'en étonne d'autant plus que l'on s'imagine y voir un principe absolument inconnu en Russie d'avant-guerre, pays arriéré, où l'on suppose que la femme était réduite à une condition inférieure. Cette supposition gratuite et fausse dérive de l'ignorance générale de ce qu'était la Russie d'autrefois. Pays moins arriéré qu'incohérent, où se juxtaposaient étrangement les vestiges du moyen âge avec des idées et des phénomènes parfois en avance sur le monde moderne. La question féminine se rangeait précisément parmi celles où se faisaient sentir des idées très avancées. Pour ceux qui connaissaient la Russie d'autrefois, il était clair que c'est là justement que pouvait se produire une première expérience d'égalité totale des sexes (fût-ce au détriment de l'esprit de famille), car elle était préparée par la législation, les mœurs, et une certaine mentalité spécifiquement russe. On nous saura gré peut-être d'esquisser ici à grands traits l'état où se trouvait, avant la Révolution, la question féminine en Russie.

I

La situation légale de la femme russe

Nous ne retracerons pas ici l'histoire des variations de la législation russe à l'égard de la femme à travers les siècles. Il suffit de dire que ces variations reflétèrent des idées opposées d'origine différente. Chez les peuplades slaves qui formèrent le noyau de l'État russe, le rôle de la femme était toujours très considérable, sans rien qui rappelât le gynécée grec. Cette situation changea sensiblement plus tard sous l'influence du voisinage immédiat du monde musulman pendant toute l'évolution historique de la Russie. Il faut observer aussi que le christianisme, n'ayant pas eu à appliquer en Russie l'effort magnifique pour le relèvement de la femme qu'il avait réalisé dans le monde helléno-romain, apparut sous un aspect très différent : la mentalité chrétienne s'étant élaborée en Russie sous l'influence des couvents beaucoup plus que sous celle (toujours très faible) du clergé paroissial, l'attitude de l'Église à l'égard de la femme fut connue surtout par les diatribes d'une littérature spécialement ascétique et monacale contre l'Ève séductrice, être impur et instrument de Satan. Il nous faut noter ceci pour expliquer pourquoi, même de nos jours, la lutte antireligieuse en Russie s'adresse souvent tout spécialement aux femmes en insistant sur l'idée que la religion porte atteinte à sa dignité et la voue à l'infériorité en tout. En réalité, le changement progressif dans les mœurs russes qui aboutit à la déconsidération de la femme était surtout le résultat de l'influence musulmane ; l'époque du joug tartare laissa des traces dans la séquestration de la femme aux XVIe-XVIIe siècles. Encore ce phénomène ne s'observait-il que

dans les classes supérieures de la société. Il disparut à l'époque de la modification des idées et des mœurs, à la fin du XVII[e] siècle, sous l'influence occidentale, et la réaction contre ce que nous pourrions appeler l'antiféminisme oriental fut décisive. Le XVIII[e] siècle fut en Russie l'époque du triomphe de la femme, même dans la politique, puisque au cours de ce siècle le trône fut occupé successivement par quatre souveraines autocrates (1), dont le bon plaisir était le seul pouvoir légal dans le pays. Ces conditions historiques fortifièrent, comme de raison, une mentalité encline à reconnaître à la femme une plénitude de capacité légale.

C'était de cette mentalité que s'inspirait la législation russe au cours du XIX[e] siècle. Les droits de la femme n'étaient restreints, en somme, que dans le domaine des fonctions publiques (l'admission des femmes dans les bureaux d'administration ne commença que dans la seconde moitié du XIX[e] siècle), et dans le domaine familial pour les femmes mariées ; la loi maintenait la puissance maritale dans certaines questions, comme par exemple celle de domicile : une femme mariée ne pouvait être domiciliée à part de son mari sans le consentement de ce dernier (sauf appel au pouvoir suprême). Elle ne pouvait s'embaucher à un service d'État ou privé sans le consentement marital. Ces deux restrictions marquaient le souci du législateur de maintenir l'intégrité du foyer familial. Mais au sein même de ce foyer la loi ne soulignait aucune infériorité de la femme ; elle partageait avec son mari les droits paternels à l'égard des enfants mineurs, et en cas de veuvage ces droits lui revenaient entièrement,

(1) Les impératrices Catherine I (1726-1727), Anne (1730-1740), Élisabeth (1741-1761), Catherine II (1762-1796). Les deux Catherines succédèrent à leurs maris, mais Anne et Elisabeth montèrent sur le trône à titre personnel, par droit de naissance.

non pas en qualité de tutrice, mais avec la plénitude de droits paternels. Elle pouvait aussi être tutrice d'enfants étrangers, être témoin ou exécuteur testamentaire à l'égal d'un homme. En général, l'idée de traiter la femme en éternelle mineure était complètement étrangère à la législation russe. Elle ignorait aussi le régime de la communauté de bien : la femme en état de mariage gardait la pleine possession de ses biens et propriétés; le mari ne pouvait en disposer que sur permission de la femme légalement certifiée. Quand la propriété immobilière conférait certains droits civiques, comme, par exemple, pour les propriétaires fonciers, le droit d'élection aux assemblées provinciales (*zemstvo*), la femme propriétaire conservait le droit d'élection (mais non d'être élue), même si elle était mariée : elle remettait son droit de vote à un autre électeur qui votait en son nom. La femme n'avait besoin d'aucune autorisation maritale pour tester, signer des contrats d'achat ou de vente, ou des lettres de change, etc.

Si telle était la situation de la femme mariée, il est aisé de se représenter les droits légaux dont jouissait une veuve ou une jeune fille. A l'égard de cette dernière, quand elle était majeure, la loi ne prévoyait aucune restriction du droit de disposer de sa personne ou de ses biens. Même dans la question de mariage il n'y eut jamais rien d'analogue aux « sommations respectueuses » de la loi française; la majorité légale (fixée à vingt et un ans) affranchissait complètement la jeune fille de toute autorité des parents ou tuteurs. Au sujet de la tutelle des orphelins, il y a un détail curieux à signaler. La loi russe distinguait entre les enfants *mineurs* (jusqu'à dix-sept ans) et les *non-majeurs* (de dix-sept à vingt et un ans) : les premiers étaient sous tutelle, mais aussitôt atteint l'âge de dix-sept ans, le « non-majeur » choisissait lui-même le

curateur (ou la curatrice) qui remplacerait désormais le tuteur avec des droits bien moins étendus. Cette situation était la même pour la jeune fille que pour ses frères. Ainsi, par exemple, une jeune fille orpheline dont le tuteur ou la tutrice contrecarrait les inclinations, — soit dans la question de mariage ou celle de l'instruction supérieure à suivre, — avait la possibilité, à dix-sept ans, de choisir une curatrice (ou curateur) dont les idées seraient conformes aux siennes sur ces questions. Dans les questions d'héritage, il y avait des restrictions pour éviter le morcellement des biens : les veuves et les filles ne recevaient donc qu'une partie de l'héritage échu aux fils du possesseur décédé. Mais cette restriction elle-même, quoique dictée par le souci de conserver la propriété foncière qui était la base économique du pays, blessait déjà l'opinion publique à la fin du XIX[e] sècle, et la législation s'acheminait vers une complète égalisation des droits d'héritage pour les deux sexes.

En esquissant brièvement les traits saillants des conditions juridiques de la femme en Russie avant la Révolution, nous devons cependant faire observer que cette législation très libérale ne s'appliquait pas également à toutes les femmes, surtout dans les parties de l'immense pays où était encore en vigueur le droit coutumier. Ainsi, par exemple, la population musulmane du Caucase ou de l'Asie centrale conservait son droit coutumier basé sur le Coran, et la femme y était au même état d'infériorité que dans tous les pays d'Islam. Chez le paysan russe le régime communal (*mir*) était un obstacle à l'indépendance économique de la femme, car les terres appartenant à la commune étaient distribuées aux cultivateurs selon un calcul basé sur le nombre de familles et non d'individus ; les droits des veuves étaient souvent méconnus en fait sinon légalement. De plus, la survivance de traditions

patriarcales chez les paysans mettait aussi les femmes en état d'infériorité, sous la dépendance du chef de la famille. Ceci n'était pas une question de lois, mais de mœurs ; le même phénomène s'observait dans toutes les couches sociales où se faisait encore sentir un traditionalisme moscovite vieux de trois ou quatre siècles, comme par exemple chez les sectaires « vieux croyants », très nombreux surtout dans la classe des marchands. La condition de la femme était donc très inégale en fait, parce qu'elle subissait l'influence d'une mentalité profondément différenciée dans les couches diverses de la population. Dans un pays immense et bigarré comme la Russie, avec son mélange de peuples, de races et de religions, les mœurs locales pouvaient souvent prévaloir sur les formes légales ; les régions éloignées vivaient, en somme, de leur vie propre, souvent peu en rapport avec les formules officielles du gouvernement (phénomène qui se retrouve actuellement en Russie soviétique). Ceci explique pourquoi, dans certains milieux et dans certaines parties du vaste pays, on pouvait observer des relations familiales où il n'était guère question des droits de la femme, mais seulement de ses devoirs, et avant tout de son devoir d'obéissance. Il serait cependant faux de se baser sur des observations de ce genre pour traiter de la question féminine en Russie. Les bases légales, nous l'avons vu, s'inspiraient d'un esprit tout différent ; le reste n'était qu'une question d'adaptation plus ou moins rapide, à mesure que disparaissaient les traces de coutumes locales. Bien souvent, les femmes elles-mêmes ne distinguaient pas, à travers le tissu épais de mœurs et de convenances, les droits que leur octroyait la loi. Aussi, en Russie plus que partout ailleurs, l'émancipation de la femme marchait de pair avec l'instruction. Et dans ce domaine, l'ancien État russe pouvait être fier de quelques belles réalisations.

II

L'instruction féminine en Russie

Le tableau de l'instruction féminine, tel qu'il se présentait dans les statistiques d'avant-guerre, reflétait une assez forte disproportion entre les chiffres d'élèves du sexe féminin aux différents degrés de l'échelle scolaire. Le nombre de fillettes dans les écoles primaires était proportionnellement faible en comparaison des chiffres fournis par l'école secondaire et l'école supérieure. Malgré l'extension très rapide du réseau d'écoles primaires, les fillettes n'y formaient qu'une minorité (en moyenne un quart du nombre des garçons), parce que dans les milieux paysans la nécessité de l'instruction féminine était lente à se faire admettre ; dans les milieux musulmans elle était simplement niée. C'était donc surtout la population citadine qui envoyait ses filles à l'école primaire. Mais la question de l'école secondaire se posait tout autrement, car une impulsion vigoureuse lui avait été donnée dès la fin du XVIII[e] siècle. La « Maison d'éducation pour jeunes filles nobles », créée par Catherine II sur le modèle de Saint-Cyr, avait été le premier chaînon d'un réseau de pensionnats (« Instituts ») du même genre, dont le nombre dépassait la trentaine à la fin du XIX[e] siècle. C'étaient des internats (ou demi-internats) destinés d'abord aux filles des classes privilégiées, mais bientôt rendus accessibles à la nouvelle bourgeoisie. A leurs côtés, se développèrent, dès la moitié du XIX[e] siècle, les écoles secondaires externes dénommées *gymnases* et ouvertes à tous. L'esprit libéral et démocratique de cette époque n'alla pas jusqu'à admettre l'éducation en commun des deux sexes : les *gymnases* de filles furent toujours séparés des

gymnases de garçons, mais imitèrent leur programme (sauf pour l'étude du latin et du grec, remplacée par l'étude des langues vivantes). La mode s'en mêla, et il devint bientôt impossible pour une famille même très modeste de ne pas envoyer ses filles à cette école secondaire, accessible aux petites bourses et pourtant offrant une instruction solide, à peu près pareille à celle que recevaient les garçons. Ceci est à souligner, car nous parlons d'une époque où les jeunes filles des meilleures familles, en France, ne recevaient qu'une instruction très superficielle : la pensionnaire d'un couvent n'aurait jamais songé à l'égalité avec un lycéen, tandis que la petite « gymnasiste » russe avait le droit de traiter en camarade les « gymnasistes » du sexe fort. Il faut remarquer aussi que les écoles professionnelles, tant féminines que masculines, ne prirent d'extension que plus tard (et encore furent-elles toujours insuffisantes), et le vaste effort que la Russie du XIXe siècle réalisa dans le domaine de l'instruction secondaire se porta surtout sur l'école du type humanitaire. Il en résulta certaines conséquences fâcheuses, — et en particulier la création inévitable d'un nombre trop grand de déclassés. En effet, les enfants d'ouvriers, de petits artisans, de petits boutiquiers recevaient ainsi une instruction qui éveillait en eux beaucoup d'aspirations sans leur donner le moyen de les satisfaire. La jeune fille, en particulier, après avoir terminé le « gymnase », ne voulait plus rentrer dans un milieu trop modeste pour y remplir les devoirs d'une humble ménagère. De là une impérieuse poussée vers l'instruction supérieure, qui ouvrait à la femme la possibilité de se créer une situation indépendante en dehors du cercle d'occupations féminines. Il faut souligner ceci : l'aspiration aux études supérieures fut, chez la femme russe, non pas le résultat de conditions matérielles, comme partout en Europe, mais la consé-

quence de cette égalité avec l'homme, qu'elle avait goûtée au cours des études secondaires et qui subissait une trop brusque interruption au moment où le jeune homme devenait étudiant, tandis que sa camarade d'hier devait rentrer au foyer familial. Le brevet d'études secondaires suffisait pour assurer à la femme un gagne-pain, si elle en avait besoin, tandis que l'école supérieure ne lui donnait pas, pendant longtemps, de droits au service de l'État. Mais la poussée vers l'école supérieure était provoquée par le désir de rester sur pied d'égalité avec l'homme. C'est sous cet aspect qu'elle prit place parmi toutes les revendications des partis politiques libéraux et radicaux, et ces exigences furent assez impérieuses pour effectuer un progrès de l'instruction féminine supérieure en avance sur beaucoup de pays d'Europe.

Dès 1860, les Universités russes virent apparaître des étudiantes, mais leur attitude nettement révolutionnaire les en fit chasser au cours de la lutte entreprise par le gouvernement contre les troubles universitaires. Aussi la question ne fut reprise que sous la forme d'organisation, pour les femmes, de cours spéciaux avec programme universitaire. Les premiers cours de ce genre s'ouvrirent en 1870; ils furent suivis de beaucoup d'autres, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, et dans les grandes villes de province. Les professeurs étaient les mêmes qu'aux Facultés masculines; ils mettaient même un empressement particulier à assumer l'enseignement de cet auditoire féminin, précisément parce que le mouvement d'instruction féminine était alors étroitement relié aux revendications libérales, et l'appui qu'on lui donnait était une affaire de bon goût. Beaucoup de professeurs poussaient l'élégance jusqu'à verser leurs honoraires à la caisse d'assistance des cours. L'entretien de ces derniers était assuré, au début, par des secours bénévoles qui suppléaient aux allocations

assez parcimonieuses de l'État. Le gouvernement hésita d'abord à encourager le mouvement ; il essaya de l'enrayer, sous Alexandre III, sans autre résultat que de provoquer l'exode des étudiantes vers les Universités étrangères ouvertes aux femmes (1). Les jeunes filles qui allaient quêter ailleurs les études qu'on leur refusait chez elles prenaient une attitude nettement aggressive contre le gouvernement russe : elles tombaient entièrement sous l'influence des cercles révolutionnaires, s'affiliaient aux groupements de militants, et revenaient en Russie prendre une part active au grand assaut donné non seulement au régime impérial, mais à tout l'édifice social. Le gouvernement vit le danger, et, pour y remédier, leva les obstacles qu'il avait essayé d'opposer à la création d'écoles supérieures pour les femmes. Le ministre de l'Instruction Publique (le comte Dmitri Tolstoï), qui était, sous Alexandre III, un des remparts de la réaction, déclarait néanmoins que l'organisation des hautes études pour les femmes était une affaire particulièrement utile et nécessaire pour l'État. La question était tranchée, en effet, par le vœu unanime de l'opinion publique, et rien ne pouvait plus l'enrayer. Les « cours supérieurs » se multiplièrent irrésistiblement au cours des dernières années du XIX[e] siècle et au début du XX[e]. Pendant la crise révolutionnaire de 1905, les étudiantes envahirent aussi en grand nombre les écoles supérieures masculines, mais après l'apaisement de la crise, le gouvernement imposa de nouveau la séparation des sexes : on autorisa seulement les quelques centaines d'étudiantes qui avaient pénétré dans les écoles masculines d'y terminer leurs cours.

(1) A Paris, en 1889, il y avait 107 étudiantes russes contre 24 françaises, d'après les données du *Dictionnaire Encyclopédique* russe de Brochlaus.

Parmi les écoles supérieures féminines, la plus importante fut l'Institut de médecine de Saint-Pétersbourg, qui comptait, dès le début du XXe siècle, plus de 1500 étudiantes. Il conférait le diplôme de docteur en médecine, et les mêmes droits que les Facultés de médecine. Les femmes médecins, très nombreuses et très estimées en Russie, furent les premières à obtenir l'accès aux fonctions d'État : direction d'hôpitaux pour femmes et enfants, expertise judiciaire, etc. ; les « droits de service d'État » (y compris la pension) leur furent accordés dès 1898. L'extension de ces droits à tous les autres domaines de fonctions publiques n'était plus qu'une question de temps, à mesure que les hautes études s'ouvraient pour les femmes dans toutes les spécialités. Les femmes chimistes étaient très appréciées dans les laboratoires de l'État. Dès 1904, les « Cours supérieurs d'agriculture » donnaient à leurs élèves le droit d'occuper le poste d'agronome de l'État en province. L'Institut Supérieur Pédagogique féminin (1903) préparait des professeurs pour toutes les écoles féminines secondaires. Les « Cours féminins polytechniques » (1905) préparaient des ingénieurs constructeurs et électriciens. Les femmes élèves de l'Académie des Beaux-Arts, qui, jusqu'au début du XXe siècle, n'avaient accès qu'aux classes de peinture et sculpture, obtinrent celui des classes d'architecture. Nous pouvons abréger cette liste qui serait fastidieuse. Il suffit de dire que le XXe siècle vit tomber une à une les barrières qui s'opposaient encore à une égalisation des droits de la femme dans toutes les carrières intellectuelles. La Révolution de 1917 vint non pas achever, mais accélerer l'achèvement déjà inévitable de cette conquête, d'autant plus rapide qu'elle était déjà longuement préparée par la situation légale de la femme et par le rôle qu'elle jouait dans la société russe.

III

Mentalité et rôle politique

Nous avons souligné que l'attrait suscité chez la femme russe par l'École Supérieure était d'ordre idéologique, précédant le besoin de travail lucratif qui ne s'aiguisa qu'au XX[e] siècle, par suite du changement assez rapide des conditions économiques du pays. L'industrialisation, l'accroissement de la population urbaine, les progrès de l'instruction primaire et technique, la diminution de la propriété foncière et l'appauvrissement des anciennes classes nobiliaires, — toute l'évolution du pays tendait à renforcer le prolétariat intellectuel ou demi-intellectuel déjà très considérable, mettant ainsi au premier plan la question du travail féminin. Téléphonistes, télégraphistes, caissières, comptables, petites fonctionnaires, maîtresses d'écoles, pharmaciennes, etc., formaient déjà des phalanges serrées montant à l'assaut de l'instruction supérieure pour conquérir des possibilités de carrières moins ingrates et mieux rétribuées. Ce mouvement, analogue à celui qui se produisit alors partout, garda pourtant en Russie un caractère spécial, précisément parce que les revendications d'égalité l'avaient précédé.

Dans les classes dirigeantes le rôle de la femme était toujours resté très important depuis les règnes féminins du XVIII[e] siècle. Les femmes avaient pris une part active aux intrigues politiques qui causèrent, à cette époque, tant de révolutions de palais. Leur rôle et leur influence dépassaient largement les limites assignées par la loi. N'avait-on pas vu, sous Catherine II, une femme (la comtesse Dachkov) être pendant de longues années présidente de l'Académie des Sciences? Après un exemple de ce genre, le mouvement de recul dans la question

féminine qui se manifesta dans la première moitié du XIXe siècle (en partie sous l'influence française) semblait d'autant plus étrange maintenant que tant de femmes russes recevaient une instruction les mettant à un niveau intellectuel égal à celui des hommes. Les dames de la société raffolaient des modes françaises, mais n'auraient jamais compris les limitations imposées par le Code Napoléon. Le rôle de maîtresse de maison, même pour celles qui tenaient un salon politique ou littéraire, était compris dans un sens plus large qu'on ne l'envisageait dans d'autres capitales européennes ; il ne s'agissait pas seulement de faire preuve d'intuition, de savoir réunir et faire causer, — il s'agissait de pouvoir soi-même tenir tête aux interlocuteurs et se faire écouter. Le rôle de Mme Swetchine à Paris et l'influence qu'elle exerça sur des hommes tels que Lacordaire et Montalembert peut faire comprendre l'ascendant qu'un grand nombre de ses compatriotes obtenaient chez elles. A l'époque des grandes réformes sociales, au milieu du XIXe siècle, les femmes participèrent activement aux débats sur les plus graves questions de politique intérieure ; l'émancipation des paysans, en particulier, fut en partie effectuée sous la direction inspiratrice de la grande-duchesse Hélène (veuve d'un oncle d'Alexandre II), et c'est cette même admirable femme qui organisa en Russie l'œuvre des infirmières de guerre, sans se heurter, d'ailleurs, aux difficultés de principe que Miss Florence Nightingale eut à éprouver en Angleterre. Ce furent aussi des femmes du monde qui dirigèrent la campagne pour l'admission des femmes aux écoles supérieures : il suffit de citer un des noms bien connus en Russie, celui de Mme Philosophov, femme d'un des plus hauts fonctionnaires de l'État (1), qui se dévoua entière-

(1) Son mari était « Contrôleur général de l'État ».

ment à cette œuvre et lui assura la victoire par son influence.

Si telle était la mentalité des femmes des couches supérieures de la société, même dans le cadre des convenances mondaines imprégnées d'un esprit différent, il est aisé de comprendre combien l'idée de l'égalité féminine prenait d'ampleur là où s'effaçaient les convenances et bienséances aristocratiqnes et autres vestiges de traditions patriarcales. Dans l' « intelligentzia » russe, c'est-à-dire dans cette classe « intellectuelle » aussi nombreuse que bigarrée, englobant non seulement les carrières libérales, mais aussi le monde des sciences et des lettres, la jeunesse universitaire, — toute la société provinciale, — dans ce milieu d'intellectuels (ou demi-intellectuels) qui était une formidable puissance d'opinion, la question de l'égalité des femmes était résolue, en principe, dans le sens le plus radical. On peut dire qu'elle ne se posait même pas, en tant que sa solution semblait inséparablement liée au grand mouvement de reconstruction sociale qui inspirait l'idéologie de tout ce milieu. Les dernières traces d'infériorité légale de la femme devaient disparaître avec tout le passé qu'on était en train de démolir. Même dans les milieux modérés, qui ne demandaient que de larges réformes démocratiques, la question féminine apparaissait toujours comme un des points de doctrine dont il n'y avait pas à s'embarrasser, sa solution étant prévue d'avance dès que les circonstances le permettraient. En attendant, les mœurs tendaient de plus en plus à établir une égalité de fait, tacitement admise malgré les restrictions légales. Dans le milieu dont nous parlons, la femme était traitée en camarade et amie. Jamais l'idée ne serait venue de lui épargner des conversations sérieuses, de lui parler comme à une enfant ; jamais il n'y eut en Russie de littérature spécialement destinée aux femmes d'où

seraient exclues les questions de sciences ou de politique ; une publication du type de la Revue *Fémina* (alors fort en vogue à Paris) aurait été impossible à Saint-Pétersbourg. Encore moins les mœurs russes auraient-elles toléré, par exemple, la coutume anglaise pour les dames de quitter la table à la fin d'un dîner pour laisser les hommes causer entre eux à leur aise. Nous pourrions citer des centaines de détails de ce genre, qui ont leur importance, car ils reflètent un certain état d'esprit absolument différent de la mentalité occidentale. Il faut remarquer que la situation de la femme en Russie n'avait pas été compliquée, au cours des siècles, par la galanterie chevaleresque du moyen âge, qui avait placé la femme sur un piédestal, créant pour elle une situation où le mépris pour sa faiblesse prenait la forme d'un hommage. La Russie n'avait jamais connu la chevalerie féodale et n'avait nulle survivance du culte de la « dame » (sauf dans l'aristocratie imprégnée de culture européenne) : pour la femme russe il ne pouvait y avoir de transition entre une situation inférieure et l'égalité des sexes, et tout ce qui restreignait cette égalité soulignait une infériorité qu'aucune trace d'hommage ne venait adoucir. D'autre part, le christianisme russe, avant tout monacal et dédaigneux de la famille, n'avait pas assez souligné la dignité de l'épouse et de la mère chrétienne. Dans ces conditions, la lutte pour l'égalité des droits était bien une lutte pour la dignité féminine, et c'est sous cet aspect qu'elle était comprise, acceptée et soutenue par toute la Russie pensante et agissante. Quand on parlait, en Russie, des droits de l'homme, il était toujours bien entendu que ces droits étaient les mêmes pour les deux sexes.

Cette mentalité fait comprendre pourquoi les femmes russes participèrent si activement, depuis un siècle, au mouvement révolutionnaire. Il ne serait venu à personne

l'idée que le triomphe de la révolution pût marquer un recul dans la question féminine, comme ce fut le cas en France. On comprenait fort bien que ce recul était dû au triomphe de la bourgeoisie sur l'aristocratie (qui avait reconnu à la femme des droits beaucoup plus larges). Or, ce n'était pas au profit de la bourgeoisie que devait se faire la révolution russe. Ses idées inspiratrices étaient proches du socialisme ou directement influencées par lui. Et c'était ces idées qui allumaient l'enthousiasme de la jeunesse féminine et formaient les cadres de militantes révolutionnaires. Dans ce milieu, le principe de l'égalité des sexes n'était pas seulement théorique : il était appliqué en fait et poussé jusqu'au bout.

On sait généralement que les contingents féminins furent très nombreux dans le nihilisme russe du XIX[e] siècle comme dans tous les partis extrémistes qui se formèrent plus tard. On sait que dans les actes si nombreux de terrorisme les femmes eurent toujours un rôle très important, soit comme exécutrices de l'arrêt de mort, soit comme complices. Mais si ce rôle des femmes dans l'action directe s'explique en partie par l'exaltation si facile à provoquer dans la nature féminine (et quelquefois à base freudienne), il faut bien dire que les militantes des partis extrémistes eurent un rôle non moins important dans la direction des partis, dans un domaine purement intellectuel. Parmi les chefs du mouvement révolutionnaire en Russie il y eut beaucoup de femmes, et là aussi ce fut sur un pied d'égalité totale avec les hommes. La « camarade dirigeante » n'est pas une invention soviétique. Elle a des précédents dans toute l'histoire de l'organisation de la Révolution russe. Et ce que nous avons dit de la mentalité russe suffit pour faire comprendre combien ce rôle dévolu à l'élément féminin était naturel et indiscutable.

Dans ces conditions, les revendications féminines inséparables des principes révolutionnaires triomphèrent avec eux. C'est une erreur de croire que l'égalité des sexes devant la loi ne fut proclamée que par la Révolution d'octobre. Elle la précéda et fut instaurée de fait dès la Révolution de février. La première femme ministre ne parut pas sous le régime bolcheviste, mais plusieurs mois auparavant, sous le gouvernement provisoire. Quand on procéda à la convocation de l'Assemblée constituante, les femmes y eurent le droit d'élire et d'être élues. Les huit mois qui s'écoulèrent entre la chute du régime impérial et la prise de pouvoir par les bolchéviks furent une époque de désagrégation et de chaos, aucun effort de construction sociale n'était possible. Mais il était déjà évident que la nouvelle législation, aussitôt qu'elle commencerait à être codifiée, s'orienterait vers une abolition de toutes les restrictions des droits civiques de la femme, et cela quel que soit le régime politique. Le bouleversement général ne permettait pas encore de prévoir comment ces principes d'égalité civique s'adapteraient à la législation familiale. D'ailleurs, à cette époque chaotique, nul ne songeait à la conservation de la famille et du foyer, ni même à sauvegarder la moralité publique. Dans le domaine de l'instruction féminine, le gouvernement provisoire prit, dès le début, une mesure grosse de conséquences fâcheuses : on abolit, d'un trait de plume, la séparation des sexes non seulement à l'école supérieure, mais dans tous les établissements d'études primaires et secondaires, même dans les internats, asiles, orphelinats, etc. La mesure fut appliquée avec une brutalité toute révolutionnaire : on fit fusionner les écoles en transférant des classes de garçons dans des écoles de filles et *vice versa*. Il y eut des cas particulièrement odieux, comme celui où on versa dans un Institut (internat) de jeunes filles des garçons

provenant d'une colonie pénitentiaire... Les résultats de ce coup d'État pédagogique sont faciles à deviner.

Il faut signaler aussi une autre mesure du gouvernement provisoire, — la création de bataillons militaires féminins, dont l'un fut envoyé au front, l'autre n'eut pas le temps de s'y rendre, mais se trouva être le dernier défenseur du gouvernement provisoire réfugié au Palais d'Hiver lors de la prise de ce dernier par les bolchéviks... Il ne s'agissait, bien entendu, que de volontaires, mais tout de même il faut bien remarquer que l'idée de femmes-soldats n'avait pas été repoussée par le gouvernement provisoire et que ces femmes avaient été armées, équipées et formées en troupes de combat avant l'avènement du communisme.

Sans entrer dans d'autres détails, on voit qu'il ne restait pas grand'chose à faire pour proclamer l'égalité complète des sexes, comme le fit le régime léniniste. Pour la situation légale de la femme, il n'y avait qu'à formuler en termes juridiques ce qui était déjà réalisé de fait. La difficulté était de trouver les formules aptes à concilier la plénitude de droits civiques et privés avec les exigences normales du foyer familial. Cela, le régime soviétique ne s'en embarrassa guère. Bien au contraire, ce fut précisément au foyer familial qu'il s'attaqua, parce que c'était le seul point où il pouvait créer du neuf, en démolisant non seulement toutes les conceptions religieuses et juridiques du passé, mais aussi la morale naturelle.

Nous n'avons pas à rappeler ici les traits saillants de la législation soviétique sur la famille, ou plutôt sur l'abolition de la famille, sur l'égalité des sexes poussée jusqu'à la négation des différences imposées par la nature. Le désordre introduit par le grand bouleversement révolutionnaire fut renforcé et stabilisé par les formules d'un Code qui voulut nier la famille, effacer les traces de l'auto-

rité paternelle, ignorer les devoirs conjugaux, remplacer le mariage par l'union libre, etc. La nature a pris sa revanche, et après dix-huit ans de ces expériences le régime soviétique lui-même se voit obligé de restreindre la licence effrénée destructrice de toute société humaine (1). Ce qui nous intéresse ici, c'est l'aspect que présente actuellement la situation légale de la femme en U. R. S. S. et la mentalité qui en découle.

Pendant plusieurs années, on n'a parlé que d'égalité totale des sexes, et, en effet, au début de la période soviétique, les femmes furent admises sans restrictions à tous les emplois et à tous les postes. La seule différence à noter fut que la conscription militaire ne fut pas étendue aux femmes lors de la création de l'armée rouge. Il n'y eut pas pour elles de service militaire obligatoire, mais les écoles militaires ne leur furent pas fermées, et l'on put voir, jusqu'à ces derniers temps, des officiers du sexe féminin. Actuellement, l'armée rouge ne compte de femmes que dans l'aviation. Encore cette restriction n'a-t-elle jamais été formulée officiellement, parce qu'elle était inconciliable avec le principe d'égalité en tout. Mais de fait, ce n'est pas seulement dans le domaine militaire que ce principe eut à subir des accrocs. On peut constater un recul, encore non avoué, dans la situation faite à la femme dans presque toutes les branches du service de l'État à ses degrés supérieurs : le nombre de femmes occupant des postes de direction a singulièrement baissé. Nous n'en trouvons qu'une en fonction de ministre, une seule ambassadrice, etc. Il est vrai que le Comité Central Exécutif (V. Z. I. K.) compte des membres féminins ; mais

(1) Voir, dans *Russie et Chrétienté*, n° 4, juillet-août 1936, la documentation sur *La nouvelle législation familiale en U.R.S.S.* Tiré à à part dans la collection « Documents », n° 7.

ce Comité n'ayant d'autre rôle que celui de ratifier ou plutôt d'enregistrer les décisions du gouvernement prises entre les sessions, la participation à ses « travaux » n'a aucune importance politique. Dans les Soviets municipaux et provinciaux, le rôle des femmes s'efface toujours davantage. A remarquer qu'aucune femme n'a pénétré dans les rangs de l'Académie des Sciences. On pourrait résumer la situation en disant que l'égalité féminine ne s'est maintenue solidement que sur les positions déjà acquises avant la Révolution (médecine, enseignement, travaux de laboratoire, service administratif subalterne); le reste des nouvelles réalisations n'a qu'une signification symbolique, car le nombre de femmes revêtues de fonctions importantes n'est qu'une minorité à peine sensible en comparaison des possibilités offertes par l'égalité totale d'instruction. L'admission de femmes aux fonctions de juges ou d'assesseurs de tribunaux populaires ne peut être considérée comme une entière nouveauté, car la question de faire participer les femmes aux jurys des cours d'assise était déjà étudiée avant la Révolution, et sa solution affirmative, dans un avenir plus ou moins prochain, ne faisait aucun doute.

Nous voyons donc un principe égalitaire hautement proclamé, mais combattu par la réalité des faits. Il y a eu contradiction entre ce principe et le matérialisme brutal de la vie soviétique, puisque sur le plan physique l'infériorité de la femme ne peut être contestée. C'est précisément sur ce plan qu'il a fallu peu à peu refouler la femme : service militaire, travail dans les mines et autres travaux nécessitant avant tout l'endurance physique. Au lieu d'égalité, il a bien fallu prévoir pour les femmes certains privilèges (conservation du salaire en cas de congés de grossesse ou d'allaitement, etc.) qui ont remis en question la valeur économique du travail féminin. La loi de la

concurrence apparaît aussitôt, rejetant par-dessus bord les principes théoriques ; ces derniers sont bien souvent un décor derrière lequel se manifestent des tendances antiféministes déjà signalées assez fréquemment par la presse soviétique.

Il faut remarquer aussi que dans le domaine intellectuel les femmes ont perdu beaucoup de l'influence qu'elles possédaient autrefois par suite de l'abaissement général du niveau culturel, encore plus sensible dans la partie féminine de la société soviétique. L'émancipation égalitaire s'est produite surtout par le bas, refoulant l'élite féminine dont les revendications étaient justifiées par un niveau intellectuel supérieur. Chez cette élite d'autrefois, les besoins de la vie intellectuelle primaient sur les côtés physiologiques de l'existence féminine. Il n'en est plus de même aujourd'hui, la licence de mœurs ayant déchaîné des instincts qui, chez la femme encore plus que chez l'homme, entravent l'essor de l'esprit, surtout quand à ceci vient se joindre l'instruction nettement insuffisante donnée par l'école soviétique, et l'étroitesse d'un matérialisme vulgaire. Il est curieux de constater que c'est justement au nom de l'égalité des sexes que la femme est ravalée en fait à une condition d'infériorité morale et psychologique, de même que l'égalité de travail a souligné son infériorité physique. La formule d'égalité a été faussée parce qu'elle n'a pas tenu compte de cet aspect de la dignité féminine qui est inséparable du sens moral et sans lequel la femme ne peut atteindre aux degrés supérieurs de la mentalité humaine.

IV

Moralité et vie familiale

Il est juste de faire observer que le régime soviétique n'est pas entièrement responsable de la licence de mœurs qui le souille. Cette « réalisation » était aussi préparée de longue date, et l'union libre était un idéal auquel on rêvait depuis l'époque où la société russe s'enthousiasmait pour les œuvres de George Sand (dont l'influence en Russie fut prodigieuse).

A l'époque pré-révolutionnaire, la vie de famille en Russie n'était vraiment solide que là où se conservaient les traditions et mœurs patriarcales. Encore faut-il répéter que parfois ces mœurs reflétaient moins l'influence de l'Église que des survivances d'un passé antérieur au christianisme. Ainsi, par exemple, dans les masses paysannes on pouvait retrouver des traces d'une époque où le chef de la famille avait eu des droits illimités sur toute sa descendance, et en particulier celui de jouir des femmes de ses fils... Cette coutume hideuse (*snokhatchestvo*, du mot *snokha* qui signifie bru) était assez répandue pour avoir pu résister tant aux lois prohibitives qu'aux condamnations de l'Église ; on en discernait des vestiges encore aux derniers temps de l'ancien régime. Par contre, le divorce était à peu près inconnu dans le monde paysan, et l'idée de l'indissolubilité du mariage s'était conservée en dépit de l'évolution subie dans cette question par l'Église russe elle-même, dont la tolérance pour le divorce s'accentuait toujours davantage. Dans les couches supérieures de la société, vers la fin du XIXe siècle le divorce était devenu chose aussi naturelle que le mariage, et l'on s'étonnait d'en voir l'absence chez les paysans, jusqu'à expliquer

cette absence par des raisons d'ordre matériel : on n'y voyait pas une question de mentalité, mais seulement une question économique. Selon cette conception, le divorce était impossible au paysan à cause des frais qu'il nécessitait, et par conséquent on manifestait beaucoup d'indulgence pour les manœuvres criminelles au moyen desquelles une paysanne se serait débarrassée de son mari. Quand une affaire d'assassinat de mari par sa femme était portée aux tribunaux, le verdict dépendait de la composition du jury : il était très sévère si la majorité était composée de paysans, mais l'acquittement était presque certain si les jurés étaient des intellectuels. La même indulgence s'observait à l'égard de tous les crimes passionnels commis par des femmes. A Saint-Pétersbourg, peu avant la Révolution, il y avait eu une véritable épidémie de crimes de ce genre ; il y eut une année où les vitrioleuses formèrent 30 à 35 o/o des femmes détenues à la prison préventive, et la plupart d'entre elles bénéficièrent d'un acquittement. Cette indulgence n'était pas, comme on pourrait le croire, une simple manifestation de pitié à l'égard de femmes égarées ou malheureuses ; elle avait des racines plus profondes dans un sentiment d'égalité prêt à appuyer toutes les revendications féminines, jusqu'au droit de faire justice dans les cas où les garanties de la loi semblaient insuffisantes. Quant au divorce, il se pratiquait, dans les milieux intellectuels, pour des motifs se réduisant à une incompatibilité d'humeur. Ce terme, il est vrai, n'existait pas dans la loi russe, et l'Église exigeait, pour la dissolution du mariage, des raisons graves, mais ces exigences étaient facilement contournées par une mise en scène d'adultère (ce dernier étant admis comme cause de divorce). D'autre part, la fusion de l'Église et de l'État avait amené l'ingérence de ce dernier dans les questions matrimoniales, comme par exemple dans la séparation

légale des époux en cas de condamnation de l'un d'eux aux travaux forcés : dans ce cas, la loi donnait entière liberté à l'autre conjoint soit de suivre le condamné, soit de demander la dissolution du mariage, que l'Église accordait sans autre forme de procès. En somme, bien que la législation russe n'admît d'autre lien conjugal que la mariage religieux, ce dernier, au XX[e] siècle, ressemblait plus au mariage civil qu'à un sacrement. Ceci explique pourquoi le remplacement, sous le régime soviétique, de toute cérémonie nuptiale par un simple enregistrement au « Bureau d'actes d'état civil » (*Zags*) ne se heurta pas à une opposition aussi violente qu'on aurait pu le prévoir : le peuple, qui défendit héroïquement contre la persécution les icones, les églises, les offices religieux, s'habitua pourtant facilement au mariage civil. Le mariage religieux, quand il est encore célébré (généralement d'une façon clandestine), est plutôt l'une des formes de défi lancé au gouvernement et à l'idéologie imposée que la satisfaction d'un besoin religieux. Dans les statistiques officielles soviétiques on voit constater triomphalement la disparition progressive du mariage religieux, tandis que le nombre de baptêmes est toujours assez élevé pour inquiéter les sans-Dieu : il est donc certain que des parents qui n'ont guère songé à faire bénir leur union par l'Église tiennent cependant à faire baptiser leurs enfants (et au pourcentage officiel il faut ajouter les baptêmes secrets très nombreux, échappant à toute statistique). De même, quand la presse soviétique publie des cas de dénonciation de membres du *Komsomol* pour infraction à la discipline antireligieuse, il s'agit presque toujours de baptêmes d'enfants, mais très rarement de mariages religieux. Il y a là des indices d'une mentalité qu'on ne saurait comprendre si l'on ignore celle de la période pré-révolutionnaire.

Si pourtant, dans la Russie d'autrefois, l'idéal chrétien

du mariage était déjà sérieusement menacé, il y avait un point de vue sur lequel la femme russe méritait tout éloge, — c'était la maternité. La femme russe était très bonne mère. Même les intellectuelles les plus avancées mettaient de la fierté à être les amies et conseillères de leurs enfants, jouissant de cette égalité de niveau intellectuel dont l'absence est souvent un obstacle à l'influence des mères sur les fils. Aussi faut-il souligner que le côté le plus odieux de la législation soviétique antifamiliale est dans la lutte opiniâtre qu'elle mena pendant tant d'années contre le sentiment maternel, dénoncé comme préjugé bourgeois. Le précepte inculqué avec tant d'insistance, — celui que l'émancipation de la femme doit commencer par son affranchissement des soins à donner à l'enfant, — a porté ses fruits vénéneux. A présent que, sur ce point comme sur tant d'autres, le régime soviétique recule devant le résultat obtenu et s'efforce de restaurer le foyer familial (il ose même nier les efforts prodigués pour le détruire !) il se heurte à une mentalité nouvelle dont il porte l'entière responsabilité : dans la jeune génération soviétique le sentiment maternel a été fortement émoussé, la femme a appris à jouir de sa liberté dans le sens le plus vulgaire, le culte du corps humain préconisé par l'éducation sportive a pris l'aspect d'une sensualité égoïste. La femme a été déspiritualisée, et l'on s'aperçoit maintenant avec effroi que dans cette mentalité nouvelle s'effacent les qualités féminines indispensables pour la santé de toute société humaine. Le gouvernement s'efforce de réagir, tant par des mesures législatives (abolition du divorce unilatéral, interdiction de l'avortement), que par une propagande intense glorifiant la maternité et les joies du foyer. A l'encontre de tout ce qui avait été prêché et imposé depuis dix-huit ans, il veut restaurer le respect de la femme épouse et mère. Et l'on assiste

maintenant à un phénomène curieux : les louanges et les marques de distinction officielle pleuvent non pas sur la femme libre, fonctionnaire de l'État, mais sur les « épouses actives » qui, sans exercer aucune profession indépendante, savent aider leurs maris, élever leurs enfants, et répandre autour d'elles une influence bienfaisante ! Le grand « Congrès d'épouses d'ingénieurs », qui a eu lieu à Moscou au printemps de 1936, sous la présidence des chefs du gouvernement, a souligné avec insistance ce rôle nouveau qu'on veut attribuer à la femme soviétique, — celui d'être bonne épouse, bonne mère et bonne ménagère ! On a découvert, après dix-huit ans, que c'était là le meilleur moyen d'être bonne citoyenne.

Il y a là une revanche éclatante de la vie et de ses réalités sur les utopies révolutionnaires. On ne pourrait que s'en réjouir et espérer que cette adaptation tardive du régime aux besoins de la vie trouvera encore dans la population beaucoup d'éléments sains, qui, après avoir résisté à tant d'années de persécution, pourront se raffermir et triompher de l'immoralité jusqu'ici imposée. Mais il convient d'observer que ce mot d'ordre de restauration de l'esprit de famille coïncide étrangement avec certains indices de recul dans la question des droits féminins que nous avons signalés. Les femmes ne s'y trompent pas, et parmi les protestations envoyées aux journaux à l'occasion de la loi sur l'interdiction de l'avortement, il y en a qui dénotent beaucoup de malaise. « Alors, quoi ? La femme va être renvoyée à la vaisselle et aux torchons ? elle sera arrachée à la vie sociale, au travail, aux études ?... »

Nous croyons qu'une réaction de ce genre est en effet possible, réaction assez naturelle contre les excès d'une fausse égalité qui voulait ignorer les lois de la nature. Si cette réaction s'accentue, elle pourra aboutir à une situa-

tion où la femme se retrouvera dans un état d'infériorité, en régression sur la position qu'elle occupait dans la société russe pré-révolutionnaire. Il faudra alors reconquérir les positions perdues, restaurer l'ancienne mentalité où le sentiment de camaraderie n'excluait pas le respect de la vraie dignité féminine. Il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement...

Nous pouvons résumer en quelques mots : La solution donnée à la question féminine en U.R.S.S. était basée sur des conceptions absurdes de la vie, aussi a-t-elle fait fausse route. Les valeurs positives qu'on peut y trouver ne sont pas des réalisations soviétiques, mais l'héritage d'un passé qu'on essaie en vain de méconnaître. La solution juste ne peut être donnée que par un avenir qui saura remettre à leur place les valeurs spirituelles sans lesquelles il n'y a ni dignité féminine, ni dignité humaine.

J. DANZAS.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Mgr Antoine Khrapovitzki

Une grande figure du monde ecclésiastique oriental vient de disparaître. Mgr Antoine Khrapovitzki, doyen de l'épiscopat russe et président du Synode des évêques russes de l'émigration, est mort le 11 août, à Karlovtzy (Yougoslavie), à l'âge de soixante-treize ans. Sa vie, intimement liée à toutes les vicissitudes de son pays et de l'Église russe, en a fait une figure historique de premier plan, dont l'importance était soulignée autant par la vénération que lui témoignaient ses fidèles que par les attaques de ses adversaires. Il faut dire cependant que si les idées et surtout l'attitude politique de Mgr Antoine furent souvent discutées, sa haute valeur morale ne fut jamais l'objet d'aucune discussion et imposait le respect à ses ennemis mêmes.

Il était né en 1863 et était, dans le monde, Alexis Khrapovitzki, fils d'un propriétaire noble du gouvernement de Novgorod. Sa famille était de vieille lignée, et plusieurs de ses membres avaient occupé de hautes fonctions de l'État. Son grand-père avait été pendant de longues années secrétaire de Catherine II. Alexis Khrapovitzki appartenait donc à la classe des privilégiés de l'ancien régime russe et semblait destiné à une existence mondaine, mais l'appel de la vocation religieuse se fit sentir chez lui dès son plus jeune âge, en partie sous l'influence d'une mère très pieuse, encore plus sous l'impression des admirables églises de Novgorod, la ville-musée de l'art religieux russe. C'est là qu'il passa son enfance et s'imprégna de cette religiosité mystique, saturée d'esthétisme, si spécifiquement russe et si étroitement reliée au sentiment national. Il en garda l'empreinte toute sa vie et resta jusqu'à ses derniers jours fidèle à cet idéal de la

vieille « Sainte Russie » tel que l'avait entrevu son âme d'adolescent. A peine sorti de l'école secondaire, sa vocation était fixée : il entra à l'Académie Ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, y termina ses études supérieures en 1885 et prononça aussitôt ses vœux monastiques en prenant le nom d'Antoine. Quatre ans plus tard, il était déjà nommé recteur du Séminaire de Saint-Pétersbourg et quelques mois après recteur de l'Académie Ecclésiastique de Moscou, à l'âge de vingt-sept ans.

Mgr Antoine occupa le poste de recteur de l'Académie de Moscou pendant cinq années, puis fut transféré à l'Académie Ecclésiastique de Kazan, qu'il dirigea aussi pendant cinq ans, avec titre de vicaire de l'évêque de Kazan : il avait reçu la consécration épiscopale en 1897. Sa carrière pédagogique se termina en 1900, quand il fut nommé évêque d'Oufa (près de l'Oural). Cette élévation à un siège indépendant n'était pas d'ailleurs un tribut aux mérites du jeune évêque : elle était dictée surtout par le désir de l'éloigner de ces Académies Ecclésiastiques où il s'efforçait d'insuffler un esprit nouveau et heurtait des idées préconçues. Pour comprendre la lutte qu'avait à soutenir le recteur trop zélé, il faut connaître la situation de ces Académies à la fin du XIX[e] siècle. Elles étaient imprégnées d'esprit laïc ; les étudiants qui en suivaient les cours n'avaient souvent aucune vocation religieuse et n'y voyaient que la possibilité de décrocher un brevet d'études supérieures pour entrer ensuite au service civil. Le fait que la plupart des pupilles académiques devenaient ensuite de simples fonctionnaires dans les différents services d'administration semblait n'étonner personne, et l'on pouvait entendre de hauts dignitaires de l'Eglise russe affirmer que les Académies Ecclésiastiques n'avaient rien qui les distinguât des autres écoles supérieures et ne devaient pas être considérées comme des pépinières de prêtres ; certains recteurs semblaient s'enorgueillir du nombre de leurs anciens pupilles devenus employés de quelque ministère. C'était cette étrange conception du rôle des Académies Ecclésiastiques que dénonçait avec véhémence Mgr Antoine. Il voulait, lui, orienter ses élèves vers le sacerdoce et surtout vers la vocation monastique ; il voulait créer une pléiade de moines savants qui pourraient occuper les chaires académiques et les soustraire à l'influence de professeurs laïcs souvent

dépourvus de tout esprit religieux. Il tâchait d'éveiller et d'encourager chez ses élèves les vocations, les admettait volontiers à la profession monastique et s'attirait ainsi l'accusation de pousser des jeunes gens à prononcer des vœux irrévocables qu'ils regretteraient plus tard. La tendance générale, dans la classe intellectuelle russe, à cette époque, était de considérer le couvent comme un dernier refuge où pouvaient s'abriter, à la rigueur, des hommes déjà brisés par la vie. Mgr Antoine s'élevait avec force contre cette idée de la vie monastique et désirait au contraire attirer des jeunes gens à se consacrer, dans la fleur de l'âge, au service de Dieu sous l'habit religieux. Il voyait bien que la déchristianisation de la société russe ne pouvait être enrayée que par une renaissance vigoureuse de l'idéal religieux qui avait fait naguère du couvent russe le berceau et la citadelle de l'idéal national. Seulement, dans son amour intense du passé religieux de la Russie, il oublait que l'appel à la vie monastique avait été un appel à fuir le monde, et que l'ascétisme de la vie contemplative ne pouvait plus avoir l'efficacité d'autrefois dans le monde moderne. Ce dont avait besoin ce monde, dans la crise que traversait la Russie, c'était d'un idéal religieux plus actif, moins dédaigneux des exigences de la vie quotidienne. Cela, Mgr Antoine ne pouvait entièrement le comprendre, d'abord parce que sa propre vocation l'appelait aux hauteurs de la vie contemplative, ensuite parce que toute idée d'une réforme qui aurait modifié les traditions du monachisme russe lui aurait semblé une trahison du passé si chèrement vénéré. Il aurait surtout repoussé avec horreur l'idée que l'Église russe avait quelque chose à apprendre de l'Église catholique, de ses Ordres monastiques et de ses congrégations actives. Pour lui, imbu des idées slavophiles sur le rôle messianique de la Russie dans la chrétienté, il n'y avait pas d'autre réforme possible et nécessaire qu'un retour à la mentalité religieuse du temps où le moine planait sur le monde sans abaisser vers lui ses regards. Que cette mentalité ait abouti à une conception du couvent comme d'un refuge bon pour les épaves de la vie, cela, Mgr Antoine ne l'aurait jamais admis : pour lui, l'Église russe ne portait aucune responsabilité dans le divorce qui s'était produit entre elle et l'évolution sociale du pays. A tous les maux de la société russe prérévolutionnaire, il ne

voyait d'autre remède qu'une renaissance des conceptions politiques et religieuses du XVIIe siècle moscovite, fortement idéalisé par lui comme par tous ceux des penseurs russes qui s'étaient pénétrés des idées slavophiles. En pratique, cette nostalgie d'un passé idéalisé pouvait conduire à des erreurs. Mais, dans le domaine de la pensée religieuse où se cantonnait Mgr Antoine, cet idéalisme utopique avait de l'attrait, car il était bien conforme à toute la personnalité de l'homme taillé sur le modèle des grands représentants de l'ancienne Église russe. La vénération qu'il leur témoignait était basée sur une affinité de mentalité.

Si, dans sa carrière pédagogique, Mgr Antoine se heurta à bien des obstacles et s'attira de puissants ennemis, il eut néanmoins de belles compensations dans l'affection qu'il suscita chez la plupart de ses élèves. Rarement un recteur d'Académie fut-il entouré d'autant de respect sincère et de sentiments filiaux, malgré sa jeunesse relative. Parmi les nombreux élèves qu'il dirigea et prépara au service de l'Église, il faut en citer un qui, malgré sa rupture avec l'Église russe, conserva toujours un sentiment de profond respect pour son premier guide dans les voies de la vie spirituelle. C'est Mgr Léonide Fedorov, plus tard prélat catholique et Exarque de l'Église catholique russe de rite oriental († 1935). Ce grand confesseur de l'Unité de l'Église avait été, avant sa conversion, un des pupilles de Mgr Antoine, à Saint-Pétersbourg, et, malgré la divergence des convictions religieuses qui avait amené l'élève à briser avec son ancien maître, Mgr Fedorov se souvenait toujours de la profonde impression que produisait la personnalité morale de Mgr Antoine, la sincérité de ses idées, le feu sacré qui l'enflammait et qu'il savait éveiller chez ses élèves. Mgr Fedorov disait que chez Mgr Antoine le sentiment national avait prévalu sur la pensée théologique et en voilait la lucidité, mais ce sentiment lui-même était d'une grande pureté et empreint d'un idéalisme religieux qui en transfigurait l'essence terrestre et l'élevait à la hauteur d'une idée mystique.

Deux ans après sa nomination au siège épiscopal d'Oufa, Mgr Antoine fut transféré au siège de Volynie, qu'il occupa pendant douze ans, jusqu'à la grande guerre. Ce fut en qualité d'évêque, puis archevêque de Volynie, qu'il joua un rôle important dans l'Église russe à l'époque où elle res-

sentait déjà les premiers symptômes précurseurs de la terrible crise révolutionnaire. Malheureusement, sur ce siège archiépiscopal d'une province où les intérêts nationaux russes étaient en lutte avec les revendications polonaises, Mgr Antoine fut souvent amené à identifier la cause nationale avec les questions religieuses, — comme c'était toujours le cas en Russie quand il s'agissait de la Pologne catholique, — et cette circonstance contribua à aggraver son attitude de défiance à l'égard de Rome, d'hostilité à l'idée d'union. C'était bien, comme le disait Mgr Fedorov, le sentiment national obscurcissant la clarté de la pensée chrétienne. Mais, dans les affaires intérieures de l'Église russe, cette pensée fut toujours lucide et pleine de dignité. Membre du Saint Synode, membre aussi du Conseil de l'Empire (en qualité de représentant élu du clergé), Mgr Antoine eut une voix autorisée dans toutes les délibérations qui préparaient une réforme sérieuse de l'Église russe. Il était ardent partisan de l'idée de restauration du patriarcat, pour mettre fin à la mainmise de l'État sur l'Église. Il voyait dans cette restauration le meilleur remède contre les tendances protestantes qui s'infiltraient dans l'Église russe sous le régime synodal et qu'il ne cessait de dénoncer vigoureusement. D'ailleurs, le rétablissement du patriarcat n'était-il pas un retour à ce passé moscovite qui lui était si cher? Aussi cette idée s'alliait-elle chez lui à des convictions monarchistes inébranlables : le salut de la Russie était, à ses yeux, dans cette harmonie du temporel et du spirituel qu'avait représenté autrefois le patriarche auprès du Tzar autocrate, oint du Seigneur. Ce furent ces idées qui inspirèrent son attitude pendant la crise révolutionnaire de 1905. Au cours de la lutte qu'il soutint alors contre les idées subversives, il prononça un discours qui se grava dans la mémoire de ses auditeurs, car ses paroles eurent une allure prophétique : il prévoyait d'atroces malheurs pour un peuple qui cherchait la liberté et trouverait des tyrans « hostiles à tout ce qui lui était cher et sacré depuis mille ans, des ennemis qui commenceraient par interdire le catéchisme dans les écoles et qui finiraient par détruire les églises et profaner les reliques des saints, etc. »

Il faut cependant noter que les convictions loyalistes de Mgr Antoine ne le poussèrent à aucune adulation du pou-

voir. Ce fervent monarchiste n'avait rien d'un courtisan, il était même assez mal vu à la cour, où son franc-parler semblait déplaisant. Il fut l'un des rares hauts dignitaires de l'Église qui s'éleva ouvertement et avec force contre Raspoutine, dès l'apparition à la cour de ce dernier, et ne se départit jamais de son intransigeance à l'égard du mystérieux moujik devant lequel tant de têtes se courbèrent docilement.

En 1914, Mgr Antoine fut transféré au siège archiépiscopal de Kharkov. C'est là que l'atteignit le premier flot destructeur de la Révolution qu'il avait prévue et redoutée. Dépossédé de son siège, il se retira au couvent de Valaam avec l'espoir d'y finir ses jours loin du monde. Il fut rappelé à Moscou pour prendre part au Concile panrusse de 1917. Il contribua fortement à la restauration du patriarcat, et vit enfin la réalisation de ce rêve caressé depuis si longtemps. Quand on procéda à l'élection du patriarche, le nom de Mgr Antoine fut le premier porté sur la liste des trois candidats requis. Mais il avait contre lui la partie du concile décidée à des réformes démocratiques et laïcisantes à l'égard desquelles l'attitude de Mgr Antoine ne laissait aucun doute. Le tirage au sort décida en faveur du patriarche Tikhon. Mgr Antoine fut nommé Métropolite de Kiev et se trouva ainsi au centre de la mêlée qui aboutit à la guerre civile. Sa place était indiquée dans les rangs des combattants ; il y tint jusqu'au bout, partagea les vicissitudes de l'armée blanche et la suivit en exil.

Cet exil fut adouci par l'accueil déférent et affectueux que le vénérable prélat reçut en Yougoslavie, où il se trouva entouré de ses anciens élèves. Mais aucun calme n'était possible pour l'âme déchirée du grand patriote qui assistait de loin, impuissant, à la réalisation de ses plus sinistres prévisions. Et la coupe d'amertume fut bue jusqu'à la lie quand tous les efforts pour réaliser une reconstitution de l'Église russe en exil se brisèrent sous l'action de forces dissolvantes. La rupture définitive avec le siège de Moscou, la création d'Églises autocéphales dans les parties détachées de l'ancien empire russe, le morcellement de l'Église d'émigration en quatre juridictions virtuellement indépendantes, — autant de plaies au cœur du vieillard pour lequel l'Église russe avait été l'image visible du royaume céleste. Et, au-delà de

cette dislocation extérieure, il entrevoyait le relâchement de l'unité doctrinale, l'autorité de l'Église sapée dans sa base. Un des derniers actes de sa vie fut la promulgation d'une condamnation de la doctrine sofianique du P. Boulgakov, de Paris.

En 1935, à l'occasion du cinquantenaire de son ordination, Mgr Antoine avait reçu l'hommage empressé de ses anciens élèves et de tous les tronçons de l'ancienne Église de Russie. Ce fut comme un dernier adieu à l'homme qui avait été pendant un demi-siècle le représentant peut-être le plus typique de cette Église avec tout ce qui avait fait sa force et sa faiblesse. Il n'est pas vraisemblable que la rénovation de la Russie se réalise jamais sous l'aspect rêvé par Mgr Antoine. Mais son nom restera toujours inscrit dans l'histoire de Russie à côté de ceux des grands pasteurs qui, à des époques différentes, incarnèrent les espoirs du peuple russe et les fluctuations de sa mentalité.

J. N.

Une Somme Catholique contre les Sans-Dieu

Dans le courant de l'année, les Éditions Spes ont publié un volume dont l'actualité et l'importance méritent une attention très spéciale de la part des milieux chrétiens. Il s'agit d'un essai de Somme catholique contre les Sans-Dieu (1), qui, après avoir si puissamment travaillé à la déchristianisation de la Russie soviétique, étendent de plus en plus leur action dans le monde entier. Cette propagande antireligieuse, au service du parti communiste, constitue pour les âmes un danger considérable en France comme

(1) *Essai d'une Somme Catholique contre les Sans-Dieu*, sous la direction et avec introduction d'Ivan Kologrivof. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris-V^{e}, 1936. 15 francs.

partout ailleurs, et exige de la part de l'Église un sérieux effort de réponse et de diffusion du vrai. Le R. P. Kologrivof, qui a dirigé la composition du présent ouvrage, a bien compris que le terrain sur lequel la religion devait avant tout combattre de nos jours était le terrain des idées et de la science. Et la Somme catholique qu'il a publiée a voulu être une synthèse aussi complète que possible des réponses aux multiples objections formulées contre le Christianisme par la propagande des Sans-Dieu. Sur ce point, l'ouvrage a pleinement atteint son but. Nous disposerons désormais d'un recueil complet des réponses à toute la gamme des objections communistes contre la religion. Conçue sur le même plan que le *Manuel antireligieux* (éd. 1933) publié par le Conseil Central de l'Union des Sans-Dieu militants de l'U.R.S.S., la nouvelle Somme catholique répond à toutes les objections d'ordre philosophique, scientifique, historique, économique et social de ce manuel. L'existence de Dieu, l'origine du monde et de la vie, l'existence de l'âme, l'origine de la religion en général, le problème de Jésus, les premiers temps et l'histoire du Christianisme, le rôle social de l'Église et d'autres sujets encore sont successivement et largement traités par de véritables savants et spécialistes. Chaque chapitre est en outre suivi d'une courte bibliographie relative à la question traitée et, dans la plupart des cas, fort bien choisie. A ses côtés figure également un questionnaire permettant au lecteur de se fixer de façon aisée dans l'esprit la matière étudiée et de nature à faciliter beaucoup la tâche dans les cercles d'études.

Au terme de l'ouvrage, ses auteurs, conscients des imperfections qu'on pourrait y découvrir, jugent qu'on lui accordera du moins le mérite d'être « le premier, l'unique travail de ce genre » et d'avoir ouvert la voie. Nous n'hésiterons pas, personnellement, à les féliciter de la manière la plus chaude de leur initiative qui, sans nul doute, constituera un point de départ, ni à dire la très grosse valeur d'ensemble de l'entreprise.

D. Chenault, O. P.

Nouvelles réformes scolaires en U.R.S.S. (1)

Nous avons parlé ici même (2) de l'état lamentable de l'école soviétique et des aveux que la presse officielle elle-même a dû faire sur la faillite d'un système d'éducation qu'on a voulu proposer en modèle à l'Europe. Au moment même où des admirateurs trop crédules parlaient de « réalisations » neuves et superbes obtenues par les éducateurs soviétiques, ces éducateurs s'apercevaient avec effroi que leurs efforts aboutissaient à une production en masse d'ignorants et de mauvais sujets. C'était le résultat des années d'expériences communistes dans le domaine scolaire, quand les enfants étaient traités en petits citoyens mûrs pour le *self-government* et pour l'action politique, quand on leur inculquait le mépris pour la morale bourgeoise, le dédain pour les parents encore imbus de cette morale, l'horreur pour tout sentimentalisme et tout idéalisme. La progression terrifiante de la criminalité juvénile devint un danger public, auquel se joignit l'anxiété causée par l'abaissement catastrophique

(1) Cet article est extrait d'un document paraissant in extenso dans la Revue *Russie et Chrétienté* (39, rue François-Gérard, Paris-XIVe).

(2) Voir *La crise de l'éducation en U. R. S. S.*, dans *Russie et Chrétienté*, supplément au n° 3 de juin 1935. Tiré à part dans la collection « Documents », n° 2. Voir aussi, dans la même collection, *La crise de la famille en U.R.S.S.*, et *Les études scientifiques en U.R.S.S.*

du niveau intellectuel de la jeune génération. Le gouvernement se vit obligé de réagir par des mesures qui, bientôt, ne laissèrent rien subsister de l'ancien système tout préconisé. Rétablissement de la discipline scolaire, responsabilité des parents pour la conduite de leurs enfants, responsabilités des enfants à l'égal des adultes (à partir de l'âge de douze ans) pour tout délit ou crime, abolition des « comités d'écoliers » qui avaient eu le contrôle sur les pédagogues, — telles sont quelques-unes des étapes franchies en quelques années. A l'heure qu'il est, l'école soviétique se rapproche beaucoup du régime des écoles militaires d'autrefois, au point de vue des principes disciplinaires. Au point de vue de l'instruction, on a jeté au rancart les différents systèmes dits « complexes », « Dalton », etc., on est revenu à la classification de l'enseignement, aux différenciations des programmes d'études, aux examens de capacité, à la distribution de notes aux élèves. Mais ce qui n'était qu'un simple retour à des méthodes bien connues et universellement appliquées se colorait de « recherches scientifiques » sur le meilleur moyen de développer les enfants. A côté de la pédagogie, science suspecte parce que bourgeoise, se dressait la pédologie, qui devait étudier « scientifiquement » chaque enfant et déterminer le régime intellectuel auquel il devait être soumis. Le « pédagogue » n'était que le maître chargé de l'enseignement en classe; il devait être dirigé par le *pédologue*, chargé d'établir le niveau moral et intellectuel de l'enfant et d'orienter les vocations vers les spécialités les plus conformes à ce niveau. Cela dura plusieurs années, au cours desquelles les « magnifiques réalisations » de l'U.R.S.S. dans le domaine scolaire furent proclamées avec insistance et admirées avec ferveur. La situation réelle fut soudainement dévoilée en juillet 1936 par un décret émanant du Comité Central du Parti communiste, suivi de plusieurs autres révélations sensationnelles. Nous nous contenterons de citer ici quelques documents qui se passent de commentaires.

I

Des dépravations pédologiques dans le système des Commissariats de l'Instruction Publique. Décision du Comité Central du Parti (1).

Le Comité Central du Parti constate que le Commissariat de l'Instruction Publique de la R.S.F.S.R. et ceux des autres Républiques unies ont laissé pénétrer dans la direction des écoles des dépravations manifestées par l'introduction dans les écoles de « pédologues » auxquels ont été confiées les fonctions les plus importantes dans le domaine de la direction des écoles et de l'éducation des élèves. D'après les ordres des Commissariats de l'instruction, ces pédologues ont été investis des fonctions d'organisation du régime scolaire, — de la répartition des élèves par classes, — de la direction de toutes les méthodes d'enseignement « au point de vue de la pédologisation de l'école et des pédagogues », — (ils devaient aussi) définir les causes de non-progrès des élèves, contrôler les opinions politiques, déterminer la profession à suivre pour chaque élève terminant l'école, retrancher de l'école les élèves arriérés, etc.

Ainsi s'est créé dans les écoles une organisation de pédologues indépendants des pédagogues, possédant leurs propres centres de direction, sous l'aspect de Cabinets pédologiques, Laboratoires régionaux, et Instituts de recherches scientifiques; le travail d'éducation et d'enseignement était divisé entre les pédagogues et les pédologues, de manière à soumettre les premiers au contrôle de la cellule pédologique. Tout cela a rabaissé le rôle et la responsabilité des pédagogues, créant en fait une absence de contrôle du travail d'éducation, au grand dommage de l'école soviétique.

Le dommage était accru par le caractère et la méthodologie du travail pédologique. En pratique... la pédologie se réduisait à des expériences pseudo-scientifiques, harassant les écoliers et leurs parents par d'innombrables recherches sous forme d'enquêtes et de tests, insensés, pernicieux, et depuis longtemps condamnés par le Parti. Ces soi-disant recherches scientifiques appliquées aux élèves

(1) *Izvestia* du 5 juillet 1936, n° 155. Les « Commissariats de l'Instruction publique » sont désignés au pluriel, parce qu'il est entendu qu'il y en a un dans chacune des républiques de l'Union soviétique.

et à leurs parents étaient surtout dirigées contre les écoliers un peu arriérés ou un peu réfractaires au régime scolaire et avaient pour but de démontrer, soi-disant au point de vue « scientifique » ou « biosocial » de la pédologie moderne, que les progrès insuffisants de l'élève ou quelque défaut de conduite étaient le résultat de causes héréditaires ou sociales; (on s'efforçait) de trouver le maximum d'influences nuisibles ou de dépravations pathologiques chez l'élève lui-même, ses parents, sa famille, ses ancêtres, son milieu social, et ainsi de trouver un prétexte pour écarter l'enfant d'un établissement scolaire normal... A un enfant de six à sept ans on posait des questions insidieuses d'après un standard casuistique, et on déterminait d'après ses réponses son « âge pédologique » et le degré de ses capacités. Tout ceci aboutissait à créer un nombre toujours plus considérable d'enfants classés dans les catégories de « arriérés », « défectueux » ou « difficiles ». Et, d'après cette classification, les pédologues indiquaient les enfants à éloigner de l'école ordinaire et à placer dans les écoles spéciales pour enfants difficiles, psycho-neurotiques, etc.

Le Comité Central du Parti constate qu'en résultat de cette activité nuisible des pédologues, les écoles du type « spécial » s'emplissaient dans une mesure toujours grandissante. En dépit de l'ordre du Comité Central du Parti et du Conseil des Commissaires de l'U.R.S.S. sur la création de deux ou trois écoles de type spécial pour enfants défectueux désorganisateurs du régime scolaire, le Commissariat de l'Instruction Publique a créé un grand nombre de ces écoles spéciales de titres différents, où l'immense majorité des élèves sont des enfants parfaitement normaux, qui doivent revenir aux écoles du type normal... Quant à l'organisation du travail d'éducation dans ces écoles « spéciales », le Comité Central du Parti considère que la situation y est absolument intolérable, atteignant les limites de l'irresponsabilité criminelle. Les « écoles spéciales » ne sont de fait sous aucun contrôle, le travail d'éducation et d'instruction est remis entre les mains d'éducateurs et pédagogues les moins qualifiés pour ce travail. On n'y a organisé aucun travail de redressement, de correction. Un grand nombre d'enfants qui, dans des écoles du type normal, seraient facilement corrigés et deviendraient de bons écoliers consciencieux, acquièrent dans ces écoles « spéciales » des tendances et habitudes mauvaises et deviennent de plus en plus difficiles à corriger.

. . . .

La négligence des Commissariats de l'Instruction Publique est la

seule raison du fait que des théories imprégnées d'ignorance et d'esprit antiscientifique sur « la mort naturelle de l'école » ont pu jusqu'à présent être admises dans ces Commissariats, et que les adeptes de ces théories, des pédologues sans instruction, ont pu se multiplier toujours davantage.

Seule, une criante négligence des Commissariats de l'Instruction Publique à l'égard de toute l'œuvre d'éducation de la jeunesse, ainsi que l'ignorance de bien des fonctionnaires dirigeants de ces Commissariats, peuvent expliquer le fait que, dans ces Commissariats, la pédagogie a pu être traitée dédaigneusement de « discipline pseudo-scientifique et empirique », tandis que la soi-disant pédologie vacillante, ignorant encore son propre objet et ses méthodes, pleine de pernicieuses tendances antimarxistes, a pu être déclarée science universelle, appelée à diriger toutes les formes du travail d'éducation et d'instruction, y compris la pédagogie et les pédagogues.

. . . .

Le Comité Central du Parti condamne la théorie et la pratique de la soi-disant pédologie moderne. Le Comité Central du Parti déclare que cette soi-disant pédologie se base sur des principes pseudo-scientifiques et antimarxistes. A ces principes se rapporte, avant tout, la « loi » proclamée par la pédologie moderne, « loi » qui considère la destinée des enfants comme déterminée fatalement par les facteurs biologiques et sociaux, l'influence de l'hérédité et d'un milieu soi-disant inchangeable. Cette « loi » profondément réactionnaire est en contradiction criante avec le marxisme et toute la pratique de la construction socialiste, qui rééduque les hommes dans l'esprit du socialisme, en liquidant les vestiges du capitalisme dans l'existence économique et la conscience humaine.

Le Comité Central du Parti considère que cette théorie n'a pu apparaître que comme résultat d'absence de critique et d'emprunts faits à la pédagogie bourgeoise antiscientifique, qui a pour but de conserver le pouvoir des classes exploitatrices en démontrant que ces classes sont douées de capacités spéciales et ont des droits particuliers d'existence comme « races supérieures », à l'encontre des « races inférieures » et classes travailleuses condamnées à une infériorité physique et intellectuelle. Ce transfert dans la science soviétique de principes antiscientifiques de la pédologie bourgeoise est d'autant plus nuisible qu'il se masque d'une phraséologie marxiste.

Le Comité Central du Parti considère que la création d'une science

marxiste de l'enfance ne sera possible qu'en éliminant ces principes antiscientifiques de la soi-disant pédologie moderne, en soumettant à une critique sévère l'idéologie et la pratique de ses adhérents, sur la base d'une réhabilitation complète de la pédagogie en tant que science et des pédagogues comme réalisateurs et représentants de cette science.

Le Comité Central du Parti prononce les décisions suivantes :

1) Restaurer les droits de la pédagogie et des pédagogues.

2) Liquider les cellules de pédologues dans les écoles et interdire tous les manuels pédologiques.

3) Ordonner aux Commissariats de l'Instruction Publique d'effectuer la révision de toutes les écoles pour enfants difficiles, et de transférer la grande masse (de ces écoliers) dans les écoles du type normal.

4) Considérer comme erronées les décisions du Commissariat de l'Instruction Publique de la R.S.F.S.R., sur l'organisation du travail pédologique dans les écoles, et le décret du Conseil des Commissaires du 7 mars 1931, sur « l'organisation du travail pédologique dans la République ».

5) Abolir l'enseignement de la pédologie, comme science spéciale, dans les Instituts pédagogiques et les *technicums*.

6) Faire dans la presse la critique de toutes les œuvres théoriques parues jusqu'à présent des pédologues de notre temps.

7) Transférer les pédologues praticiens qui en manifesteraient le désir aux fonctions de pédagogues.

8) Prescrire au Commissariat de l'Instruction Publique de la R.S.F.S.R. de présenter dans le délai d'un mois au Comité Central de Paris un rapport sur l'exécution de la présente décision.

Le Comité Central du Parti communiste. 4 juillet 1936.

II

En publiant le décret que nous venons de citer, le journal *Izvestia* l'accompagnait d'un article de fond qui en donnait quelques explications. Nous nous permettons d'y souligner quelques passages.

... Dans le Commissariat de l'Instruction Publique s'est formée

une organisation « pédologique » fortement centralisée et entièrement distincte du travail pédagogique. Cette rupture anéantissait toute responsabilité, autant du « pédologue » que du pédagogue. En pratique, l' « étude » (par le pédologue) de l'enfant prenait des aspects si monstrueux qu'ils doivent être condamnés de la manière la plus énergique. *Ainsi, l'Institut Pédologique de Léningrad mettait aux mains des enfants des enquêtes destinées à éclaircir la genèse biologique et sociale de chaque enfant; ces enquêtes contenaient les questions les plus minutieuses sur les parents de l'enfant, leur vie de famille, leur vie sexuelle, etc., et il était recommandé* (à l'enfant), *au cas où les parents s'obstineraient à ne pas y répondre, de questionner les gérants et concierges de la maison, l'administration domiciliaire, etc.* Les « bonnes intentions » aboutissaient ainsi en pratique à l'organisation d'un stupide espionnage, à une ingérence insupportable dans la vie intime (des parents), et cela effectué par les enfants eux-mêmes. Il serait difficile d'inventer quelque chose de plus antipédagogique, et pourtant les « pédologues » avaient inventé cela! Quant aux « expériences » pédologiques pratiquées sur les enfants, elles avaient souvent un caractère odieusement pénible pour les enfants qui y étaient soumis et qu'on munissait ensuite, comme résultat de ces expériences hâtives, d'un certificat soit de capacité, soit de faiblesse intellectuelle (et cela corsé d'une formule mathématique de « coefficient »), ledit certificat équivalant souvent à une attestation de non-valeur, source perpétuelle de souffrance morale. Et (d'après ces certificats) un nombre immense d'enfants se plaçaient dans la catégorie « d'enfants difficiles », tandis qu'il y en avait parmi eux dont le niveau intellectuel était au-dessus de la moyenne. On organisait pour ces enfants des écoles à part, et ainsi les enfants dits « difficiles » étaient isolés de l'influence de leurs camarades mieux développés. De plus, ces écoles spéciales pour enfants « difficiles » étaient confiées, comme règle générale, aux pédagogues les moins capables, les plus ignorants. Il en résulte quelque chose qu'on pourrait appeler une production en masse de « déchets humains ».

. . . .

... Les Commissariats de l'Instruction Publique doivent s'empresser de comprendre, le plus vite possible, qu'on ne peut pas élever un mur chinois entre l'éducation et l'instruction, qu'il ne peut y avoir deux systèmes parallèles, qu'il est antipédagogique d'appliquer des méthodes « d'études » d'où résulte pour les enfants un traumatisme psychologique plus ou moins grave, et, enfin que, dans

le travail d'éducation les dépravations bureaucratiques sont particulièrement nuisibles.

. . . .

Il faut en finir avec tout cela, et en finir immédiatement (1).

Inutile de dire que cet article fut suivi de bien d'autres. Le signal impératif étant donné, toute la presse officielle fit chorus, glorifiant la vigilance du Parti qui démasquait les « dépravations » de l'éducation soviétique. Ce qu'on feignait d'oublier, c'est que le système « pédologique » maintenant condamné avait été introduit et imposé par ces mêmes dirigeants qui le désavouaient si brutalement, après s'en être vanté pendant tant d'années comme d'une « réalisation scientifique ». Et les « pédologues » maintenant si malmenés, traités d'imbéciles et d'ignorants, avaient compté pendant des années au nombre de ces « travailleurs scientifiques » dont le chiffre imposant est toujours exposé aux yeux des admirateurs étrangers...

Faute de pouvoir tout citer, prenons quelques extraits d'un article paru dans les *Izvestia* du 11 juillet 1936, n° 160. Il était intitulé « La soi-disant pédologie ».

Les théoriciens de « l'école mourante » étudiaient la pédagogie de la rue, de la maison, des cours de maison, de je ne sais quoi encore, mais ils « n'avaient pas le temps » de s'occuper de l'enfant, de l'écolier, des études scolaires. Profitant du chaos sur le front pédagogique, la pédologie s'est introduite dans l'école.

« Nous autres, — disaient les pédologues, — nous allons étudier l'enfant-écolier. Nous allons étudier son développement physique et psychique, ses capacités, sa conduite, ses tendances politiques. Vous, les pédagogues, nous vous laissons le reste. »

... Les pédologues se sont efforcés de se faire soumettre tout le travail pédagogique dans notre pays. Même la décision du Comité Central du Parti du 5 septembre 1931, qui liquidait la stupide théorie antiléniniste sur la mort de l'école (2), a été comprise par

(1) *Ibid.*

(2) Cette théorie, soi-disant antiléniniste, mais en réalité parfaitement conforme aux principes communistes des premières années, niait l'avenir de l'école dans la société communiste : c'était le temps des « républiques scolaires » dirigées par les comités d'écoliers.

beaucoup de pédologues comme un encouragement à leur activité « salutaire ». Ainsi les pédologues de Léningrad, aussitôt après la promulgation de cette décision, ont déclaré se mettre à la tête du mouvement pour assainir l'école. Le Comité Central du Parti prescrivait la révision de tous les programmes d'études et l'élaboration d'un cycle bien défini d'études systématiques, conformes aux exigences de la théorie marxisto-léniniste. « Dans la réalisation de cette prescription, — écrivaient les pédologues de Léningrad en 1932, — le rôle dirigeant appartient aux pédologues, possesseurs de la théorie marxisto-léniniste (voir le *Manuel de pédologie* à l'usage des techniciens pédologiques). Et dans la répartition des programmes d'après l'âge des enfants, c'était comme de raison à eux, aux pédologues, qu'incombait le rôle principal. (Entre parenthèses, jamais aucun pédologue n'a composé jusqu'ici aucun programme pour aucun des sujets d'enseignement.)

Cette décision historique du Comité Central du Parti donnait fermement aux pédagogues l'ordre de s'occuper désormais des écoliers et de leurs études. La chose semble claire : le pédagogue doit apprendre à connaître l'écolier auquel il enseigne quelque chose. C'est clair pour tous, mais pas pour les pédologues.

... Il se trouve que la pédagogie n'a pas à s'intéresser, et le maître n'a pas à connaître *comment l'enfant étudie* (1). Cela, voyez-vous, c'est l'affaire de la pédologie et des pédologues. Et ces principes pernicieux et antiscientifiques étaient majestueusement servis, proclamés sur un ton doctrinal !

... La pratique pédologique était une floraison luxuriante d'expériences sous forme de tests et enquêtes. C'était une pluie d'enquêtes, chacune composée de quelques centaines de questions, se déversant, comme d'une corne d'abondance, des multiples « laboratoires pédologiques ». La « base scientifique » de ce cuisinage avait été tracée par les pédologues de Moscou dans leur manuel *La Méthode de recherches pédologiques sur les enfants d'âge scolaire* (Moscou, Édition d'État, 1929). Nous y trouvons de l'anthropométrie, et des données sur l'état physique des enfants, et le modèle de recherches sur le milieu social, et sur l'état psychologique, et sur les capacités motrices, et bien d'autres choses. Et comment les pédologues s'en tiraient-ils, de ces recherches? Ils devaient, par exemple, d'après les indications de Blonski, « savoir et contrôler, autant par leurs propres observations que par le témoignage d'au-

(1) En caractères gras dans le texte.

tres personnes », l'état des parents pendant la conception de l'enfant, en notant surtout l'état d'ébriété à ce moment de la conception; (ils devaient) énumérer par ordre chronologique toutes les grossesses, définir auquel des parents ressemblait l'enfant au moral comme au physique... Il est facile de comprendre que les parents soumis au questionnaire tenace du pédologue se trouvaient rangés, pour la plupart, dans la catégorie des nerveusement excitables!

On a déjà parlé dans la presse des tortures morales que faisaient subir les pédologues aux enfants questionnés. Toutes ces tortures avaient pour origine ledit *Manuel de méthode pédologique*. Les tests variaient d'après les âges. A des enfants de huit ans, à peine admis à l'école, on demandait : « Quelle est la différence entre une usine et une fabrique? » A des enfants plus âgés on posait la question : « Qu'est-ce que le mal? » La fameuse *Méthode* demandait qu'on vérifie « la justesse de raisonnement de l'enfant » par des problèmes du genre suivant : « Un cycliste s'est cassé la tête et en meurt aussitôt; on l'a porté à l'hôpital; on craint qu'il ne guérisse pas. Où est ici la bêtise? » Ou bien : « On a trouvé dans la forêt le cadavre d'une pauvre jeune fille coupée en dix-huit morceaux; on suppose un suicide. Où est ici le non-sens? » C'est la stupidité des auteurs d'enquêtes de ce genre qui est évidente : sans parler de la méthode elle-même, la tendance d'un grand nombre de questions à suggérer des idées de crime suffit pour caractériser les auteurs du questionnaire. Mais l'élève devait répondre sérieusement à des « tests » de ce genre! Si l'enfant s'embrouillait dans ces multiples questions, s'il tardait un peu à répondre (« 60 mots en trois minutes »! — exigeait le test n° 51), on lui accolait aussitôt l'étiquette de « difficile ». Et c'est de cette manière que les pédologues créaient en masse des enfants « difficiles », « moralement défectueux » et autres « dévalorisés ». *A Moscou seule on comptait, par la grâce des pédologues, jusqu'à quatre mille enfants réservés aux écoles spéciales.* Le professeur Blonski disait dans sa *Pédologie* : « Près de deux tiers des mauvais élèves sont des enfants intellectuellement arriérés. » Ces deux tiers étaient sans doute ceux qui n'avaient pas répondu aux tests des pédologues. Cela faisait une « aide » précieuse pour les mauvais maîtres : l'enfant est intellectuellement arriéré, donc on peut décliner toute responsabilité pour l'instruction à lui donner.

Dans leur désir de définir le « maximum d'influences pernicieuses et de dépravations pathologiques chez l'écolier, ses parents, sa famille, ses ancêtres, son milieu », les pédologues en sont arrivés à

des calomnies sur l'état physique et moral de notre jeunesse. *Ils affirment, par exemple, que « 20 à 25 0/0 d'enfants sont atteints de défaillances de l'ouïe », que « c'est à peine un tiers des écoliers qu'on peut considérer comme sains au point de vue de l'état nerveux »...*

L'auteur de l'article se lance ensuite dans des digressions sur « la pédagogie bourgeoise antiscientifique » qui aurait contaminé la pédologie soviétique en lui inculquant de fausses idées de supériorité de race ou de classe.

... Et nos pédologues prenaient tout cela en considération ! Notre « savant » Stillermann, se fondant sur les tests de Binet, essayait de prouver que, *parmi les petits garçons ouzbeques de la classe primaire, il y avait 45 0/0 d'enfants profondément arriérés, incapables, par l'état organique de leur système nerveux, d'apprendre à lire.* Et toutes ces calomnies, ces pernicieuses sottises étaient présentées au nom de « la science objective », — la pédologie !

Il est curieux de constater, une fois de plus, l'éternel conflit où se débat la pensée des théoriciens marxistes entre le déterminisme, qui est l'aboutissant logique du marxisme matérialiste, et l'idéologie révolutionnaire qui veut nier, au nom de l'égalité, les influences de l'hérédité et du milieu. Somme toute, les pédologues tant décriés, dans « ces expériences en masse qui ont causé un mal immense à l'école soviétique (1) », ne faisaient qu'appliquer des principes conformes, en bonne logique, à la doctrine de l'influence décisive du facteur économique et social. Ces principes, le régime soviétique les a appliqués dans toute leur rigueur à « l'ennemi de classe », quand on pourchassait un petit-fils de bourgeois ou un petit-neveu de koulak comme représentant héréditaire d'instincts hostiles. Mais quand il s'agit d'*Ouzbeques* ou de *Kalmouks*, on veut nier toute possibilité d'une hérédité qui alourdirait le travail intellectuel...

Du reste, cet aspect de la question n'a pour les diri-

(1) *Ibid.*

geants qu'un intérêt secondaire. Ce qui a causé l'alarme, c'est le nombre terrifiant d'enfants « arriérés » pour lesquels il fallait créer des écoles spéciales sans que personne se soit jamais soucié d'organiser ces écoles. D'après l'*Encyclopédie Soviétique* (t. I, p. 194), on comptait, au 1er septembre 1935, plus de *cent onze mille écoliers intellectuellement défectueux*, tandis que neuf ans auparavant le chiffre officiel n'était que de sept mille. Ce fut cette statistique pédologique qui causa l'épouvante du gouvernement, car elle était en contradiction trop flagrante avec les assurances tant de fois répétées au sujet d'un épanouissement inouï de la jeune génération soviétique. Nous venons de voir comment la question fut tranchée : par une abolition pure et simple de la pédologie et des pédologues, et par l'ordre donné de les « critiquer », ce qui fut exécuté aussitôt avec une docilité exemplaire par toute la presse soviétique. Quant aux « savants spécialistes » qui avaient dirigé jusque-là l'œuvre pédologique, ils s'empressèrent de se frapper la poitrine en avouant leur faute. Même la fameuse *Encyclopédie pédagogique*, que nous venons de citer, et qui était considérée jusque-là comme un chef-d'œuvre de la science soviétique, fut proclamée « l'encyclopédie de l'ignorance crasse (1) ».

(1) *Pravda* du 31 août 1936, n° 240. Cette épithète est le titre de l'article furibond consacré à ladite encyclopédie.

LES LETTRES ET LES ARTS

CHRONIQUES

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par C. Ducasse : *Stefan George*, d'Henry Benrath.

LA POÉSIE, par G. Cattaui : *Le Lucernaire*, de Patrice de la Tour du Pin.

CHRONIQUE THÉATRALE, par Henri Gouhier : *Angelica*, de Leo Ferrero. — *La Rabouilleuse*, d'Émile Fabre, d'après Balzac.

LE CINÉMA, par J. Folliet ; *Les films de folie*.

QUELQUES LIVRES, par Henri Pourrat.

CHRONIQUE

Stefan George

par Henry BENRATH (éd. Stock)

Stefan George est né en 1868 en Hesse rhénane, où ses ancêtres avaient immigré jadis, venant de Lorraine. Il y a peu à dire de sa vie, George ayant toujours considéré « comme nuisible à la compréhension d'une œuvre poétique la connaissance détaillée de la vie de son auteur »; il est même paradoxal que la vie d'un homme autour de qui ses disciples menèrent grand tapage soit restée aussi secrète. Il publia ses premiers recueils de poèmes en 1893 et 1895, après de longs voyages en Europe (il devait, plus tard, traduire des écrivains français, anglais, italiens, hollandais, danois et polonais); raillé par des critiques imbéciles, il fut peu à peu entouré par un cénacle de disciples au milieu de qui il faisait figure de *führer* ; c'est en partie à l'action que ce groupe exerça par les *Blätter für die Kunst* (*Les cahiers pour l'art*) que l'on doit la rénovation de la poésie allemande au début du siècle. Sans doute y eut-il dans la vie de ce cénacle quelque chose de prétentieux et parfois d'un peu risible qui devait en particulier blesser R. M. Rilke. On ne saurait oublier, cependant, non seulement les services qu'il a rendus, mais aussi que de grands esprits en sont sortis, dont certains, comme Gundolf et Bertram, commencent à être connus en France.

Après la guerre, George, malgré le mystère qui protégeait sa vie, exerça une influence considérable sur les nouvelles générations. La jeunesse voit dans ses derniers

livres, *L'Étoile de l'Alliance* et *Le Nouveau Reich*, l'annonce d'un âge nouveau et s'empare d'un message qui ne lui était sans doute pas destiné et qu'elle trahit, sans toutefois que George essaye, semble-t-il, de refréner ce mouvement. Devenu un des maîtres spirituels de la jeunesse, il refusa cependant les honneurs que le IIIe Reich lui offrit. Il est mort en terre étrangère, à Locarno, il y aura trois ans dans quelques jours.

Bien qu'il ait été, avec Rilke et Hofsmannsthal, le plus grand poète allemand du début de ce siècle, George est encore tout à fait inconnu en France. Malgré la profonde étude que lui a consacrée M. Charles Du Bos dans la 4e série d'*Approximations*, son œuvre paraît n'avoir éveillé jusqu'ici aucun écho durable chez nous. Il faut dire, d'ailleurs, qu'aucune partie de cette œuvre n'a encore été traduite en français. La traduction d'une telle poésie se heurte à des difficultés presque insurmontables ; elle lui retirerait presque certainement ce qui fait sa force et sa beauté. Le problème n'est cependant pas insoluble puisque le 2e cahier de 1936 de *Mesures* contient (avec une introduction par M. Du Bos) trois poèmes de George, admirablement traduits par Catherine Pozzi. Nous aurons à revenir sur ce point à propos des traductions de M. Henri Benrath.

Le public français se doit cependant de manifester quelque attachement à Stefan George, qui a rendu, en Allemagne, d'immenses services à notre littérature. George séjourna à Paris à l'apogée du mouvement symboliste et y découvrit un mode poétique très étranger à l'Allemagne, surtout à l'Allemagne d'alors : celui de Baudelaire et de Mallarmé. Cette découverte confirma le poète dans son propre génie, et Paris devait toujours évoquer pour lui et cette découverte et cette confirmation exaltantes. Ce grand maître de la forme devait acquitter sa dette de reconnaissance en traduisant Baudelaire, Mallarmé et Rimbaud. Ces traductions sont, paraît-il, définitives. M. Benrath nous dit que celle de l'*Hérodiade* de Mal-

larmé « atteint ce degré de perfection devant lequel les commentaires se taisent comme devant le miracle accompli ».

Le petit livre que M. Benrath vient de publier permettra, espérons-le, au public français de prendre contact avec George. M. Benrath est un poète et un romancier allemand qui a jadis beaucoup connu George, puis s'est séparé de lui pour des motifs que nous indiquerons tout à l'heure. Il a écrit son livre directement en français « pour les amis de France, nous dit-il, sans toutefois l'adapter à ce qu'on nomme le goût français », et il a joint à ces pages la traduction d'une trentaine de poèmes. Sans avoir — il s'en faut de beaucoup — la profondeur de l'étude de M. Du Bos, ce petit livre est une excellente préparation à une traduction plus complète de George qu'il ne nous reste plus qu'à souhaiter.

Avant d'aller plus loin, il faut d'ailleurs remarquer que George, malgré sa grandeur, ne pourra jamais avoir pour nous l'importance qu'il a pour les Allemands. C'est justement cette signification, si particulière, qu'a l'œuvre georgienne dans l'évolution de la poésie et de la pensée allemandes que M. Benrath éclaire et que nous essayerons de résumer.

Les grands artistes ont deux voies pour atteindre le monde. Dans la mesure où ces généralisations sont valables, on peut dire qu'il existe une voie héraclitéenne et une voie platonicienne. Les artistes qui sont engagés dans la première s'abandonnent à l'univers et, identifiés aux choses, sont livrés dans une extase au courant cosmique qui les traverse; c'est dans l'écoulement de toute chose, et par cet écoulement même, auquel ils participent avec ivresse, qu'ils connaissent le monde. Les autres artistes, au contraire, dominant le flux incessant qui risque de les emporter, ne connaissent le monde que dans la mesure où ils le recréent dans une forme définitive. C'est d'eux que M. Gilbert Brangues écrivait ici même qu'ils « ont essayé de restituer aux êtres et aux choses

leur essence et de communiquer aux hommes la hantise de l'immutabilité perdue ».

On sait avec quelle force le courant « héraclitéen » anime et emporte toute la poésie et toute la pensée allemandes. En essayant de la conduire vers une forme achevée, le poète croirait trahir son rôle, qui est d'épouser sans cesse un devenir toujours informe. L'angoisse de Faust devant l'énigme du monde, les grandes extases de Jean-Paul, les *Hymnes à la Nuit* de Novalis sont quelques-uns des sommets de cette poésie aussi fluctuante que le cosmos où le poète se perd. Mais derrière ce culte du devenir et de l'union aux forces telluriques, le désir d'une forme qui, transcendant le cours incessant de la vie, accomplisse définitivement les choses a toujours hanté l'âme allemande. Là est sans doute le drame de Faust : le besoin d'étreindre l'essence du monde, au-delà de l'existence. De nos jours, ce conflit essentiel à l'esprit allemand a été exprimé par M. Thomas Mann avec une puissance et une grandeur incomparables : c'est lui qui est le sujet même de la *Mort à Venise* et qui donne son sens à la *Montagne Magique*.

Or, ce que les Allemands avaient toujours désiré, qu'ils avaient tant admiré dans les cultures méridionales, mais qu'ils n'avaient presque jamais pu contempler chez un des leurs, Stefan George le réalise pleinement. En cela, il est pour eux une sorte de miracle. Sans doute, George a-t-il voyagé en Italie, lu et pénétré Dante, Baudelaire, Mallarmé. Mais son génie est antérieur à ces lectures. Toujours, il a cru que l'accomplissement de l'œuvre était plus important que ce que M. Benrath appelle « l'élan du sentiment primordial » ; toujours il a cru que, pour l'artiste, l'essentiel n'est pas de s'abandonner à cet élan, mais de le dominer et de donner forme à ce qu'il parcourt. Dans un de ses poèmes, George a raconté que, tout enfant, il avait créé une langue et inventé « für die dinge eigne namen », pour les choses, des noms à lui. De cette confidence, rapprochons le passage où Faust déchiffre le

début du 4e Évangile. Il essaye de le traduire « dans la langue allemande qui m'est si chère ». « Au commencement était le Verbe », « il m'est impossible d'estimer assez ce mot, le Verbe ! il faut que je traduise autrement. » Et Faust se propose successivement les traductions de : « Au commencement était l'esprit », « Au commencement était la force », avant de s'écrier : « L'esprit m'éclaire enfin ! L'inspiration descend sur moi, et j'écris consolé : Au commencement était l'action ! »

Rien n'éclaire mieux l'attitude fondamentale de George et sa position dans l'histoire de la poésie allemande que ce passage. (Il est évident qu'il ne faut prendre ici le mot Verbe que dans l'acception qu'il a dans la philosophie grecque.) Quand Gœthe pense « dans la langue allemande », il lui est « impossible d'estimer assez ce mot » et, quand il scrute les profondeurs du temps, il ne voit pas une forme contenant toutes les choses à venir, mais l'action qui les fait naître. Pour George, au contraire, au-delà des choses est le Verbe qui les contient et en qui elles sont avant même d'avoir l'existence. Aussi pour retrouver les choses et les exprimer, il ne faut pas se perdre en elles, s'identifier à elles. Il faut retrouver le verbe en qui elles étaient en toute pureté. M. Benrath nous dit, parlant de la transformation que George a fait subir à la langue allemande : « Le mot, élevé au rang de verbe, était devenu chair, était la chose elle-même qu'il exprimait. » Plus profondément peut-être, ce sont les choses elles-mêmes qui deviennent dans le verbe, et grâce à lui, ce qu'elles sont réellement, et c'est alors que peut se réaliser le désir de l'enfant de donner vraiment des noms aux choses. Jamais, depuis Baudelaire, n'avait à ce point éclaté l'absurdité de la distinction, si française, du fond et de la forme : la forme n'est pas une perfection extérieure que l'on jette comme un beau déguisement sur une matière quelconque. Elle est l'achèvement, l'accomplissement des choses exprimées et un accomplissement qui ne pourrait être différent de ce qu'il est.

On voit comme ceci est loin de la théorie de l'art pour l'art (c'en est exactement le contraire). Jamais George n'est extérieur à la matière de son œuvre. Jamais il n'est devant elle comme un fabricant de poésie, capable de « faire des vers » sur n'importe quoi. George a été un poète cosmique au même titre et avec la même force que les autres grands poètes allemands. Je renvoie à ce sujet à ce que M. Benrath nous dit de la conception de l'amour chez George : « C'est toujours cette force primitive et toute-puissante que les Hellènes ont nommée Eros, cet inexprimable et incommunicable fluide lequel, en liant le tout au tout, donne à l'Univers sa raison d'être. » George aussi a connu ces sentiments à la fois vagues et brûlants que les autres poètes allemands ont exprimés dans une langue aussi plastique, aussi fluctuante que ces sentiments eux-mêmes ; lui aussi a connu cet attrait de la mort qui est au fond de toute âme allemande ; lui aussi a parlé de cette *Sehnsucht* qu'on retrouve toujours dans la poésie d'outre-Rhin. Dans un admirable poème que traduisit Catherine Pozzi, il a écrit ce vers si profondément allemand :

Mein ganzer schmerz ist sehnsucht nur die brennt (1).

Mais ces facultés d'émotion cosmique, ces sentiments, George n'a pas cru qu'il suffisait de se laisser entraîner par eux pour créer une œuvre artistique valable. Au-delà des sentiments, il y a, pour l'artiste, leur expression ; ils doivent être, comme toute chose, conduits à leur forme, achevés par le verbe, au lieu d'être livrés dans leur matière brute. Pour un artiste qui a de son rôle et de son art la conception qu'en avait George, sa propre vie doit, comme le phénix, mourir avant de renaître, plus belle parce qu'enfin accomplie, sous la forme artistique. L'artiste, essentiellement, transpose, et c'est seulement

(1) Ma douleur tout entière n'est qu'une soif de feu.

transposé par lui que tout est restitué à sa vérité primordiale.

C'est sans doute ce besoin de tout ordonner selon la forme qu'il redécouvrait qui fit de George un législateur et un pédagogue. Dès le *Septième anneau* (1907), George jette les fondements de cet ordre nouveau dont il devait promulguer les lois dans *l'Étoile de l'Alliance* (1914) et dans *Le Nouvean Reich* (1928). M. Benrath n'est pas loin de considérer que George a trahi la cause du verbe en faisant de ses derniers poèmes le message d'un renouvellement social. Ici, il faut dire la beauté du livre de M. Benrath. Ce livre est l'acte d'un homme qui rend hommage à celui de qui il a reçu infiniment, et projette en même temps sa pensée sur ce qu'il a reçu de lui. Mais M. Benrath a cessé de rien recevoir de George lorsque celui-ci s'est définitivement engagé dans la voie de prophète et de législateur. Entre eux existaient ces rapports d'homme à homme, où chacun n'admet l'autre que pour communiquer intimement ; M. Benrath a noblement quitté George quand il a compris qu'il ne pourrait plus être en harmonie intime avec sa pensée. Le récit de cette rupture est très beau. Mais M. Benrath, à cause de l'opposition qu'il a dû faire à George, a peut-être un peu simplifié les données du problème. Le message de George a donné lieu aux pires interprétations de la part d'une jeunesse fanatique et incompréhensive ; mais George n'est pas entièrement responsable des trahisons de ceux qui l'ont accaparé. On a l'impression que ce message est malgré tout infiniment mystérieux et qu'il contient une sorte d'enseignement quasi orphique. M. Du Bos, parlant du George des dernières années, nous le décrit voyant « sa position solitaire se muer en une position centrale, rayonnante, investie, aux yeux d'une jeunesse élue, de la majesté d'une révélation et d'une loi, et cependant au sein de ce rayonnement même préservant intact tout son mystère — ainsi se dresse George parmi nous, altier, insolite, sans autre arme que la toute-puissance de sa voix ».

Il n'en reste pas moins saisissant que le message du plus grand maître contemporain de la forme ait été sollicité par une jeunesse qui allait s'abandonner avec la fureur que l'on sait aux forces élémentaires. Quel injuste destin pour l'œuvre de George! Mais quelle revanche (inévitable en Allemagne) pour l'esprit héraclitéen!

J'ajouterai un mot pour déplorer les traductions de M. Henry Benrath. Celui-ci a traduit les poèmes de George en vers français ; le résultat est détestable ; ces vers français sont d'une platitude où ne paraît en rien la « solennité de la voix » de George. Bien que les traductions de Catherine Pozzi soient aussi en vers (moins réguliers, il est vrai, que ceux de M. Benrath), elles sont infiniment supérieures sous le double rapport de la fidélité et de la beauté. Deux des poèmes traduits par elle le sont aussi par M. Benrath : il suffit de regarder le texte allemand et les deux traductions pour regretter les procédés de M. Benrath.

Christian Ducasse.

Le Lucernaire [1]

C'est de Bretagne que la France a reçu ses incantations les plus solennelles, les plus insinuantes ou les plus perfides. Mais ce n'est qu'en prose que Chateaubriand, Lamennais, Renan, se sont montrés poëtes; et jamais, jusqu'à ce jour, le Celte ne nous avait fait don — comme à l'Angleterre les Irlandais Yeats, Stephens, Joyce — de ce chant où dangereu-

(1) *Le Lucernaire* (livre I), par Patrice de la Tour du Pin. Édition de Mirages, Tunis.

sement se mêlent les magies profanes et les intonations rituelles. Jamais : jusqu'à ce que Patrice de la Tour du Pin nous eût fait entendre une voix hier ignorée, et que d'emblée nous avons reconnue, comme si depuis toujours nous l'eussions attendue, voix nécessaire, voix distante et toutefois familière, proche de notre parole la plus intérieure. Celte, Patrice de la Tour du Pin l'est par son aïeule, née O'Connor, de qui lui viennent ces dominantes hérédités gaéliques (d'Irlande, d'Écosse et du Nouveau Monde), tandis que, du côté paternel, on sait qu'il est de lignée dauphinoise.

Ce poëte de vingt-cinq ans (il est né le 11 mars 1911) est, n'hésitons pas à le dire, l'un des premiers poëtes de France. Il nous a déjà donné la *Quête de joie* (où figurent ces inoubliables « Enfants de Septembre »), le poëme *D'un aventurier* et *L'Enfer*, dont les visions hallucinent autant que les sonorités verbales, fluides, aériennes, impalpables, soûlent et consolent. De tels accents, seuls les lyriques d'Angleterre, un Keats, un Blake, un Shelley surtout, nous en ont fait entendre les modulations.

Tranquillement, Patrice de la Tour du Pin poursuit sa longue randonnée. Il termine aujourd'hui le *Jeu du Seul* et le second livre du *Lucernaire*, composé de psaumes uniquement. Le premier tome de la Somme, dont font partie tous ces poëmes, ne doit paraître, me dit-il, qu'en 1940. « Les fragments en sont si nombreux que le tout avance plus vite que les parties. »

Quel irréprochable exemple ce jeune écrivain donne par là aux écrivains de sa génération ! Nous voici revenus aux œuvres lyriques de longue haleine : et cette création, si personnelle en dépit de certains accents bibliques ou rimbaldiens, est dense, stricte, autant que vaste.

Des marais du Gâtinais, — où il vit parmi ses chiens et parmi les oiseaux familiers, chassant, rêvant et composant, — la Tour du Pin nous apporte la révélation brusque d'une patrie inconnue, et que nous n'oublierons pas. C'est comme l'appel d'une amitié perdue. Ce chantre est lui-même « à toute distance de l'homme, presque en dehors de son agonie ». Mais « un goût de terre fermente à ses lèvres », et son ciel clos est peuplé d'oiseaux vivants.

Le livre premier du *Lucernaire* comprend, avec la « Solitude de la virginité retrouvée », et « L'Étonnante suite du

Roi de Flaque », les « Vêpres du Confident », composées, nous dit l'auteur, par Désilié et par un poète inconnu, à l'occasion des Noces d'Ellor et d'Euselieure (je ne me lasse pas de relire le chant XIII). Ces fragments font partie du même cycle que les « poëmes (ou proëmes) de *L'Enfer* », parus l'an dernier. Et ce qui, d'abord, frappe dans ces vers, c'est leur solennité religieuse — comme s'ils étaient les fragments épars de quelque liturgie antique et la résonance perpétuée d'une mythologie barbare. Les sortilèges incantatoires en sont opérants. T.-S. Eliot et St-John Perse ne possèdent point une plus grande puissance d'envoûtement.

Les paysages de La Tour du Pin ne s'effacent plus. Nous pénétrons avec lui dans une lande où passent de grandes bouffées d'air, une Sologne peuplée d'ailes, une nuit « où tant de formes veuves montrent leurs corps convulsés ».

Ce « pôle triste et souverain comme un cratère », cette planète « qui n'aurait jamais connu de vivants », c'est la « solitude de la Virginité retrouvée »; c'est « une région qui n'est pas froide, mais où toute la terre remue jusqu'à de grandes profondeurs, et qui se retourne sur elle-même »; une terre « qui ne donne pas à souffrir, tant les lointains sont merveilleux ».

Ainsi ce grand jeune homme obstiné, avec le sang à fleur de peau, nous conduit dans une région blanche, sur les confins de son sommeil et de ses rêves : Étrange projection d'une mystique trop humaine, mais où nous voulons reconnaître le pressentiment d'une grâce plus haute. Et Patrice de la Tour du Pin serait — s'il le voulait — notre poëte chrétien le plus vaste, le plus prenant, depuis Claudel.

Georges Cattaui.

THÉATRE

Angelica, drame satirique en trois actes, est l'œuvre d'un jeune auteur, Leo Ferrero, tué à vingt-cinq ans dans un accident d'automobile. Le fils du célèbre historien Guglielmo Ferrero était devenu écrivain français, sans doute afin d'exprimer plus librement une vision du monde que l'Italie fasciste aurait pu mal accueillir. Sa pièce n'est donc pas une traduction, et il faut d'abord admirer la qualité poétique de la langue. Inutile de dire qu'une telle œuvre ne peut être appréciée en oubliant et l'âge et le destin de celui qui l'a conçue; il était trop bien doué pour rester insensible à l'expérience de la scène ; nous avons *Angelica* telle que Ferrero l'a imaginée, non telle qu'il l'a vue, et, si grands que soient les dons d'un artiste, c'est en partie l'optique du théâtre qui fait l'imagination théâtrale. M. et Mme Pitoëff ont servi avec piété un texte et une pensée qui ne furent malheureusement pas soumis aux exigences d'un esprit mûr et averti; leur spectacle est une sorte d'hommage auquel il serait juste que le public parisien s'associât.

Une cité italienne où les personnages de la *commedia dell'arte* et ceux de la comédie moderne vivent côte à côte. Angelica est la fille du seigneur Pantalon, gros industriel malgré son costume de conte de fée. Elle est aussi le symbole de Liberté, et d'une Liberté qui se soucie peu d'éclairer le monde. Le tyran de la ville a décidé, pour les beaux yeux d'Angelica, de rétablir un certain droit du seigneur sur la beauté; gémissements du père et du fiancé jusqu'au moment où la perspective d'un tarif douanier intéressant donne au premier une âme de sage tandis que la promesse d'une ambassade console le second. Mais au moment où le tyran vient prendre son

bien, surgit Orlando, le chevalier sans peur et sans reproche, qui libère les esclaves, soulève le peuple, paralyse les timides et rallie les ralliés. Un combat symbolique lui donne la victoire, et le règne de la démocratie sans démagogie arrive enfin sur la terre. Il dure peu ; Orlando mécontente ses propres partisans, puisqu'il applique son programme; Angelica est la plus déçue dans ce monde de déçus. Elle ne demandait qu'à devenir la victime du tyran; elle avait même tout fait pour cela, et l'arrivée de son sauveur n'avait été pour elle qu'une très mauvaise plaisanterie ; à la rigueur, elle aurait pu s'en accommoder si sa coquetterie avait eu, auprès du libérateur, le même succès qu'auprès du tyran; mais ce juste, qui aime la Liberté comme une femme, ne sait pas aimer la femme qui est le symbole de la Liberté. C'est donc la jeune fille qui débarrassera la ville de ce citoyen encombrant : la patrie reconnaissante préfère le voir parmi ses dieux qu'au conseil des ministres.

La seconde idée de la pièce n'est pas moins pessimiste. Le tyran de la « cité des masques » ne ressemble pas aux dictateurs modernes. Il évoque plutôt un prince de la Renaissance italienne qui aurait lu, sinon Nietzsche, du moins des articles de journaux sur la philosophie du surhomme. Comme Orlando, c'est un poète. Angelica est la vierge folle qui laisse tomber sa lampe ; le poète de la force, du mépris et de l'intelligence délivrée du cœur enlève la femme ; le poète de l'humanité et de la bonté ramasse la lampe éteinte. D'un côté, un monde de formes accusées, tranchantes, dans la lumière crue d'une raison sans pitié; de l'autre, un univers d'ombres fuyantes et douces auxquelles une authentique générosité n'arrive pas à donner consistance, cette consistance qui est sans doute le mystère de la charité.



La Comédie Française avait accepté *La Rabouilleuse,*

quatre actes de M. Émile Fabre d'après Balzac, peu avant la nomination de M. Émile Fabre comme administrateur. M. Édouard Bourdet a voulu que la première œuvre montée sous son règne fût celle de son prédécesseur. Si la crise du Théâtre Français est en partie faite de situations délicates, ce geste élégant est un heureux signe.

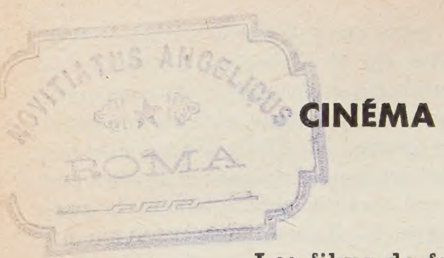
La Rabouilleuse, d'abord publié sous le titre *Un ménage de garçon en province*, est un des plus balzaciens romans de Balzac. « Voici, écrivait-il dans sa dédicace à Nodier, un ouvrage plein de faits soustraits à l'action des lois par le huis clos domestique... Peut-être n'ai-je pas dessiné de tableau qui montre plus que celui-ci combien le mariage indissoluble est indispensable aux sociétés européennes... Puisse une société basée uniquement sur le pouvoir de l'argent frémir en apercevant l'impuissance de la justice sur les combinaisons d'un système qui déifie le succès en en graciant tous les moyens! Puisse-t-elle recourir promptement au catholicisme pour purifier les masses par le sentiment religieux... » Aucune de ces réflexions n'apparaît dans le roman sous forme de thèse; mais l'œuvre a une telle force qu'elle s'impose à l'esprit comme une histoire réelle, et en tirer la moralité, c'est simplement traiter Flore, le père Rouget, le colonel Bridau, le commandant Max Gilet comme des êtres vivants. L'héroïne doit son nom au mot berrichon qui désigne, dit Balzac, « l'action de troubler l'eau d'un ruisseau en la faisant bouillonner à l'aide d'une grosse branche d'arbre dont les rameaux sont disposés en forme de raquette »; étant enfant, Flore Brazier « rabouillait » avec son « rabouilloir » pour envoyer les écrevisses du côté de son oncle.

De ce roman, où Balzac entremêle plusieurs biographies, M. Émile Fabre a tiré un excellent mélodrame et une très belle image, celle des demi-soldes d'Issoudun fêtant l'anniversaire du couronnement de l'Empereur dans la nuit du 2 décembre. A dire vrai, il faut entendre

dans le sens le moins respectueux les mots « d'après Balzac » qui suivent le nom de M. Fabre sur l'affiche. Le drame, ce qui est naturel, est concentré; il commence et se termine à Issoudun, sans prologue ni épilogue parisiens. Ce qui est plus grave, M. Émile Fabre n'hésite pas à imposer sa collaboration à Balzac ; il invente un nouveau dénouement qui modifie profondément la psychologie des personnages. La Rabouilleuse et son amant, le commandant Gilet, guettent la fortune du père Rouget; le neveu de ce dernier, le colonel Philippe Bridau, tue en duel le commandant, oblige la jeune femme à épouser le vieillard, épouse à son tour celle qui est devenue Mme Rouget lorsque son triste mari la débarrasse, condamne la malheureuse à une vie misérable et à une mort honteuse afin de faire une brillante carrière avec ses millions, tout ceci jusqu'au jour où d'habiles spéculateurs le ruinent. M. Fabre « d'après Balzac » : après le duel, le colonel est assassiné par l'ordonnance corse de sa victime avec la complicité de la Rabouilleuse.

On ne fera pas injure aux comédiens français en disant qu'ils ne sont visiblement pas faits pour l'Ambigu. Ils jouent bien, beaucoup trop bien. Il conviendrait de faire avec ce texte très exactement le contraire de ce qu'exige celui de Racine ou de Molière : il est normal que l'on ne puisse demander cela aux acteurs chargés de servir Racine et Molière. Ici la pièce existe pour les acteurs, et non les acteurs pour la pièce. Essayer d'évoquer à travers elle les créatures épiques de Balzac serait le vrai moyen de racheter l'infidélité de l'auteur. Ceci dit, ce spectacle réglé avec soin, cette pièce habilement charpentée, ces acteurs qui interprètent leur rôle avec une juste intelligence de l'époque et des caractères, ne peuvent laisser insensibles ceux que possède le démon du théâtre. Avec ses deux cadavres, *La Rabouilleuse* est un divertissement de tout repos.

HENRI GOUHIER.



CINÉMA

Les films de folie

La mode du film de folie a commencé avec le *Président fantôme* et *Million dollars legs*, ces deux classiques de la loufoquerie. Après tous les exploits des frères Marx et de W. C. Fields, elle n'a pas encore lassé les spectateurs, ainsi que le prouve le succès de deux productions récentes : *Folie Douce* et *My Man Godfrey*.

Cette vogue se conçoit. Car ces films sont très amusants. L'infinie plasticité du cinéma et l'illusion de réalisme qu'il entretient lui permettent de surclasser facilement toutes les bouffonneries de la littérature ou du théâtre. En outre, un certain humour anglo-saxon, imprévu, excentrique, est très proche des manifestations de la folie. Ajoutons que la liberté satirique dont le cinéma jouit sous la bannière étoilée, semble à peu près sans limites. Jamais notre censure n'eût toléré le *Président Fantôme* ou certains films des Marx.

Folie Douce ne peut se résumer. C'est une chaîne de *gags* hilarants et d'histoires de fous comme celles où les humoristes anglais sont passés maîtres. On y voit des phoques dans les baignoires, un hôtel particulier transformé en music-hall, un millionnaire sans le sou, un croqueur de dot bien attrapé, un secrétaire désespéré. On y entend sans arrêt caqueter une petite oie, Cookie, incapable de rien comprendre à rien et d'accomplir normalement les choses les plus ordinaires. On en sort moulu, l'esprit en bouillie, et, comme l'a dit Marcel Achard, dans *Marianne*, on s'étonne de ce que le sergent de ville, au carrefour, ne porte pas un jupon d'highander et de ce que les autos qui passent ne sont point traînées par des vaches. Mais on a bien ri. Et cette évasion dans un rire mécanique, cette heure d'oubli total, c'est peut-être ce que cherchent les foules angoissées.

My Man Godfrey est d'une autre classe. Cette grosse farce côtoie à chaque instant le drame social. C'est la mode, à New-York,

paraît-il, de faire la chasse aux épaves, autrement dit aux objets de rebut, abandonnés par leur propriétaire. La plus belle trouvaille aura un prix. Des jeunes filles de l'aristocratie imaginèrent de ramener au Ritz, siège du tournoi, un authentique clochard, qu'elles vont chercher sous un pont. Le mendiant, Godfrey, a d'abord un sursaut d'orgueil; il rabroue vertement la première des quémandeuses. Mais la seconde, sœur de la précédente, est si naïvement follette, si petite fille gâtée, qu'il se laisse fléchir. Il la suit et lui fait gagner le prix. La scène d'entrée au Ritz, dans le brouhaha de la volière mondaine, est des meilleures.

Mais la jeune fille s'attache à son protégé — le premier qu'elle ait jamais eu. Elle obtient que Godfrey soit promu au rang de *butler* — fonction que traduit faiblement le *maître d'hôtel* de notre langue. Voilà Godfrey introduit dans un véritable asile de lunatiques. Un père violent et faible, toujours en colère et cédant toujours; une mère étourdie, prétentieuse, ivrogne; son protégé, « Carlo », intellectuel parasite, qui ne songe qu'à manger; la sœur aînée, orgueilleuse et vipérine; la petite sœur qui ne trouve rien de mieux que de s'amouracher de son maître d'hôtel; une suivante hargneusement résignée qui, elle aussi, tombe aux genoux du nouvel arrivant. Le pauvre Godfrey est le seul représentant du bon sens dans cette pétaudière. Et le plus fin du comique provient justement du contraste entre son calme, sa dignité, sa présence d'esprit et les fureurs bacchiques des autres personnages. La scène où, pour calmer la petite sœur qui simule une crise de nerfs, Carlo fait le gorille, à la fureur de son hôte involontaire et sous les yeux consternés de Godfrey, ne manque pas de force comique.

Mais tant de qualités ne sont-elles pas étonnantes chez un clochard? Rassurez-vous : Godfrey n'est qu'un gentleman ruiné. Le drame social finit en féerie. Godfrey et l'enfant gâtée s'épousent parce que le public le veut. Ici, l'histoire perd son intérêt. Elle ne vaut plus que par les trouvailles qui la parsèment encore.

Godfrey, c'est William Powell, l'un des meilleurs acteurs d'Hollywood, le maître incontesté du marivaudage spirituel, un curieux mélange de distinction et de cynisme. Allez le voir jouer et comparez-le aux acteurs français qui tiennent les mêmes rôles. Hélas!...

JOSEPH FOLLIET.

QUELQUES LIVRES

Les Brigands de la Mer, par Jean Variot (Ed. Nationales)

Les Brigands de la mer, c'étaient les pirates. Mais, ma foi, lorsqu'on était en guerre, les pirates pouvaient devenir des corsaires, et ils servaient alors le roi assez grandement. Ils entraient dans l'histoire par une fausse porte, voilà tout.

On aura mieux ici que de l'histoire romancée : un roman où revit toute la vieille histoire, basée sur les textes, bien sûr, mais aussi sur la tradition orale, à laquelle il convient souvent de donner foi. Jean Variot a déjà fait beaucoup pour la légende, et il montre ici curieusement qu'elle mérite d'être prise en crédit. Du reste, le vrai même, dans ces aventures de Forbin, de Jean Bart, des hommes de courses, « a l'air combiné par un inventeur d'histoires incroyables et absurdes. Et pourtant les textes sont là, dans leur sécheresse et et leur réalité ».

Qu'on lise donc cet étonnant roman, si haut en couleurs : un vigoureux sens de l'humour, une cordiale et vive humeur, un certain goût de la chose militaire qui sait devenir le goût de la vieille France et du bien public, le rendent très attachant.

Train de Vies, par Eugène Dabit (Gallimard)

« Jamais la littérature ne sera pour moi un jeu propre à proposer au lecteur l'évasion ou l'oubli... » Dabit la regardait au contraire comme une arme « efficace et pure » pour « dénoncer un monde faux et cruel, le transformer ». Voilà pourquoi à la suite de ces nouvelles, — auxquelles donnent bien du prix leur naturel, leur simplicité humaine, leur vie prise dans son train journalier et terrible, — il a ajouté ce *Témoignage* final dont sa mort fait une sorte de testament. Là, — il l'a noté lui-même, — il semble s'adresser à un confident plutôt qu'à un lecteur. Ces souvenirs de guerre, il dit les avoir écrits ne se laissant guider que par sa sincérité, son indignation, son désespoir. « Je sais que certains ricaneront, pourront m'opposer leurs raisons. La place me manque pour développer les miennes. Je m'interroge encore... »

Il croyait que la paix serait impossible tant que les peuples ne pourraient décider véritablement de leur sort. Est-il sûr que les masses populaires ne veuillent jamais se jeter dans la guerre? L'esprit qui instaurerait la paix, ne faut-il pas le chercher plus haut que le socialisme, que le communisme? Dabit se serait interrogé, sans doute. On sait qu'il est mort au cours d'un voyage en Russie, où il avait accompagné André Gide. Il faut saluer non pas seulement l'écrivain disparu, mais l'homme de bonne volonté et de bon cœur.

Henri Pourrat.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).